Disgrâce de l'île de Ré : le revers de l'aménité des paysages rhétais

Juliette Dupuis

▶ **To cite this version:**

Juliette Dupuis. Disgrâce de l'île de Ré : le revers de l'aménité des paysages rhétais. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01499485

HAL Id: dumas-01499485

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01499485

Submitted on 31 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DISGRÂCE DE L'ÎLE DE RÉ

LE REVERS DE L'AMÉNITÉ DES PAYSAGES RHÉTAIS

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JULIETTE DUPUIS

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA DISGRÂCE DE L'ÎLE DE RÉ

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Merci à

Patrice et Ching Cosaert pour leur hospitalité et leur gentillesse ;
Bernard et Véronique et Clément Perrain pour leur disponibilité et leur générosité
René Massé, pour sa sympathie et le partage de ses pratiques ;
Laurence et Gérard Regreny pour leur accueil et les échanges partagés ;
Michel Lardeux pour sa générosité et son regard partagé ;
Jean Pierre Gaumront pour son point de vue apporté ;
Michel Terrasson et Bernard Bordier, présidents des associations Cesir et les Amis de l'île de Ré, pour la richesse de nos entretiens ;
Léon Gendre, Marc Chainge, Dufourd Sandrine, Sylvie Chenevière, Olivier Falroni, élus politiques, pour le temps qu'il m'ont accordé et la vision du territoire qu'ils ont partagée ;
L'équipe de Pays d'Arts et d'Histoire, pour leurs éclairages précieux sur le patrimoine de l'île ;

Toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de ma présence à l'île de Ré ;

Amélie Nicolas, directrice de mémoire à l'ENSAN, pour son soutien dans mon étude et ses conseils avisés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JULIETTE DUPUIS

DISGRÂCE DE L'ÎLE DE RÉ

LE REVERS DE L'AMÉNITÉ DES PAYSAGES RHÉTAIS

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MÉMOIRE
ENSA NANTES
2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉFACE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

On compte 1,1 milliard de touristes dans le monde aujourd'hui, ils vagabondent de continent en contient, de pays en pays, de ville en ville, et sèment de nouvelles pratiques qui sont à l'oeuvre dans de multiples recordages de l'urbain. Représentant un énième milliard de ces touristes toujours attirés par l'imaginaire d'un ailleurs, et souvent pris par le désir de m'évader dans les paysages d'Italie, j'ai décidé un beau jour d'aller à la découverte de l' Italie du Nord. Ce voyage fut pour moi l'occasion de me pencher sur la causalité de cette mise en désir de ces lieux.

C'est dans un petit village au nord de l'Italie qu'est née mon envie d'étudier le tourisme et plus particulièrement les territoires qui sont touchés de plein fouet par cette révolution des temps libres.

Ce village, situé au lac d'Orta, que je découvre au fur et à mesure de mon arpentage dans ses rues étroites, me paraît être en rupture avec notre temps par son urbanisme et son architecture traditionnelle. Il se dévoile à moi comme un musée à ciel ouvert, un village mis en décor pour nous, les voyageurs. Il se révèle, lors de ma traversée comme un territoire marqué par la nouvelle culture des temps libres et de recherche de bien-être. Mais la question qui vient au court de cette découverte est : que se passe-t-il derrière ces façades où la vie locale semble réduite à celle des vacanciers ?

Dans une quête frénétique de l'authenticité et du dépaysement, les voyages sont d'immenses producteurs de mise en désir de certains lieux. Cependant, au-delà des migrations massives, nos usages des territoires s'organisent pour répondre à cette nouvelle attractivité, à cette nouvelle culture de l'hospitalité. Ce phénomène n'a pas été sans conséquence. En effet, de nombreux lieux où cette mise en désir s'est installée ont dû subir autant d'exclusions que de destructions identitaires.
C'est ainsi, intéressée par ce qu'a pu engendrer cette grande invention du XXe siècle sur nos territoires que je me suis penchée sur une île française présentée comme l'une des plus touristiques de France, qui fait face à ces différentes problématiques évoquées ci-dessus : l'île de Ré.

Comprendre notre société d'archipel dans laquelle nous vivons, mais cela sous l'angle de la révolution des temps libres, m'amène donc à porter mon étude sur ce territoire spécifique. Et ainsi à analyser les divers enjeux face à ce phénomène à travers une enquête urbaine in situ.

Je m'engage dans la présentation de cette étude, à vous exposer l'île de Ré selon ce que j'ai observé personnellement. Celle-ci sera complétée aussi par la présentation des différents regards de ses habitants au quotidien qui semblent parfois oubliés face à ceux qui en façonnent son économie et qui pourtant m'ont permis d'en percevoir toute une réalité.

Ce mémoire, en plus d'une réflexion sur une problématique de société, est pour moi l'opportunité d'expérimenter un art d'enquête urbaine en allant à l'écoute du territoire, à l'écoute de ses habitants, et de ses multiples acteurs qui le planifient.
Pour me construire un regard personnel et saisir autant les potentiels que les problèmes du territoire insulaire, j'ai décidé d'utiliser la marche

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

comme outil de diagnostic. Cet outil proposé par Geddes[1] m'a permis d'être en contact direct avec la nature, l'extérieur, le paysage et de découvrir l'île sous différentes facettes et ainsi de me constituer « un rapport personnel avec le réel, dans un retour à "l'observation directe" (Geddes, op.cit.314) »[2].

Mon mémoire se développera autour de cette articulation entre une observation personnelle de l'île de Ré et une analyse de son territoire à travers ceux qui l'habitent pour comprendre l'évolution des modes d'occupation de l'île et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ainsi, cette enquête vise à proposer les diverses évolutions possibles que pourrait connaître l'île de Ré. Celles-ci répondraient non pas, comme l'on peut l'apercevoir dans les projets d'aujourd'hui à un idéalisme porté au territoire, mais à de réels besoins de la vie insulaire. Le but est d'apporter une compréhension globale de la scène urbaine de l'île de Ré. Plus qu'une simple expertise technologique et esthétique, cette traversée dans l'île de Ré s'effectue autant par un arpentage individuel que par des rencontres humaines. Elle apportera une compréhension globale de la scène urbaine en s'exprimant par sa dimension physique, économique et sociale.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Biologiste et sociologue écossais, Patrick GEDDES (1854-1932) est un presbytérien écossais anarchiste. En plus d'être le pionnier de l'urbanisme moderne et des méthodes interdisciplinaires, il est aussi un précurseur de l'environnementalisme.
Cities in Evolution, publié à Londres en 1915, puis traduit et réexpédié plusieurs fois, sera son principal ouvrage. Geddes est connu aussi comme étant l'initiateur de l'University Extension Movement en Écosse qui dispense des cours universitaires aux jeunes et aux adultes des provinces.

2. LE MAIRE Judith, *arpenter, guider, jalonner la marche*, outil des processus participatifs en architecture et urbanisme du XXe Siècle.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à préciser que ce mémoire n'a pas pour seul but de nous exposer les enjeux de l'île de Ré, mais invite aussi en parallèle à nous questionner sur nos manières d'observer nos territoires et plus spécifiquement de les étudier. On pourra alors rejoindre tout au long de ce travail la pensée de Geddes sur le fait que l'urbanisme « ne peut être un "art du compas et de la règle [mais] le résultat de l'épanouissement de la civilisation entière d'une communauté et d'une époque". [1]

Ayant l'opportunité d'ouvrir sur de nouvelles manières de faire de l'urbanisme, je propose de développer mon étude à travers l'appropriation que je me suis faite et avec une adaptation au territoire étudié, selon les grandes lignes que propose Geddes pour une enquête urbaine citée en pages suivantes.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. GEDDES, Patrick, *L'évolution des villes, une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique*, traduit par Brigitte Ayramdjan, Paris, Tenemos (éd. originale : Cities in Evolution). Londres, Williams & Norgate, 1915

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Situation, topographie , et avantages naturels

- la géologie, le climat, l'approvisionnement en eau, etc.
- les sols, avec la végétation, la vie animale, etc.
- la pêche en rivière, en mer
- l'accès à la nature

Moyens de communication, terre et eau

- naturels et historiques
- l'état présent
- les développements anticipés

Industries, produits manufacturés et commerce

- les industries du pays
- les produits manufacturés
- le commerce
- les développements anticipés

Population

- le mouvement
- les occupations
- la santé
- la densité
- la distribution du bien être (condition familiale, etc.)
- les organismes pédagogiques et culturels

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conditions de la ville

-Historique : phase par phase, à partir des origines. Les vestiges matériels et associations, etc.

-Récent : surtout depuis l'enquête de 1832, précisant ainsi les secteurs, les lignes de croissance et d'extension, et les changements locaux sous les conditions modernes par exemple des rues, des espaces libres, des aménagements, etc.

-Les territoires du gouvernement local (municipalité, paroisse, etc.)

-Présent : Les plans existants des villes, en général et dans le détail, les rues et boulevards les espaces libres, les parcs, etc., les communications internes, etc., l'eau, le système d'égouts, l'éclairage, l'électricité, etc., l'habitat et le système sanitaire (des localités en détail), les activités existantes en faveur de l'amélioration civique, à la fois municipale et privée

Urbanisme : suggestions et conceptions

- Les exemples venant d'autres grandes et petites villes, Britanniques et étrangères. Les contributions et suggestions pour le projet d'urbanisme, à l'égard des : Secteurs

- Possibilités d'expansion de la ville (banlieues, etc.).

- Possibilités d'aménagement et de développement urbain.

- Traitements détaillés suggérés pour celles-ci (alternatives quand cela est possible) »[1]

1. GEDDES, P.atrick, *L'évolution des villes, une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique* , traduit par Brigitte Ayramdjan, Paris, Tenemos (éd. originale : Cities in Evolution). Londres, Williams & Norgate, 1915

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

P. 5 Préface

P. 15 Introduction

P. 7 Avant-propos

1 De la vie ancestrale à la vie contemporaine :

Un paysage Rhétais en mutation

P. 36 La terre nourricière comme valeur sociale ancestrale

p.38 Situation géographique
p.50 Les paysages façonnés par l'homme et son environnement
p.58 L'exploitation agricole comme structure de vie ancestrale

P. 68 La terre contemplative comme support de l'oisiveté contemporaine

p.70 Le désir du rivage
p.82 Le territoire réorganisé par la mise en désir des lieux
p.94 L'esthétique comme nouvelle organisation du territoire
p.108 Une image idéalisée de l'Ile de Ré

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2 Le triomphe des valeurs vacancières :

Une île de Ré métamorphosée

P. 126 Le territoire objectivé par la modernité

p.128 *L'objectivité d'un territoire par la patrimonialisation*
p.134 *Le territoire comme bien public administré par l'Etat*
p.138 *Écologie comme dispositif de contrôle de l'espace*

P. 146 Les conséquences du territoire objectivé

p.149 *Les effets pervers de la protection des paysages*
p.158 *Le territoire comme un bien économique*
p.180 *Le territoire comme une machine à consommer*
p.196 *La perte de valeur pour les natifs de l'île de Ré*

3 Vers le ménagement de l'île de Ré :

L'île de Ré en mouvement

P. 204 Quel aménagement contemporain pour l'Ile de Ré ?

p.206 *A la recherche d'une l'identité territoriale*
p.212 *Les pratiques quotidiennes au cœur des réflexions d'aménagements*
p.216 *L'urbanité planétaire, une richesse à repenser*

P. 229 Conclusion

P. 234 Annexe

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

À ses origines, le voyage apparaît sous la forme d'un pèlerinage et de la visite des reliques pour motif religieux. À travers le désir de découvrir de nouveaux modèles de sociétés qui existaient en Égypte, en Grèce, ou en Italie ; le voyage, visite de ces lieux témoins d'une histoire passée, a pris de nouvelles tournures. Suite à cette époque qui avait pour but d'aller à la rencontre de nos origines, le voyage va se décaler progressivement de ses motivations religieuses vers l'incarnation des idées de liberté, de la quête du bien-être et de la nature en soi.

La mer et la montagne, qui auparavant étaient des milieux jugés hostiles à l'homme, vont apparaître à la fin du XVIIIème en Angleterre comme d'extraordinaires bains de jouissance et terrains de sport. Cette nouvelle sensibilité amenée à la nature et aux paysages va amener les premiers signes du tourisme moderne

Après deux siècles, au cours desquels le tourisme est défini comme un loisir réservé aux classes privilégiées, le Front populaire de 1936 provque un tournant. En votant le droit aux congés payés il pensait contribuer à une forme de bonheur mais ceci à finalement produit l'un des premiers secteurs économiques du XXIe siècle. Cette nouvelle économie a débuté dans la volonté d'offrir l'éducation, le bien-être et la santé au plus grand nombre. Les voyages et les rencontres sociales qui en découlaient

avaient pour but de former la jeunesse. On voulait ainsi partager les privilèges des touristes de la Belle Epoque, en invitant les classes populaires à découvrir la campagne et venir camper en bord de mer. C'est ainsi que dès l'été 1936, ces touristes d'un nouveau genre s'élancent sur les routes de France.

Au-delà de l'effet de nombre, les motivations du touriste contemporain ne diffèrent guère de celles de ses prédécesseurs : voyages d'initiation ou de découverte, recherche du bien-être, de ressourcement, d'aventure ou de dépaysement. C'est ainsi que les campagnes se sont repeuplées, les villes se sont dispersées et les plages se sont bordées de maisons. La population a, de ce fait, commencé à glisser vers les stations balnéaires et thermales les plus réputées.

En plus des congés payés, l'apparition de nouvelles mobilités a contribué au développement d'un tourisme de masse. En effet, même si l'état des routes s'améliorait progressivement, les voyages demeuraient longs et inaccessibles aux bourses modestes. Mais l'apparition du chemin de fer au XIXe siècle a révolutionné les conditions de déplacement et a permis cet essor touristique. Les gares ont commencé à desservir toutes les grandes stations touristiques. De plus, les compagnies de chemins de fer ont eu recourt de manière intensive à la publicité vantant les vertus du tourisme avec des affiches mettant en scène les somptueux paysages offerts aux voyageurs. Ce phénomène a eu pour effet d'engendrer de grands bouleversements dans l'aménagement du territoire. En effet, si le tourisme de masse sur la Côte d'Azur a augmenté très rapidement et a ainsi engendré une urbanisation à outrance et chaotique des sites, pour d'autres lieux, notamment les îles de l'atlantique français où l'accessibilité reste compliquée, le développement du territoire s'est fait sous d'autres ensignes. En d'autres mots, les territoires qui ont su garder leur singularité par leur

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

non-industrialisation et leur ouverture tardive au tourisme de masse vont être au cœur des priorités politiques pour la protection des milieux naturels. Or, cette politique d'aménagement et de développement local autour du paysage va bouleverser les modes de vie. Un premier niveau d'inventaire pour le patrimoine amène en effet à requalifier et à réinterpréter l'espace en y réglementant les usages. Ce mouvement va s'accompagner d'une exclusion de certaines activités, par conséquent de certains groupes et fonctions sociales. Les territoires insulaires de la côte atlantique française sont les exemples flagrants d'une nouvelle forme de territorialisation à la fois juridique (protections réglementaires), culturelle (transmission d'un héritage) et sociale (usages contemporains) qui fait naitre de nombreuses dissensions. L'universalité des bienfaits des paysages qui demandent par leurs nouvelles pratiques sur le territoire des aménagements spécifiques amène de nombreuses problèmatiques dans l'identité des pays d'accueil.

Par l'intérêt que je porte dans ces mutations de territoires, j'ai souhaité interroger ces bouleversements en me penchant sur l'une des spécificités françaises : l'Ile de Ré. Les différentes observations qui ont pu être apportées nous amène finalement à nous demander comment l'Ile de Ré qui se dit être un territoire préservé et présenté comme authentique a réussi à faire face à l'avènement du tourisme ?

C'est par l'étude de cette île située dans l'ouest français, en Charente Maritime, que j'ai pu percevoir les enjeux relatifs aux volontés politiques dans l'avenir des territoires insulaires de la côte atlantique. Une remarque faite à ce sujet lors d'une délibération du Conseil Général de la Charente Maritime en 1976 en est très évocatrice : « les îles sont un des éléments essentiels de la richesse du patrimoine de notre département. Nous n'avons pas le droit, ici, à l'Assemblée départementale, de nous désintéresser de leur destin ». Pour les autorités françaises, les îles font parties des espaces qu'il

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

convient de préserver pour en garder leurs particularités et leur attrait touristique dans l'hexagone. Cette politique qui est, certes, conservatrice et protectionniste a cependant l'intention de les moderniser en y apportant des liaisons maritimes qui pour certaines deviendront routières par la suite. Ces progrès techniques qui relient les îles et le continent, vont renforcer la dynamique touristique et résidentielle. Ainsi, se succèdent aux premiers visiteurs, peintres, écrivains, hommes politiques venus dans les îles au XIXe siecle, des populations aux origines sociales diverses, avides elles aussi de découvrir «l'île déserte» ou en tout cas «l'île sauvage», peu ou pas encore touchée par l'urbanisme moderne. En cela, l'île répond à un désir d'un ailleurs, d'un monde à part. Ainsi, l'isolement que l'île peut procurer en assure une attractivité touristique essentielle. Cependant, désireux de cette image fascinante, de cette impression de dépaysement, les voyageurs recherchent aussi le confort moderne qui lui impose une rupture de l'isolement par la nécessité d'améliorer les connexions au continent. Ces nouveaux résidents vont, de ce fait, participer à l'amélioration des conditions de vie insulaire, notamment en faisant pression sur les pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie insulaire (meilleure connexion, apports d'équipements, préservation d'une qualité de vie avec une faible urbanisation). Ce phénomène induit une raréfication de terrain et engendre une augmentation assez conséquente des prix du foncier. On parle alors du concept de gentrification. Cette notion est «un néologisme anglais — souvent traduit par "embourgeoisement" (elle vise) à décrire l'arrivée des couches moyennes et supérieures dans les centres-villes.» Ce processus a pour «conséquence d'évincer toutes les populations n'ayant pas les ressources économiques nécessaires pour assumer l'augmentation des prix des loyers» [1]

1. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé. Sociologie Urbaine, Paris, Armand Colin Ed. 2010

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ces nouveaux habitants qui, par ce phénomène d'expulsion des autochtones, vont imposer leurs images de désir fantasmé de l'Ile de Ré. Une île atemporelle, qui résiste au temps et pour laquelle «l'espace sauvage» invite au dépaysement. Ce symbolisme de l'île construit un mythe autour de ces paysages par leur artialisation. Cette notion d'artialisation empruntée à Montaigne par Alain Roger, dénonce que tout paysage est un produit de l'art. «C'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler cette vérité première mais oubliée : qu'un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration de l'art»[1]. C'est ainsi que par sa fonction au-delà du divertissement et du spectacle, le code du «beau paysage» rhétais va se reconstruire à travers le regard des nouveaux voyageurs et devenir un élément majeur à préserver. En réponse à cette nouvelle ouverture sur l'extérieur qui provoque des transformations de leur organisation interne, et au refus de voir une évolution similaire à celle de la côte méditerranéenne, les îles, plus particulièrement l'Ile de Ré, vont devenir des territoires «sous haute protection». La mise en patrimonialisation des îles va se révéler de manière flagrante lors des grands bouleversements que la modernité va apporter. En effet, même si la modernité a pu apporter d'énormes progrès, de nombreux chaos urbains et paysagers furent observés en quelques années. Face à cette méfiance des conséquences de l'évolution de nos sociétés, de nouveaux regards sont apportés sur la protection de l'environnement des territoires Les préoccupations de protection ont, de ce fait, pris le pas sur celles des avancées technologiques de la modernité.

Dans une volonté de préserver l'espace sauvage des territoires encore peu touchés par l'urbanisation, de nombreuses lois de protection vont naître. Ce mouvement naturel est très visible sur l'Ile de Ré notamment

1. ROGER Alain, Court traité du paysage, Paris, Editions Gallimard, 1997.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

lors de l'élaboration d'une meilleure connexion avec le continent. En effet, suite à la prise de décision de la construction d'un pont par le Conseil Général de la Charente Maritime en 1974 et par l'observation de diverses détériorations paysagères qu'a subi l'île face au tourisme, les enjeux de la patrimonialisation du territoire sont multiples. Ces nombreuses craintes paysagères qui sont nées vis à vis de l'impact de l'infrastructure routière ont engendré une reconnaissance de la richesse naturelle et culturelle de son territoire. Cette île est aujourd'hui un « haut lieu » notamment par le fait que sur les seize îles du littoral atlantique français, elle se retrouve la seule avec plus des trois quarts de son territoire classé. Outre les îles de faibles superficies territoriales où l'on relève un classement de la quasi-totalité de l'espace non urbanisé, l'Ile de Ré qui présente un site totalement inscrit et classé de la loi de 1930, se singularise face aux autres territoires insulaires de la côte atlantique.

Seulement, cette protection des paysages rhétais est instituée par les images célèbres qui alimentent l'imaginaire et les représentations faites de l'Ile de Ré par les premiers touristes. Toutes ces protections présentent sur ce qu'on nomme « la belle blanche » convergent en réalité à la mise en forme d'images modernes. L'île s'expose comme un musée à ciel ouvert, un décor théâtral qui se dévoile comme un idéal de vie insulaire.

L'île, qui est ainsi perçue comme un territoire qui a résisté au temps en restant atemporelle et comme ayant échappé aux interventions d'un urbanisme moderne, a, en réalité, été touchée de plein fouet par cette époque moderne. En effet, comme évoqué ci dessus, l'île a dû faire face aux explorateurs du monde, elle a vu de nombreuses infrastructures apparaître, de ce fait engendrer des modifications de son organisation spatiale. D'importantes mesures de protection sont mises en place pour préserver la mémoire des lieux. Cependant en observant plus subtilement,

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Façade architecturale de Saint-Martin, photo prise par Juliette Dupuis, le 30 juillet 2015

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DÉPÔT LÉGAL

on constate que ces dispositifs de protection s'introduisent à l'intérieur de ces nouvelles structures urbaines et génèrent ainsi un détournement de leur fonction première, voire une représentation factice du quotidien de l'Ile de Ré. Le tourisme n'a certes pas impacté l'île par le dispositif de l'urbanisation comme sur la côte méditerranéenne mais par un dispositif de contrôle de l'espace, ce qui a amené une approche objective de ces paysages. Lors de ces premières visites, l'île de Ré m'a paru être un univers objectivé, déconnecté des valeurs sociales. Une île qui serait en quelque sorte un arrêt sur objet qui concrètement ordonne notre vie par la mise en perspective des réglementations qui codifient les différentes relations présentes sur le territoire. En d'autres mots, l'approche écologique et protectionniste qui a été apportée sur l'Ile de Ré face à son ouverture touristique contribue à l'élaboration d'un projet paysage qui répondrait à des prévisions trop arbitraires et à une planification trop technocratique. La modernité a fait de ce territoire insulaire un univers objectif, c'est-à-dire un territoire en soi, indépendamment de l'existence de la vie quotidienne. Son environnement est ainsi déconnecté de notre être. Augustin Berque mentionne dans cette observation que les valeurs n'ont plus de fondement. Selon lui, la science en produisant une connaissance de l'univers objectivé a déconnecté les valeurs sociales portées par nos milieux « Or, du temps de la cosmicité traditionnelle, les valeurs humaines étaient liées à l'ordre naturel, à l'ordre cosmique, elles avaient donc des raisons valables d'être ce qu'elles étaient. »[1] La modernité a ainsi produit une déconnexion entre notre être qui est subjectif et le territoire devenu objet. Ainsi, pour en revenir à l'Ile de Ré qui se met à fonctionner d'elle-même, indépendamment de l'existence de la vie quotidienne, on en vient à se demander comment sortir de cette objectivation de son environnement ?

1. BERQUE A., CONAN M., DONATIEU P., *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Mayenne, Ed. Champ Vallon, 1994

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Avec le tourisme qui est devenu la première richesse économique de l'Ile de Ré, on assiste à la manifestation d'une volonté de préserver les paysages comme une forme symbolique du territoire. Cette démarche conservatrice et protectionniste tend plus vers une immobilité de l'environnement que vers la reconnaissance de l'évolution de la société actuelle. La logique d'aménagement qui répond à la conciliation entre environnement et tourisme semble produire un décor au profit d'un territoire qui porte des valeurs communes. Ce grand bouleversement qui a touché l'Ile de Ré nous amène à se demander *: comment est il possible de vivre du tourisme sans perdre l'atmosphère sociale du territoire?*
Il est préférable de préciser que l'utilisation du mot atmosphère attire ici l'attention sur «le milieu dans lequel on vit, considéré par rapport à l'influence qu'il exerce sur les êtres qui y vivent, climat, ambiance» [1]

Dans le but d'étayer notre questionnement, ce mémoire est une traversée sur l'évolution des paysages et plus globalement du territoire qui s'est fait au travers des rites de la société. C'est pourquoi, nous expliquerons dans un premier temps les liens forts qu'entretiennent les valeurs des paysages rhétais dans l'évolution de notre manière d'habiter. On évoquera ensuite la façon dont la culture des vacances a triomphé pour ainsi comprendre la situation actuelle de l'Ile de Ré. Pour en finir, en troisième partie on traitera les différentes mutations possibles à mettre en œuvre pour tenter de répondre à la problématique posée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.LAROUSSE, *définition atmosphère*, disponible sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/atmosphère/6126, consulté le 13/02/2016

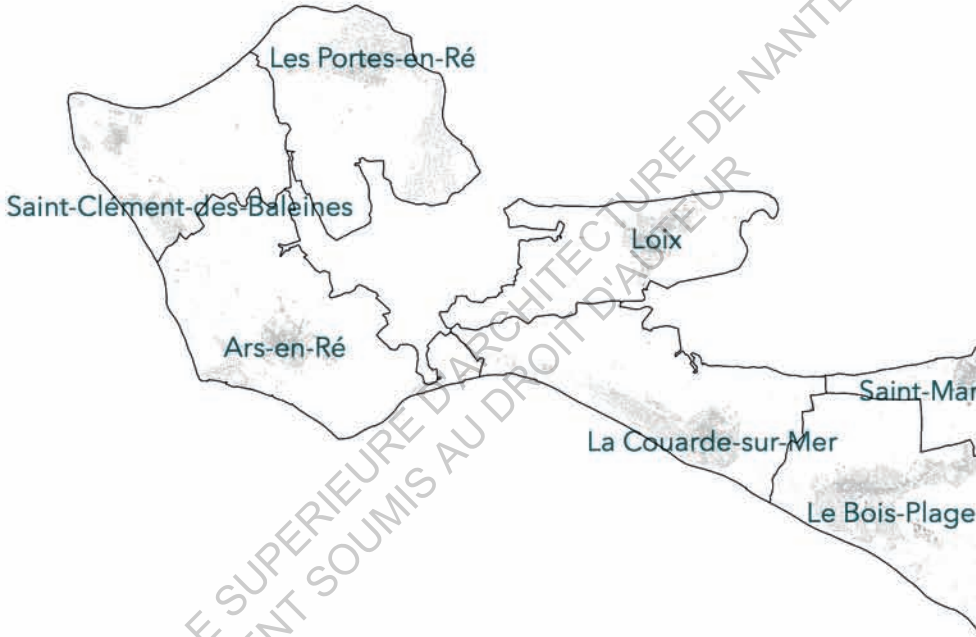

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Carte des communes de l'île de Ré,
Échelle : 1/18000 éme

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROLOGUE

Dix-neuf octobre 2015, première journée sur l'île de Ré, un soleil éclatant, peu de monde, les rues étroites s'offrent à moi sous un silence reposant; je suis partie sur mon vélo me promener dans l'île. Je découvre des façades blanches aux volets verts, des rues en pavés et se présente à moi, au bout de la rue, un grand panorama sur le paysage marécageux. Je longe le quai, arrive sur un sentier en gravier, une femme en vélo transporte un panier de courses. Petit vent frais, odeur de marais. Un panneau m'indique Ars En Ré 7km, je le suis.

Arrivée au Fiers d'Ars, je traverse cette réserve naturelle. 10 h, je croise des couples, des familles, des promeneurs. Le monde apparaît. Bassins d'eau douce, prés salés, une végétation aux couleurs variées. Plongée dans ce décor, j'assiste à une envolée d'oiseaux. Au loin, des cris de mouettes se font entendre. Je m'arrête pour observer cet oiseau étrange perché sur ses grandes pattes se présentant à nous comme une statue dans un musée. Plongée en pleine nature, une mère de famille : «Avance et regarde devant toi ! », le silence est rompu, un couple passe, un enfant suivi de son frère et de ses parents, puis un groupe d'amis se promène, un couple âgé marche main dans la main, au loin des cris d'enfants. Mon regard s'oriente dans la direction des passants. On est chic, on fait du vélo en polo et en escarpins. Une douce odeur de marais réapparaît, retour dans ma contemplation de la nature. Une nouvelle odeur s'empare de mon esprit : parfum «Coco Mademoiselle». Je suis à la croisée de deux mondes : un monde approprié

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOTHÈQUE D'ARCHITECTURE DE NANTES
SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DE NANTES
DROIT D'AUTEUR

Le triomphe des vacances, Le port de Sainte-Martin-de-Ré, photo prise par Juliette Dupuis, le 30 juillet 2015.

par la nature, un autre par les citadins.

Après la promenade au cœur de la réserve naturelle, je déambule dans les rues sinueuses des villages de l'île. Façades aux vieilles pierres blanches, roses trémières et plantes grimpantes sur les façades, petits arbustes taillés à la perfection marquent le seuil des foyers. Les rues se présentent sous une harmonie de perfection, aucun déchet, aucune ordure ne se manifeste. Un passage dans une rue bordée d'un long mur blanc ne laisse apparaître que le toit d'une villa. Une caméra de surveillance est accrochée à l'angle de son portail opaque. L'île est sous contrôle, aucun espace ne semble laisser place aux libertés d'usage.

Dix-sept heures, ma journée en vélo se termine dans la capitale historique : Saint-Martin-en-Ré. Premiers contacts avec les rues aux abords du port de plaisance, on remarque le soin apporté aux façades et à l'espace public qui tend vers une esthétique urbaine idéalisée. Le rez-de-chaussée avec vue sur le port est occupé par des magasins : Napapijiri, Timberland, des hôtels 5 étoiles, des épiceries de produits locaux et des restaurants chics.

Je prends place dans un café sur le port, je regarde tomber le soir. Le serveur se dirige vers moi pour prendre ma commande. « Un café s'il vous plaît » ; « ça vous fera trois euros ». Je suis à l'île de Ré, mais les prix et les marques sont ceux de Paris.

Une architecture modeste se présente dans une pureté incontestable, appropriée par un monde luxueux. D'où est né ce paradoxe ? Comment cette architecture modeste peut-elle accueillir ce monde de luxe ? Quels sont les éléments qui constituent l'attrait touristique que connaît l'île de Ré aujourd'hui ?

Les espaces propres, les façades blanches bordées par cette nature surprenante font-ils l'objet d'une image fantasmée de l'île ou en sont ils le décor

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

nécessaire pour la mise en scène d'une classe sociale aisée ?

Une île témoin d'un passé paysan et de pêcheur, une île réelle, qui résiste au temps, qui résiste aux interventions d'un urbanisme moderne pose un esthétisme ambigu. Un bateau de pêcheur dans le port de plaisance de Saint-Martin, une vitrine, qui expose un manteau de fourrure à 3000 euros, intégrée dans une façade modeste, des « bars lounge » nous proposant des cafés à trois euros, une boulangerie avec une façade très épurée propose des sandwichs à minimum quatre euros, tout cela en devient le fondement d'interrogations entre l'habitat désinvesti et l'habitat récupéré. A la carte d'un restaurant de Saint-Martin en Ré on y lit « huîtres de l'île de Ré ». Les produits locaux dans les restaurants et les productions sur l'île sont invisibles. De ma journée, je n'ai pas vu un bac d'ostréiculteur traîner sur les pavés. Cache-t-on au voyageur, l'île rurale, celle du travail de la terre et de la mer ? La terre du labeur serait-elle soumise à celle du contemplateur ?

Une île de Ré l'été et une île de Ré l'hiver, des passants chics l'été et des agriculteurs avec des classes modestes l'hiver, des magasins de luxe ouverts l'été et des façades fermées l'hiver. N'existerait-il pas une ambivalence entre une île inappropriée par les paysans et habitants à l'année, et au contraire une réappropriation par une nouvelle classe élitiste ? Comment ces deux logiques humaines de regard et d'usage se réinventent-elles mutuellement ? N'y a-t-il pas une rétroaction entre la transhumance des uns et la sédentarité des autres ?

Qu'en est-il de la vie quotidienne de l'île de Ré lorsque ces voyageurs qu'on nomme « les parisiens » n'habitent plus l'île de Ré ? Quelles sont les identités de l'île de Ré ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Une île contrastée, Le port de La Flotte-en-Ré l'hiver, photo prise par Juliette Dupuis, le 18 décembre 2015.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DROIT D'AUTEUR

.

Une île contrastée, Le port de La-Flotte-enRé l'été, photo prise par Juliette Dupuis, le 30 juillet 2015.

« La complexité du paysage est à la fois morphologique (forme), constitutionnelle (structure) et fonctionnelle et il ne faut pas chercher à la réduire en la divisant. Le paysage est un systeme qui chevauche le naturel et le social Le paysage est une interprétation sociale de la nature »

Georges BERTRAND

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE I

De la vie ancestrale à la vie contemporaine

UN PAYSAGE RHÉTAIS EN MUTATION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA TERRE NOURRICIÈRE COMME VALEUR SOCIALE ANCESTRALE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans l'intention d'engager notre étude sur l'île de Ré, il semble qu'une étude préalable sur la géologie, la topographie et les conditions naturelles de l'île de Ré est nécessaire à la compréhension du territoire. Tout comme Geddes le propose, en faisant cette analyse, il en vient à comprendre :

- La géologie, le climat, les différents approvisionnements naturels.
- Les sols, la végétation, la vie animale, etc.
- Les activités des hommes développées face aux ressources présentes et aux conditions exposées.

Cette première lecture du territoire qui retrace l'origine du territoire rhétais est complétée de récits d'habitants qui nous offrent une vision sur des formes d'occupation encore présentes sur l'île de Ré.
On verra qu'elles se sont pour une grande part organisées et structurées autour des conditions géologiques, topographiques et naturelles de l'île de Ré.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ORIGINE DE L'ÎLE DE RÉ

L'île de Ré, située en Charente Maritime, se trouve à 5 km de La Rochelle. Ce territoire insulaire entouré par le Pertius Breton au Nord et le Pertius d'Antioche au Sud, va se façonner au fil des siècles à travers l'interaction de l'homme et de la nature. La première liaison de ces îlots s'est alors faite au cours du premier millénaire par la formation d'un cordon dunaire entre Les Portes-en-Ré et Ars-en-Ré. Ce phénomène a fait émerger une mer intérieure aujourd'hui nommée le Fiers d'Ars. Des dépôts de brie (alluvions argileuses) ont formé dans cet espace, une zone marécageuse appelée les Sartières. Une prise de l'homme sur la mer par un endiguement au fur et à mesure de la sédimentation, a ainsi permis de créer les marais salants. La fixation de l'alluvionnement lors de la création des marais salants a accéléré la jonction des différents îlots, en commençant par Ars et Ré puis Loix et Ré pour ensuite arriver au cours du XIXe siècle à la forme actuelle de l'île.

Le développement différencié entre les parties nord et sud de l'île va être l'origine d'une distinction très forte de la nature des sols de ces deux parties. L'exploitation du territoire insulaire qui a participé à son équilibre s'est développée en relation à ces singularités. Sur la partie sud quant à elle, qui est exposée à des conditions géologiques et climatiques favorables a vu se développer à partir du XIIe siècle, une activité viticole dotée d'une importante occupation humaine. La seconde partie qui a été façonnée par l'entremêlement de la mer et de la terre a permis l'arrivée de la saliculture et de l'ostréiculture. Le développement différencié de ces deux parties en découle aussi de son occupation par la souveraineté de grands seigneurs féodaux qui, à partir du XIe siècle, vont effectuer des donations à des abbayes, chargées d'assurer l'exploitation de leurs terres.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

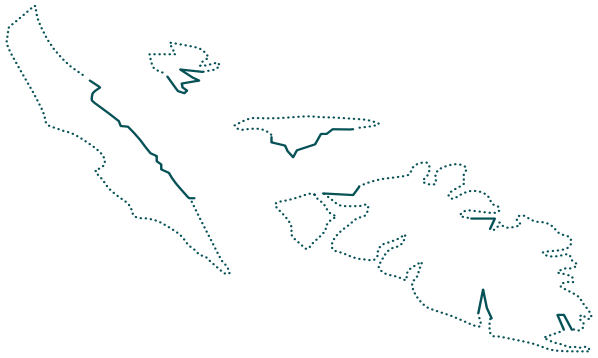

Jusqu'au début de notre ère, l'île de Ré était un archipel composé de quatre îlots : les Portes, Ars, Loix et Ré

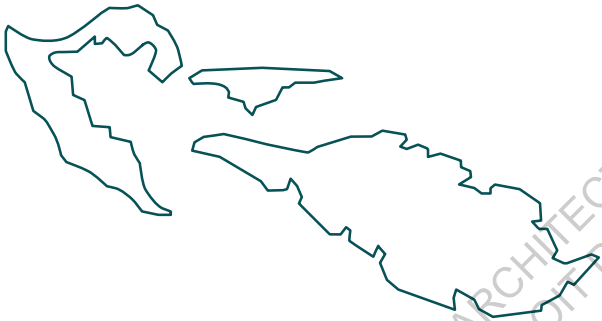

Au cours du premier millénaire, les ilots d'Ars et des Portes se sont trouvés réunis par la formation d'un cordon dunaire

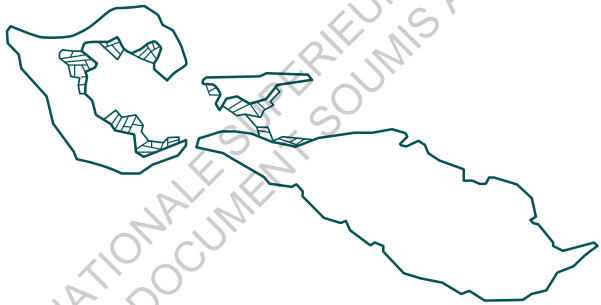

Un mer intérieure s'est alors constituée : le Fiers d'Ars. Dans cette baie en voie de formation sont venus se déposer des alluvions argileux appelés brie. Les zones marécageuses issues de ces dépots, ont été endiguées au fur et à mesure de la sédimentation afin d'y établir des prises de marais salants

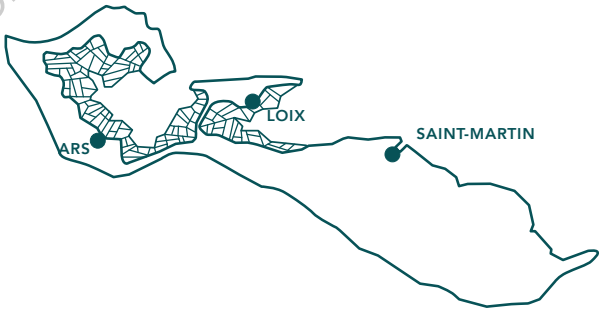

La création des marais salants, en fixant l'alluvionnement, a accéléré la réunion des îlots d'Ars et Ré puis de Loix et Ré jusqu'à atteindre les contours actuels de l'île au cours du XIXè siècle

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUPÉRIEURE DE NANTES
DOCUMENT SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME
ARCHIVES

Carte de l'Ile de Ré, *Plate XLIV,* (Archives départementales de la Charente-Maritme, FR_AD017_16_5 Fi RE (Ile de)

C'est ainsi que la moitié Sud de l'île constituée de Saint-Martin, Sainte-Marie de Ré, La Flotte et Le Bois, a été occupée par des moines cisterciens qui ont fondé l'abbaye appelée aujourd'hui Châtelier. La moitié Nord formée des îles d'Ars et de Loix a quant à elle, été façonnée par les seigneurs relevant de l'abbaye de Saint — Michel.

C'est ainsi que l'évolution du territoire par sa position géographique et au travers de son histoire d'eau et de sa terre à vocation agricole a modelé une diversité paysagère encore présente aujourd'hui.

Sur la partie de l'archipel du Fiers d'Ars, les constructions villageoises se sont faites en fonction de la protection maritime. Les marais salants qui constituent aujourd'hui une grande partie du paysage ont été créés par les moines de l'abbaye de Saint Michel et de l'Herm vers le XIIe siècle pour l'exploitation de la saliculture qui va prendre son essor à partir du XVe siècle. Cette activité a étendu la surface de l'île de Ré de 1500 hectares en prenant des terres sur la mer jusqu'au XIXe siècle. Avec des sauniers qui ne sont pas propriétaires des marais jusqu'à la fin du XIXe siècle l'aménagement de ces salines s'est fait de manière géométrique et compartimentée. Ceci a engendré par la suite un parcellaire salicole entièrement morcelé et un fonctionnement complexe. Les bassins qui ne faisaient pas partie des zones du marais en propriété individuelle, et qui alimentaient plusieurs aires saunantes obéissaient à une organisation communautaire. Cette organisation s'est appliquée pour l'ensemble du système hydraulique, les voies d'accès, les quais d'embarquement et les digues. Les propriétaires, c'est-à-dire, les bourgeois rochelais, négociants rhétais et propriétaires terriens, n'ont cédé les marais à leurs exploitants qu'à la fin du XIXe siècle lors de la crise salicole.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Carte de l'Ile de Ré, *Isola Del Ré, (*Archives départementales de la Charente-Maritime, FR_AD017_16_5 Fi RE (Ile de)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un paysage façonné par l'activité ostréicole, les marais salants du Fiers d'Ars, photo prise par Juliette Dupuis, le 30 juillet 2015.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

GESTION HYDRAULIQUE DU MARAIS SALANT

«Le principe consiste à favoriser l'évaporation naturelle de l'eau de mer tout au long d'un vaste circuit hydraulique. À l'issue de ce long cheminement, l'eau se trouve saturée en sel et celui-ci cristallise. Si le principe est simple, il nécessite cependant une grande maîtrise du réglage des débits entre les étapes successives du marais. Cette gestion hydraulique est assurée par des conduites en bois ou maintenant en plastique.

La formation du sel est donc totalement tributaire des conditions météorologiques et la saison de récolte ne dure en général que de juin à septembre. Il suffit d'une averse pour réduire à néant plusieurs jours de récolte.» [1]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

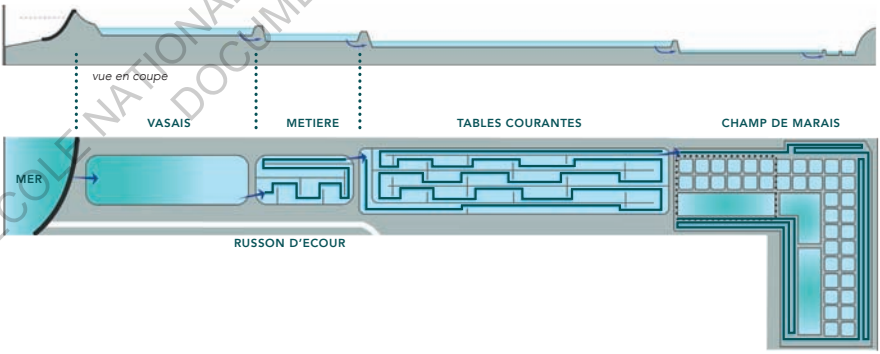

1. La gestion hydraulique du Marais, *Conception Jean Noviel - Ecomusée du Marais Salant © 2001*, disponible sur : http://www.marais-salant.com/html/marais.html, consulté le 16/01/2016

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'ostréiculture a commencé à se développer sur l'île de Ré et petit à petit a investi les marais dont le Fiers d'Ars dans la deuxième moitié du XXe siècle. Cette activité qui occupe les clairs bassins, qui ont été creusés dans l'argile pour la récolte du sel, participe elle aussi à l'attractivité paysagère de l'île d'aujourd'hui. En effet, les bassins d'eau de mer et d'eau douce permettent le raffinement des huîtres de l'île, et viennent dessiner des lignes géométriques tracées sur l'estran.

Alors que toute cette partie située au Nord révèle le côté amphibie de l'île de Ré, la plaine de Sainte-Marie de Ré illustre quant à elle l'origine de l'île terrienne. Le village s'est en effet constitué en retrait du littoral en relation directe avec la viticulture. Les vignes, qui furent introduites sur le territoire à l'époque médiévale sous l'impulsion des seigneurs et de l'église, couvraient une grande majorité du territoire avec leur quatre-vingt-dix-sept pour cent de terres cultivables à la fin du XVIIe siècle. Cette exploitation qui façonne encore les paysages de l'île aujourd'hui était en premier un choix lié à la situation géographique. En effet, le climat très favorable et la composition des sols (argile, décomposition calcaire et sable) procurent ensemble un atout pour la culture de la vigne. La production a atteint plus de 4500 hectares à la fin du XVIIe siècle a réussi à perdurer jusqu'à la crise du phylloxera qui a touché l'ensemble des vignobles européens du XIXe siècle. À l'aube du XXe siècle, la vigne ne représentait alors plus que 1800 hectares sur l'île. Cette diminution inexorable de l'espace cultivé a de ce fait impulsé en parallèle à la vigne, de nouvelles cultures, particulièrement la luzerne, la pomme de terre, les asperges et aussi l'élevage. Cette polyculture fait recourt à un partage de parcelles, a participé à l'évolution des paysages rhétais.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les vendanges à l'île de Ré,
Collection de l'exposition 75 ans de Rivedoux

LES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT

Les villages rhétais, qui se sont façonnés avec l'organisation des bâtiments, la forme des constructions et les détails architecturaux, découlent en réalité de l'organisation des surfaces exploitées sur le territoire insulaire. La volumétrie simple et régulière du bâti en est ainsi la caractéristique première. Chaque élément architectural et son mode de répartition dans l'espace sont dictés par l'« habité » de l'homme dans son milieu. Les maisons rhétaises, qui servaient de centre d'exploitation à la cellule familiale, étaient en lien direct avec l'exploitation agricole. Leur dimension, leur plan se sont en effet développés autant en fonction de la récolte que de la nécessité d'abriter les animaux et les machines. C'est, de ce fait, qu'un passage couvert donnait accès au terrain qui reçoit les dépendances agricoles : chais à vin, granges, réserves, ainsi que les abris pour les animaux. À l'intérieur de la cour, des dépendances se sont construites selon l'intérêt des fonctions pratiquées : le chai, bâtiment généralement massif et de grand volume, ne dispose que de peu d'ouvertures sans aucune régularité, dont la dimension et la position découlent des fonctions. Il en va de même pour les abris à matériel qui n'étaient souvent qu'un simple toit. Les réserves et les abris pour les animaux étaient de modestes dimensions. La maison rurale était vue comme un instrument agricole. Ses dimensions, sa forme, sa disposition interne étaient forcément adaptées au système de culture et à l'étendue de l'exploitation.

À l'île de Ré, on y retrouve, essentiellement, la maison à cour fermée ou la maison en ordre serré. Elle est formée de plusieurs bâtiments spécialisés, contigus et disposés en fer à cheval autour d'une cour dont le quatrième côté est fermé par un mur avec portail.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CAUE 17, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,* Éd. 2012, Impression Iro, 2003

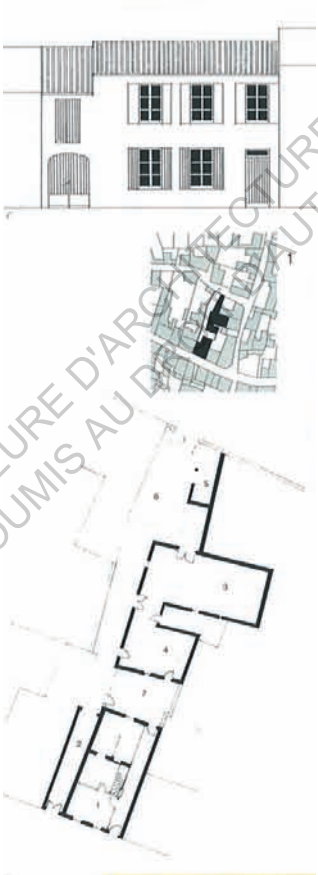

1- habitation
2- passage
3- chai
4- réserves
5-étable
6- cour
7-potager-verger

Maison rurale à La Flotte

Propriété à cour fermée à Sainte-Marie de Ré

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Battage à l'île de Ré,
Collection de l'exposition
75 ans de Rivedoux

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il est cependant important de soutenir que même si les maisons rurales étaient des instruments agricoles, elles devaient en plus de s'adapter à la structure parcellaire du finage répondre aussi aux conditions climatiques. C'est ainsi que leur aspect externe architectural découle d'une nécessité de la vie d'une communauté rurale. Le village s'organisait alors en finage pour permettre d'englober les jardins, les champs, les prés, exploités individuellement, les landes et les bois, pour les utiliser collectivement.

Par le fait que le territoire de l'île de Ré est de nature restreinte et finie, l'habitat a dû s'y développer de manière concentrée dans le but d'économiser la place et de mieux se protéger du danger venu de la mer. On a pu remarquer, en plus de cette concentration forte de son habitat dû à la topographie locale et de la volonté d'économiser l'espace, que les rues sinueuses se sont formées de façon à faire face aux intempéries. C'est à partir, de l'élargissement de ces rues, que ce sont constituées les places.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Structure ancestrale, Rue sinueuese de Saint-Martin-en-Ré, photo prise par Juliette Dupuis, le 20 novembre 2014

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT MIS À DISPOSITION SOUS DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
BIBLIOTHÈQUE - DOCUMENTATION
DROITS D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Battage à l'île de Ré,
Collection de l'exposition
75 ans de Rivedoux

L'EXPLOITATION AGRICOLE COMME STRUCTURE DE VIE ANCESTRALE

La morphologie du paysage insulaire déploie son manteau de champs nus, non enclos, jusqu'à l'horizon, où rien ne gêne la vue et où au-delà de cette uniformité, on voit souvent se dresser le clocher du village voisin. Cela découle de l'organisation des structures agraire. C'est alors, en analysant le paysage d'un finage lorrain, qu'on peut émettre l'hypothèse du type de structure agraire de l'île de Ré. En effet, le plan cadastral de Sainte-Marie de Ré se révèle de manière similaire à celui du paysage lorrain pris pour type. On parle alors de paysages de champs ouverts, appelés en France «champagne», mais désignés dans la terminologie internationale sous le nom d'openfield (mot anglais équivalent). Ce système de structure qui présente un paysage stéréotypé et assez uniforme est caractérisé par des champs dont la forme en lanières est démesurément longue par rapport à leur largeur. Ils se regroupent par paquets de lanières de même sens. On y observe une absence de clôture, d'arbre dans les champs, forme rubanée et ordonnée des parcelles groupées en quartiers, ce qui semble traduire une volonté organisatrice.

Lorsqu'on observe les anciens cadastres de l'île de Ré, c'est bien ces caractéristiques de la morphologie agraire d'openfield qu'on retrouve. Cette structure d'exploitation qui s'est modelée par ces usages «collectivités» en fait les paysages d'aujourd'hui. Le dessin des finages, l'habitat groupé, la forme et la dispersion des parcelles, tout ce qui était codifié par un cadastre s'est, en effet, solidement maintenu.

Même si l'on a tendance à caractériser l'habitat de l'openfield en habitat groupé c'est-à-dire en un seul village rassemblant les habitants au milieu du finage qui correspond plus ou moins au territoire d'une commune

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

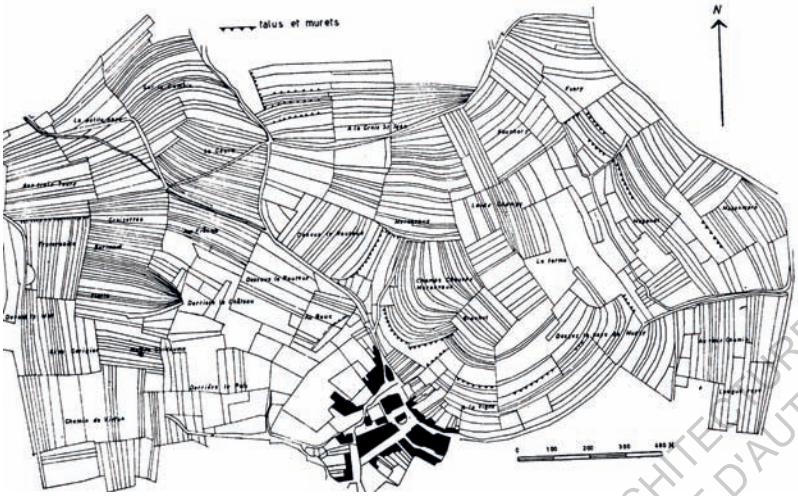

Plan cadastral du finage d'un village lorrain (Bleid, Lorraine beige). *Habitat groupé en un « village-en-tas »;*
(D'après Dussart, « Bulletin de la Société belge d'études géographiques », 1961, p. 33.)

Plan cadastral de Sainte-Marie-de-Ré - 3022 W 4370 - [1960]-[1980] - *Cadastre remembré (vue 1)*
(Archives départementales de la Charente Maritime)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR
Archives départementales de Charente-Maritime

RENÉ[1]

«Sur l'île de Ré, on a quand même des choses intéressantes. On a d'abord un sol qui est quand même très productif, si on veut faire du blé, bon ça vient, on n'aura pas du blé comme dans la Beauce, mais on en aura quand même. Et puis à peu près toutes les choses viennent. On a des terres légères, des terres dures, des terres argileuses, des terres sablonneuses. On a, à peu près, tout donc on peut planter à peu près n'importe quoi! Et ça pousse !»

1. René MASSÉ, *cf.*annexe p.235

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Itinéraire avec René, photo prise par Juliette Dupuis , le 10 décembre 2015

«À partir de là ce sont les vignes. Plus on remonte, plus on arrive à avoir de la qualité pour les vins, c'est pour ça qu'on a mis des cepages pour faire du vin de pays.»

«Là, ce sont des terrains, ce sont des sables.
Ici pour les pommes de terre, c'est formidable ! La pomme de terre peut grossir de la pluie et elle peut grossir aussi parce que la terre n'est pas dure !»

«Alors, tout ceux-là sont des terrains de qualités et d'ailleurs ça se voit ! Et après on retombe sur les marais salants. Là, ce sont des terrains extra pour avoir du vin de qualité.»

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LES DROITS AU DROIT D'AUTEUR

rurale. Les communes de l'île de Ré (anciennement les paroisses) comprennent plusieurs hameaux dont chacun est le centre d'un petit open-field. La dispersion de ces nombreux hameaux dans le territoire insulaire est aujourd'hui l'empreinte qui participe à l'identité des lieux. En effet, ces lieux, appelés «lieux dits» et portant des noms qui rappellent leur particularité topographique ou historique, sont si bien ancrés dans l'esprit de certains habitants qui les pratiquent aujourd'hui.

Cette observation nous fait remarquer que la préservation de l'identité des lieux ne s'arrête pas au respect d'un ordre de composition architecturale ou d'une préservation des activités traditionnelles. Elle se retrouve aussi dans toute l'organisation des habitants au travers la géographie et l'exploitation insulaire.

Lors des rencontres, les entretiens, que j'ai pu avoir avec René[1], ancien viticulteur à la Couarde et Bernard[2], ostréiculteur sur l'île, nous révèlent toute une autre partie de ce qu'est l'île de Ré au travers de ses paysages. En effet, ces deux exploitants agricoles, nous parlent des paysages de l'île de Ré selon l'ordre naturel qui permet de faire fonctionner des écosystèmes. En d'autres mots, lorsqu'ils nous parlent de ces paysages, ils n'évoquent pas l'esthétisme, mais toute la richesse des relations, des échanges et cycles entre terre, air, eau et le monde vivant, végétal et animal qu'on y retrouve.

Toute cette interaction de la Nature et de l'Humanité a ainsi construit l'environnement de l'île de Ré. En effet, cette analyse d'édification et d'organisation de l'environnement nous permet de comprendre que c'est à travers leurs signes, leurs valeurs et leurs sens que les habitants rhétais ont façonné leurs paysages.

1. René MASSÉ, *cf.*annexe p.233

2. Bernard PERRAIN, *cf.*annexe p.232

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«Le paysan ne parle pas du paysage. Il n'a pas la parole. S'il l'avait, il dirait peut être qu'une belle vue n'a jamais rempli l'estomac. Il fait paysage et le négocie. Il fait le pays que le peintre dire»

Michel SERRES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«On a trois endroits où l'on fait les parcs, il y a le marrais c'est en allant sur Ars où il reconstruise la digue après la couarde. On y va en tracteur, on peut commencer une heure une heure ½ avant le bas d'eau et donc faut que ça découvre quand même.»[1]

«De l'autre coté on a le Fiers, donc là on y va avec un bateau à moteur, là c'est 3 heures avant le bas d'eau. Et après on a Loix. Il faut un coefficient assez fort pour y aller. Parce que les grands coefficients c'est là où la mer se retire moins donc là on a le temps.»[1]

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DOCUMENT SOUMIS AU

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

«Une des raisons pour laquelle j'ai choisi le métier ostréicole, on a le contact avec la nature, il y a les huîtes, mais en dessous faut voir ce qui se développe comme vie. Quand les huîtres pondent pour se reproduire ça va servir de nourriture aux crevettes, qui elles vont servir de nourriture aux poissons. Les plus grandes réservent de poissons ce sont les parcs à huîtres, parce que les pécheurs ne peuvent pas y venir. Ce sont des zones de protection naturelle. Et puis nous on travaille et il n'a jamais autant de travaux que où l'on est. Là, actuellement, je retire les poches des parcs à huîtres, dans ces poches il y a des petites crevettes qui tombent et il y a les petits échassiers qui savent là que je vais là et ils me suivent. C'est une curiosité ! Je recule mon tracteur que je mets dans le marais, je n'ai pas fini de faire ma marche arrière, que déjà le petit oiseau était posé sur mon bateau. »

1. Bernard et Véronique PERRAIN, *cf.*annexe p.234

Bernard et Véronique en pleine activité dans leurs marais, photo prise par Bernard et Véronique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Aujourd'hui on peut encore voir, à travers les différentes orientations des communes sur l'île, la manière dont le territoire s'est développé et en saisir encore les origines expliquées ci-dessus. En effet, la Flotte et Saint-Martin de Ré, qui font face au Pertuis Breton et qui sont à l'abri des vents dominants d'ouest sont les deux villes-ports de l'île de Ré. On y retrouve aussi un port ancien à Ars-en-Ré, situé au fond du Fiers d'Ars. Face au Pertius d'Antioche, les villages, Sainte-Marie de Ré, le Bois-Plage en Ré, la Couarde-sur-Mer, et Saint-Clément des Baleines, se sont quant à eux, implantés en retrait du littoral. Tandis que pour Loix et Les Portes en Ré, leur situation quasi insulaire a fait que ces villages se retrouvent au centre de leur territoire. À la pointe de l'île qui fait face au continent va se développer un hameau, sous le nom de Rivedoux Plage, qui sera dépendant de Sainte-Marie jusqu'à devenir une commune au XVIIIe siècle lors de l'avènement du tourisme. Cette commune a connu, par sa situation et avec l'arrivée d'un pont reliant l'île au continent, une forte urbanisation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

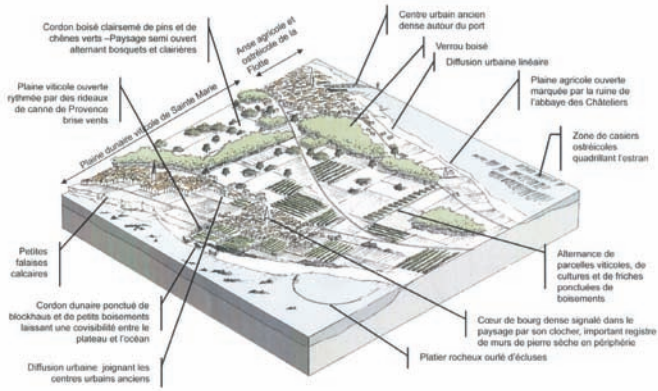

Diagramme paysager de Sainte-Marie-de-Ré, Communauté de Communes de l'Ile de Ré, *SCoT de l'Ile de Ré*, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

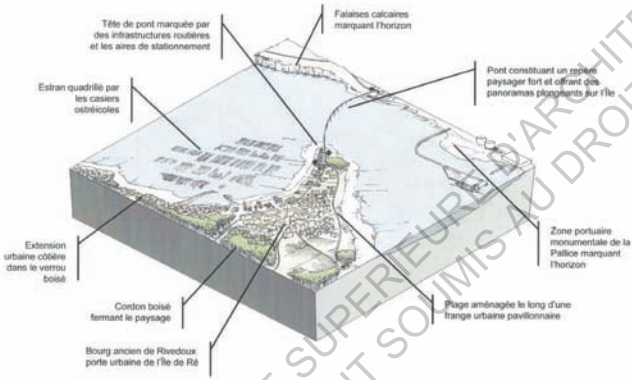

Diagramme paysager de Rivedoux, Communauté de Communes de l'Ile de Ré, *SCoT de l'Ile de Ré*, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

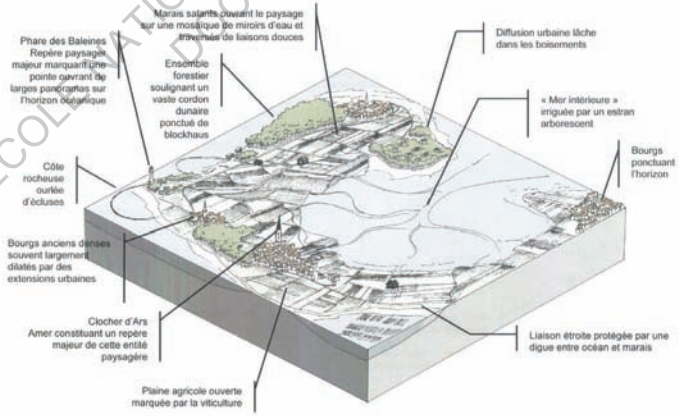

Diagramme paysager des Portes- En - Ré, Communauté de Communes de l'Ile de Ré, *SCoT de l'Ile de Ré*, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA TERRE CONTEMPLATIVE COMME VALEUR DE L'OISIVETÉ

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Après une première lecture sur la formation des premières strates de l'île de Ré, une vision sur différentes pratiques qui y sont attachées, l'intention, dans cette deuxième partie, est d'évoquer l'évolution de la société qui pour l'île de Ré ne sera pas la révolution industrielle, mais celle des temps libres.

L'observation des différentes industries du tourisme, des commerces et des activités culturelles, présents sur l'île de Ré fait comprendre son économie principale. Et aussi, à travers quel secteur, son territoire s'est réorganisé.`

Cette analyse du territoire qui fait suite à celle de son origine permet d'apporter une compréhension sur les développements faits, mais aussi ceux à anticiper.

Sans parcourir cet état de fait, notre vision sur ce qu'est l'île de Ré et notamment sur son origine restera trop faible et nous amènerait à faire de nombreuses erreurs sur les projets d'évolution à proposer.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE DÉSIR DU RIVAGE

L'organisation de l'exploitation agricole de l'île de Ré a, petit à petit, laissé place à une nouvelle activité qui a redéfini les relations de l'homme avec son milieu.

En effet, les particularités de la vie et des milieux insulaires font de ce territoire, une nouvelle terre d'élection pour de nombreux artistes à partir du XIXe. Ces derniers ont alors trouvé des sources d'inspiration et matière à création sur l'île de Ré. Les écrivains, peintres, cinéastes et musiciens ont par leur regard et leurs œuvres construit par l'image un nouveau symbole d'idéaux collectifs. Ces premiers voyageurs qui idéalisaient cette « terre à part » ont établi un rituel d'appréciation du paysage de l'île de Ré. Alors qu'elle était perçue comme répulsive durant de longues années comme passage obligé pour le bagne, ils ont au courant du XIXe siècle, trouvé l'expérience de l'ailleurs et de l'intime comme s'ils étaient, dans un micro-cosme privilégié.

Dans les premiers ouvrages écrits sur l'île, une dualité pour ce désir des paysages se fait sentir. Certains, notamment Dumazet, révèlent certes la beauté du Fiers d'Ars à marée haute, mais la marée basse est perçue comme un paysage sinistre et répugnant. On ressent, dans ces premières approches par l'art et la littérature, la naissance d'un nouveau regard sur les paysages de l'île de Ré qui a émergé de ce désir du rivage qui en inspirait les peintres et les poètes.

Un peintre et auteur, nommé Eugène Fromentin, nous fait part dans ses écrits à propos de la plage de la Conche des Baleines « je n'ai jamais rien vu d'aussi exotique et qui ressemble plus à ce qu'on lit dans les voyages ». [1]

L'île de Ré était une réelle source d'inspiration pour des grands

1. CIFUENTES Marie-Laure (coll.), *Candidate au label Pays d'Art et d'Histoire*, Imprimerie Rochelaire, 2012

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

peintres, notamment, les peintres de Montparnasse dont, Roger Natter ou Jean Franck Baudoin qui dès les années 1920 sont venus séjourner à l'île de Ré et ont honoré les paysages rhétais dans leurs œuvres. D'autres comme Raphaël Drouart ont délaissé Paris pour s'y installer de manière permanente.

Alors que la perception du territoire s'est faite au courant des siècles, essentiellement à travers l'exploitation des terres, avec un rapport direct au pays, une connaissance extrême de son sol et du climat environnant, l'arrivée de personnes extérieures a, quant à elle, porté un tout autre regard sur l'île de Ré. Ceci a impulsé une nouvelle façon de percevoir ce territoire. Les habitants de l'île de Ré, qui percevaient leur propre pays comme leur lieu de travail, leur lieu de rentabilité, où ils exerçaient un rapport de propriété sur leur territoire contribuant à l'utilité sociale. Comme on a pu le voir à travers les premières appropriations des sols du pays, la propriété était usée en fonction de la production économique. Ce sont les premiers voyageurs, avec leur distance par rapport à la vie quotidienne, qui ont évoqué dans leur carnet de voyage ou par la peinture ou la littérature, un nouvel aspect des lieux rhétais. Ces premiers voyageurs, qui sont les peintres, les poètes, les écrivains, percevaient l'île à travers un esthétisme du paysage. Ce nouveau groupe, qui a entretenu un rapport au territoire en relation à cette appréciation esthétique, a ainsi produit de nouveaux sentiments, symboles et idéaux à l'île de Ré.

Une nouvelle appropriation du territoire a, de ce fait, pris forme. Des personnes ont dans cette lignée mis en œuvre des rapports de propriété par un ensemble de conduites nouvelles. L'utilité du territoire a été complètement différente dans cette nouvelle occupation.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Marais Salants, aquarelle sur papier d'Ocatve Patureau, dit Tatave, seconde moitié du XXe siècle,
Collectif Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré.

« L'île possède une lumière unique, la plus belle que je connaisse en Europe et qui réalise ce paradoxe d'être à la fois éclatante et subtile, italienne et bretonne toute ensemble, une espèce de petit miracle que Dieu a créé pour les peintres qui ont le goût de l'espace et l'amour du vide»[1]

Roger Chapelain-Midy (1904-1992)

1. CHAPELAIN-MIDY Roger (peintre), Ré, *île accueillante*, Texte & illustrations de Gaston Ballande. Exemplaire n°4582. Éditions Jeanne d'Arc, Saint-Martin-de-Ré, 1950 ©Collection particulière

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Si dans la première partie on voit que les rites de propriété concourraient à l'utilité sociale et économique pour les paysans (agriculteurs, ostréiculteurs, sauniers) , ou même encore à l'utilité politique pour les seigneurs, aventuriers, et explorateurs; les premiers voyageurs ont comme évoqué ci-dessus, impulsé un autre rapport à la propriété. En effet, par leur lecture esthétique de l'île de Ré, leurs rapports de propriété relevaient de modes d'usage du territoire qui n'avaient aucune utilité sociale. Ces écrivains, peintres et poètes se sont approprié en réalité les lieux de l'île de Ré en leur assignant une représentation symbolique qui est celle du paysage. Certains espaces de l'île de Ré sont alors devenus des paysages, par la valeur symbolique que lui conférait des rites de propriété qui étaient effectués par les membres d'un groupe social (peintres, poètes, écrivains) Ces nouveaux rites ont été les prémices d'une vocation touristique en commençant tout abord par attirer les premiers baigneurs. En effet, c'est au tournant du XXe siècle que se sont pratiqués les bains de mer sur l'île de Ré. Cette nouvelle occupation de l'espace n'était cependant pas adaptée au territoire rhétais qui s'est construit essentiellement en relation à son exploitation agricole. En effet, on lit dans la description de David Canard du territoire rhétais, lors de ces premières occupations que «Saint-Martin-de-Ré et la Flotte, les principaux ports dotés d'un estran rocheux surmonté de petites falaises, ne correspondent pas aux attentes de l'époque et les plages de sable de la côte sud ne sont quant à elles pas suffisamment aménagées. C'est ce qui fait dire au guide Joanne, édité en 1910, que la plage de La Couarde, bien que "vaste, belle, sableuse [...] ne dispose pas de chalet, si ce n'est qu'un café et un belvédère»[1]. Ces nouvelles pratiques ont par cela impulsé une réorganisation du territoire. David Canard dans son ouvrage "l'île de Ré" continue à nous révéler cette nouvelle ère touristique

1. CANARD David, île de Ré, La Crèche, Geste édition, 2010.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

qui prend place sur l'île. "Les plages commencèrent à être aménagées, avec des cabines, des cafés et plusieurs chalets qui furent montés sur les dunes de La Couarde, dont un construit par M.Macabiou dans lequel la fameuse Mistinguett vint passer quelques jours." [1]

C'est ainsi, dans le but d'accueillir l'arrivé des touristes que certains lieux se sont transformés pour donner lieu à cette nouvelle activité. La caserne Toiras située en face de la citadelle de Saint-Martin a été réhabilitée en une colonie de "Vacances Populaires Enfantines".

Dans les années trente, en plus de ces bâtiments, se sont développés quelques aménagements pour recevoir le tourisme, comme "l'hôtel des Gouverneurs à Saint-Martin puis la colonie de la Grainetière à la Flotte. »[2]

De plus, même si le phénomène touristique qu'on a observé sur le littoral atlantique et méditerranée a été très largement mesuré sur l'île de Ré, d'autres appropriations de l'oisiveté ont pris forme notamment, "le journaliste parisien Henri Béraud, qui acheta une maison à Saint-Clément-des-Baleines et qui a participé sans doute à valoriser l'île dans le milieu littéraire parisien".[3] Dans ce même mouvement, quelques personnalités intellectuelles ont profité de l'exode saunier pour racheter ou louer des propriétés dans le nord de l'île. Malgré ce grand bouleversement, l'île ressemblait encore dans les années 50 à celle de 39, où l'attachement à la terre et les traditions familiales étaient très présents. Cependant, en 1955 un véritable essor touristique s'est clairement exprimé sur l'île de Ré. Ce phénomène qui résulte du développement de l'utilisation de l'automobile a bouleversé la structure sociale et l'organisation spatiale du territoire. En plus du déclin de l'agriculture qui a entraîné une baisse de la surface agri-

1. CANARD David, île de Ré, La Crèche, Geste édition, 2010, p.81W

2. *Ibid,* p.81

3. *Ibid,* p. 82

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Plage à l'île de Ré,
Collection de l'exposition
75 ans de Rivedoux

cole cultivée, ces rites de loisir liés à des pratiques paysagères ont entraîné un véritable changement dans l'image de l'insularité. Ses paysages se sont métamorphosés : les espaces boisés remplaçant les champs cultivés se sont développés, les campings, parcelles privées et résidences secondaires se sont multipliés de manière plus ou moins dispersée. Les aménagements qui répondent à cette nouvelle activité ont, de ce fait, rendu la côte du littoral, qui était décrite de sauvage par les premiers voyageurs en une véritable côte attractive. L'urbanisation ne se développe plus en rapport aux exploitations des terres, mais face à la mer, au plus près du linéaire côtier.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Parking pour les vacanciers à l'Ile de Ré,
Collection de l'exposition
75 ans de Rivedoux

LE TERRITOIRE RÉORGANISÉ PAR LA MISE EN DÉSIR DES LIEUX

L'île de Ré n'a certes pas été bouleversée par l'installation d'usines lors de la révolution industrielle, mais de la même manière que cette dernière, elle a subi des grands changements d'organisation par l'arrivée des vacanciers. Son espace s'est ainsi vu se réorganiser en peu de temps, en fonction de son nouvel usage et de la perception des lieux.
Le monde de la circulation des marchandises, des individualités et des images spatiales a pris le pas sur l'ancienne fusion individu, communauté, espace. L'essor touristique dans les années cinquante et soixante produit en relation avec le développement des infrastructures autoroutières, a impulsé un nouveau rapport entre la société et l'espace jusqu'à en bouleverser l'évolution des territoires. Dans cet élan d'améliorer l'accessibilité à la majorité du territoire, grâce aux progrès techniques, l'île de Ré s'est vue passer d'une île à une presqu'île avec l'arrivée d'un pont long de trois kilomètres la reliant au continent. Cette infrastructure a impulsé la mutation géographique de l'île et de ce fait, encouragé la transformation du territoire insulaire qui était en cours depuis le début du siècle.

En revenant sur l'évolution générale de la société, on a pu voir que les images données pendant 20 ans aux villes comme étant une énergie collective se sont vite détériorées pour devenir solitude, industrie, pollution, foule, danger. Ainsi la campagne qui est devenue un lieu idéal de week-end et de vacances pour une partie des citadins, a fait émerger un nouveau désir d'habiter. La deuxième génération de vacanciers a développé une dimension nouvelle dans le voisinage du travail et du loisir. Dans cette nouvelle société de mobilité avec le développement de nombreuses infrastructures, vivre de manière permanente dans le territoire

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de son oisiveté enfantine et travailler dans la ville voisine sont devenus possible. Ainsi, pour en revenir à l'île de Ré, c'est à partir de 1988, date de la construction du pont, que la deuxième génération d'estivants s'est installée, mais cette fois-ci, non plus comme vacancier, mais comme habitant permanent. La distinction entre le nord et le sud s'est alors intensifiée par une urbanisation déséquilibrée entre les villages du sud proches du continent et ceux du Nord. En effet, ces nouveaux ménages dans l'île de Ré se sont installés de manière stratégique par rapport à leur lieu de travail. Ce phénomène peut en effet être révélé par l'entretien effectué avec Patrice et Ching.

Ainsi par sa proximité au pont, la commune de Rivedoux-Plage s'est marquée comme l'une des communes les plus dynamiques de l'Île sur les plans démographiques et économiques. Devenue la porte d'entrée de Ré, avec sa morphologie étroite qui résulte de sa situation à la pointe de l'île, Rivedoux-Plage a connu une pression routière très forte due à une difficulté de gestion des flux de circulation. Cette commune en est devenue l'exemple même du chaos urbain qu'a pu engendrer le tourisme et plus généralement, la société moderne.

Au cours du XXe siècle, l'émergence d'un nouveau rapport au territoire est impulsée par un bouleversement de paradigme. Une nouvelle manière d'habiter, dictée par l'idée de la liberté, de la responsabilité de chaque acteur individuel dans la construction de son être et de ses valeurs, est née. L'essor touristique a ainsi transformé le littoral atlantique et méditerranéen en impulsant un désordre dans la construction. La forme chaotique qui résulte d'une accumulation de bâtiments, qui n'ont qu'un égard pour leur utilité propre, est alors venue s'opposer à l'arrangement ordonné qui était régi par un principe général, par exemple, l'exploitation agricole pour l'île de Ré.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHING ET PATRICE[1]

«Nous, on est entouré de résidences secondaires et encore Sainte-Marie est une commune où il y a encore suffisamment de résidants permanents parce qu'elle est relativement proche du pont. Comme moi, je n'aurais pas été m'installer aux Portes! Quand je suis arrivé pour moi Sainte-Marie c'était le plus loin que je pouvais envisager. J'aurais même trouvé une maison à Saint-Clément ou aux Portes, je n'aurai pas pu, c'est trop loin.»

1.Ching et Patrice COSAERT, *cf.*annexe p.237

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le territoire Rhétais a certes été très peu touché par ce chaos urbain grâce à l'arrivée des touristes qui s'est faite plus tardivement, mais l'organisation de l'occupation a cependant été très bouleversée. Le littoral qui a pris le pas sur l'intérieur des terres a perturbé l'organisation formelle qui résultait de facteurs d'ordre et de cohérence qui rentraient en jeu simultanément. En d'autres mots, la puissance d'une cohérence dans l'architecture traditionnelle de l'île se dégageait de l'association de quatre facteurs (ressemblance, proximité, clôture, orientation) qui interagissaient simultanément à des échelles différentes. L'ensemble formait alors une unité indissociable.

Ce chaos à l'île de Ré qui se définit par le mitage du territoire agricole, la création autant de campings privés anarchiques que de campings classés inadaptés et mal implantés, l'implantation des zones artisanales irrationnelles, l'apparition de pavillons style banlieue parisienne en zone périurbaine, le développement du commerce en grandes surfaces à l'extérieur des communes, la violation du littoral, etc. on apporté une conscience sur l'impact des nouvelles constructions sur le territoire. En effet, c'est à partir de ce constat, qu'en 1967, les premières réflexions pour l'aménagement du territoire ont démarré. À commencer par Michel Ducharme (résident secondaire et architecte-conseil au ministère de l'Équipement), qui a annoncé : «Les règlements que je me permets de préconiser pourraient, s'ils étaient appliqués très rapidement, sauvegarder le caractère exceptionnel de l'île de Ré. Il semble qu'à une époque où presque tout ce qui faisait la beauté particulière des rivages de France disparaît irrémédiablement dans le magma des résidences secondaires, un effort particulier pourrait être tenté dans quelques

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

régions exceptionnelles ; l'île de Ré, bénéficiant d'un isolement relatif, pourrait être de celles-ci. »[1] En juillet 1968, l'apport d'un Plan d'Urbanisme Directeur de l'île de Ré a alors engagé un long arbitrage sur l'urbanisme de l'île.

La prise de décision de construire un pont entre l'île de Ré et le continent par le conseil Général de la Charente Maritime en 1974 a engendré une véritable réflexion sur la nécessité de préserver l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie insulaires. En observant l'évolution des territoires face à leur ouverture au tourisme et plus précisément à la banalisation du paysage de l'île d'Oléron et de sa perte d'identité insulaire depuis la construction de son pont en 1966, de nombreuses polémiques ont été soulevées. Cette remarque est exprimée dans l'ouvrage «*La mort d'une île*» écrit par Léon Gendre, Maire de La Flotte. «J'espère que cette opération n'entraînera pas des conséquences fâcheuses pour l'intérieur de l'île comme ce fût le cas pour le pont d'Oléron. Je souhaite que [...] la protection des sites soit assurée avec une rigueur exemplaire»[2].

Par cela et par la construction anarchique d'équipements touristiques et de résidences secondaires qui voyaient le jour depuis quelques années sur l'île de Ré, est née une importante maîtrise urbaine sur le territoire. Les nombreuses mesures de protection, permettant d'encadrer et limiter l'urbanisation du territoire, ont pu être mise en place avec de nombreux outils de préservation, comme la loi de 1930 sur les sites inscrits et classés, la création d'une réserve naturelle, le réseau Natura 2000, la convention Ramsar sur les zones humides, la politique d'acquisition du Conservatoire du Littoral et du Conseil Général, la mise en place de ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysa-

1. GENDRE Léon, *Mise à mort d'une île*, La rochelle, Iro20000, 1979

2. *Ibid*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

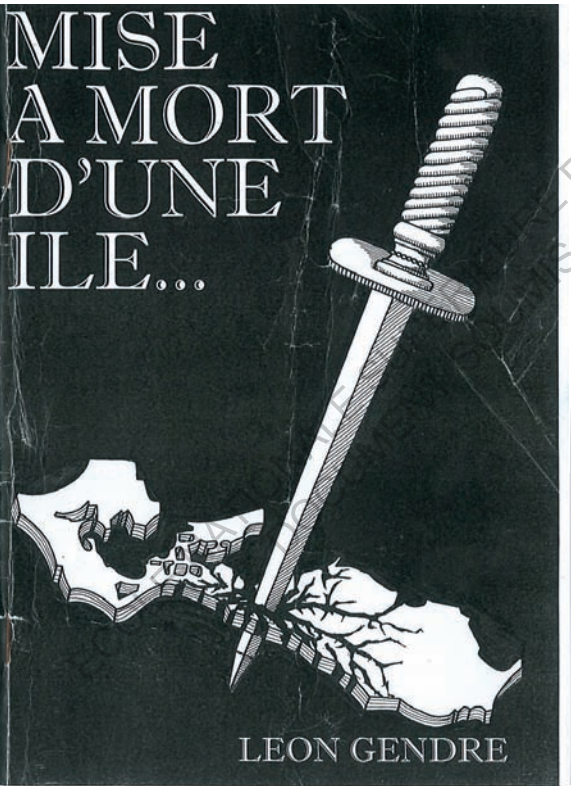

Ci-dessous, tableau des surfaces constructibles au P.U.D. de 1968 et aux P.O.S. de 1980.

COMMUNES	Surfaces Constructibles P.U.D. (1968)	Surfaces constructibles P.O.S. (1980)
RIVEDOUX	150	174
SAINTE-MARIE	356	298
LA FLOTTE	346	180
LE BOIS	445,20	275,50
SAINT-MARTIN	160,60	101,50
ARS	132,60	115,60
LA COUARDE	214,20	159
LOIX	110,40	82
SAINT-CLEMENT	136,20	118
LES PORTES	295,80	128
TOTAL	2.347,00 soit 27,58 % du territoire total	1.651,50 soit 19,12 % du territoire total

Plan d'Urbanisme Directeur du Groupement d'Urbanisme de l'Ile de Ré
Détail des surfaces constructibles au 25 Juillet 1968

Superficie des zones (hectares)

Communes	A	B	C	D	Plan Masse	Rurale	Total Commune	A+B+C+D + Plan Masse	% A+B+C+D + Plan Masse Total
Ars	44,6	39,4	–	–	48,8	962,4	1095	132,6	12,10
Le Bois Plage	125,2	37,4	49	–	233,6	772,8	1218	445,2	36,55
La Couarde	78,4	38,6	12,8	–	84,4	665,8	880	214,2	24,34
La Flotte (dont 118 ha à La Prée)	63,8	65	99,2	–	–	898	1232	346	28,08
Loix	49,8	–	35	–	25,6	559,6	670	110,4	16,47
Les Portes	55,8	13,8	26,2	200	–	555,2	851	295,8	34,75
Rivedoux	21,8	25,2	2,8	–	100,2	302	452	150	33,18
St-Clément	37	22,8	–	–	76,4	543,8	680	136,2	20,02
Ste-Marie	109,8	144	14,6	–	87,6	628	984	356	36,17
St-Martin	69,6	–	–	–	91	309,4	470	160,6	34,17
	655,8	386,2	239,6	200	747,4	6185,0	8532	2437,0	27,58

LES MEFAITS DE L'URBANISATION INTENSIVE

Si certains Maires n'hésitent pas à étendre les zones d'urbanisation au delà du raisonnable, certains autres ont des ambitions plus modérées.

En ce qui me concerne, je n'ai pas attendu d'être élu Maire pour dénoncer ces abus dont les conséquences sont innombrables. Je n'en citerai que quelques unes :

- Mitage de zones démesurées par rapport aux besoins immédiats
- Demande d'équipements d'infrastructure lourde importante (eau, électricité, assainissement, route)
- Demande de services coûteux (ramassage et traitement des ordures ménagères)
- Atteintes à l'environnement
- Déséquilibre entre la population permanente et la population estivale
- Création de sites sans âme et sans vie, « Sarcelles » des bords de mer.

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DE NANTES
TOUS DROITS RÉSERVÉS AU DROIT D'AUTEUR

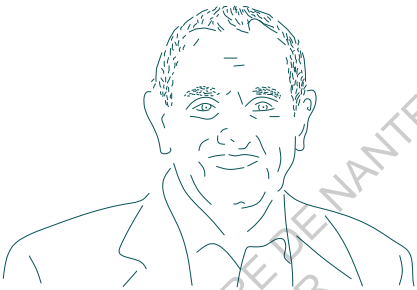

LÉON GENDRE[1]

«Avant 68, il n'y avait pas de réglementation, après 68 il y a une réglementation entre les zones urbaines, les zones périurbaines et dans les zones naturelles. En zones agricoles, on peut construire si on a un terrain de 5000 m² et par contre, ce qui était quand même une très grande liberté, c'est qu'on pouvait acheter un petit bout de terrain de 2 ou 300m² et planter sa tente. Donc ce tourisme là, si vous voulez s'est développé en même temps que se sont développés les terrains de camping et on est arrivé rapidement à une île de Ré de campeur. Majoritairement de campeur, avec 55 terrains de camping. C'est-à-dire pratiquement 50000 personnes sur des terrains de camping. Et les constructions de résidences secondaires ça a commencé tout doucement à partir de 1960 qui se sont développées peu à peu dans le désordre. Tout ça n'était pas très ordonné. Et quand j'ai été élu maire en 1977, j'ai travaillé sur un Plan d'Occupation des Sols à La Flotte .On a alors considérablement protégé notre territoire. Je suis allé voir le préfet, j'ai demandé que l'île de Ré soit protégée. Et l'île de Ré a été inscrite à l'inventaire des sites pittoresques de la Charente Maritime. Du jour au lendemain, on ne pouvait plus camper sur les terrains.»

1. Léon GENDRE, *cf.*annexe p.240

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ouvrage *La mort d'une Ile* de Léon Gendre (Maire de La Flotte), photo prise par Juliette Dupuis le 23 janvier 2016

ger). Toutes ces mesures de protection ont continué à s'accumuler jusqu'à aujourd'hui, notamment la règle du 80/20 (80 % d'espaces naturels/20 % d'espaces urbanisés) qui est au cœur du projet de Schéma de Cohérence territoriale en cours d'élaboration. De nombreux outils comme le Plan global de Déplacement, Schéma de développement touristique, Document d'Aménagement commercial, Contrats de Restauration et d'Entretien des zones humides et boisées ainsi que le label Pays d'Art et d'Histoire, complètent aujourd'hui le dispositif de planification. Ce dernier définit l'évolution de son territoire et par cela, l'avenir de l'île dans les domaines qui caractérisent la vie insulaire. On peut voir à la différence d'autres territoires qui ont subi une forte urbanisation chaotique que l'île de Ré a su maîtriser l'urbanisation et préserver son cadre environnemental.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Maisons en front de mer à Rivedoux- Plage, photo prise par Juliette Dupuis, le 23 janvier 2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MARC CHAIGNE[1]

«Pour moi les 80/20 marqués dans le marbre dans le SCoT est très important. C'est-à-dire qu'on ne plus sortir des limites d'urbanisation actuelle. Un maire dans les années 1960 allait avec son conseil municipal sur place puis il disait « bon bah toi ton terrain qu'est ce que tu veux faire dessus ?» «Je voudrais faire une maison et mon fils il voudrait faire une maison.» «Bon allez hop, la ligne on la change, clac clac » Et ça été comme ça jusqu'en 80. C'était « bon moi je construis une maison !» « Oui bon tu ne la fais pas trop loin » Et voilà ! Donc aujourd'hui je suis plutôt optimiste parce qu'on a toute ces règles qui nous guident et qui nous limitent, qui empêchent aux gens de faire n'importe quoi.»

1.Marc CHAIGNE *cf.*annexe p.241

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MICHEL[1]

«Sans le pont, l'île aurait été beaucoup plus dégradée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Avant les gens prenaient beaucoup plus de liberté qu'aujourd'hui. Et donc on voyait des horreurs. Je pourrais vous faire faire un tour de Rivedoux et vous montrer ce que des gens ont construit qui n'ont ni queue ni tête. Alors que le pont a amené une prise de conscience de la fragilité d'un environnement qu'il fallait protéger. Ce qu'on a raté, par contre, à cause de la volonté d'une personne qui venait de Paris et qui avait fait du lobby, c'est le pont long. L'île de Ré aurait peut-être gardé un peu plus de caractère si l'on avait adopté le pont long à la place du pont court. Le pont long c'est celui qui arrivé en face de la corniche à Rivedoux.»

1. Michel LARDEUX, *cf.*annexe p.238

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'ESTHÉTIQUE COMME NOUVEL ORDRE D'HABITER

La valeur du territoire de l'île de Ré est explicitée aujourd'hui comme un «espace fragile où villages traditionnels et milieu naturel entretiennent depuis toujours des relations délicates et sensibles» Scot. Le patrimoine du bâti Rétais, présenté comme une «architecture traditionnelle harmonieuse, caractérisée par sa grande simplicité et sa régularité»[1] et comme étant l'élément déterminant de l'identité insulaire, est au cœur des préoccupations de préservation. Un guide d'architecture locale conçu par le CAUE 17 a été élaboré en guise de respecter dans toute nouvelle construction, le symbole de l'île de Ré.

Cette réglementation détaillée, supposée conserver l'image de l'île de Ré, semble cependant rester à un stade primaire. L'architecture est restreinte à un cadre qui par son imitation au traditionnel, répond plus à une représentation faite de l'insularité qu'à un renouvellement dans le respect de son histoire.

En effet, on a pu voir précédemment que les rites de loisirs effectués par les membres d'un groupe social sur l'île de Ré se sont développés par une valeur symbolique qui est à l'origine des peintures et des littératures de ses premiers voyageurs. Le paysage de l'insularité en est par cela devenu le symbole d'un groupe. En effet, l'appropriation des lieux qui se fait par des formes d'expérience ritualisées donne une identité schématique et la valeur de

1.GENDRE Léon (Président du C.A.U.E. 17 Conseiller général et Maire de La Flotte), *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'île de Ré*, Éd. 2012, Impression Iro, 2003

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.RESPECTER UNE VOLUMÉTRIE, LES TRACÉS ET LES PARCELLAIRES

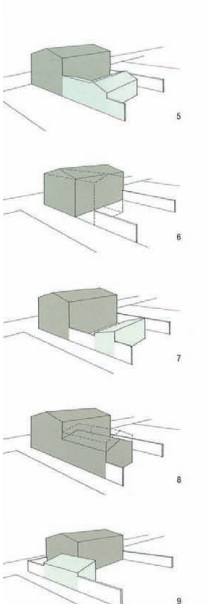

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D

2.RESPECTER LES TOITURES

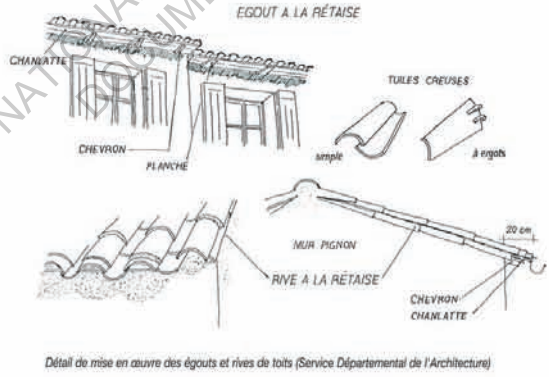

Détail de mise en œuvre des égouts et rives de toits (Service Départemental de l'Architecture)

CAUE 17, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré*, Éd. 2012, Impression Iro, 2003

3.RESPECTER LES FAÇADES

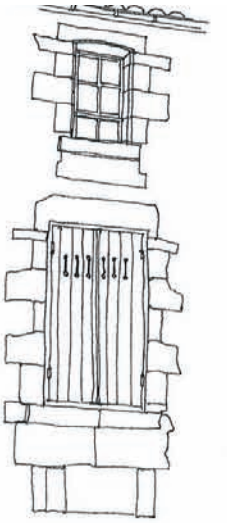

Façade ancienne : enduit à la chaux et pierres de taille apparentes au même nu

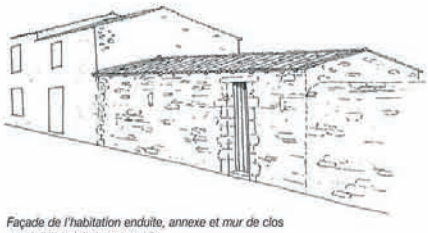

Façade de l'habitation enduite, annexe et mur de clos en moellons à lits superposés

Appui d'une construction neuve à l'intérieur d'un mur de clos existant

4.RESPECTER LES FERMETURES

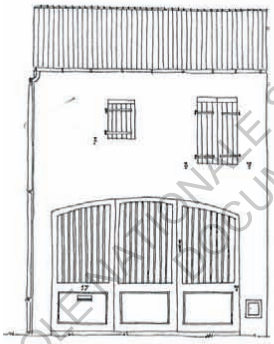

Portail à usage mixte : piétons et véhicules

Porte de clos à linteau monolithe délardé

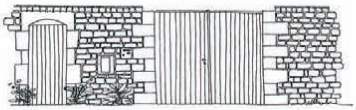

Différenciation des fonctions : porte et portail

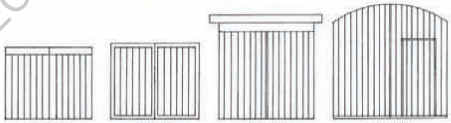

Variété des portes d'entrée, portes de garage (ZPPAU de La Flotte)

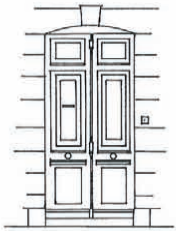

Porte d'entrée à deux battants

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CAUE 17, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré*, Éd. 2012, Impression Iro, 2003

5.RESPECTER LES OUVERTURES

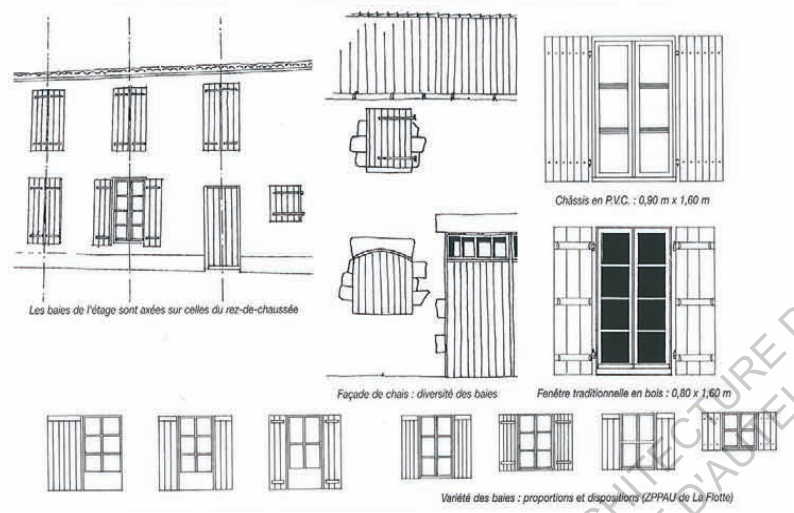

6.RESPECTER LES CLÔTURES

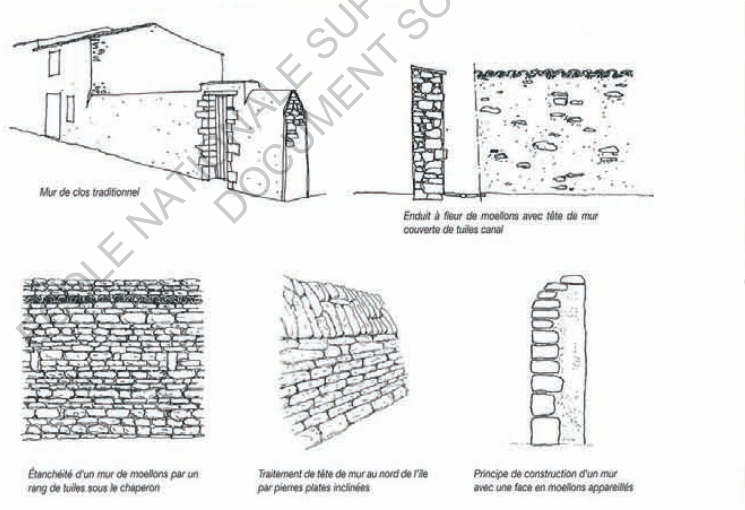

CAUE 17, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré*, Éd. 2012, Impression Iro, 2003

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

7.RESPECTER LA VÉGÉTATION

Le paysage de la campagne...
Figuiers et arbrisseaux s'associent aux vieux murs pour constituer les clôtures des parcelles privées

Le paysage de la rue...
Roses trémières et valérianes au pied des murs et façades, treillis et plantes grimpantes sur les murs, arbustes et arbres privés dont les masses foliaires dépassent du mur jusqu'à participer au décor de la rue.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

8 .RESPECTER LES COULEURS

CAUE 17, *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré*, Éd. 2012, Impression Iro, 2003

cette identité en devient le symbole des idéaux collectifs du groupe. C'est ainsi que l'ordre du regard fût institué par les premiers touristes. Cependant, cet art de voir, basé sur le remarquable, l'insolite, le primat de l'ancienneté, ne fait que conquérir à la mise en forme d'images modernes.

Habiter l'île de Ré ne répond plus à l'exploitation agricole, mais au «bon air» perdu dans les villes. De ce fait, l'architecture prend la forme de l'habitat pavillonnaire avec l'esthétique ancestrale des maisons de l'île. La nouvelle forme d'habiter, au plan pratique, symbolique et idéologique se démarque ainsi du structuralisme traditionnel. Même si l'on retrouve des codes de l'architecture ancestrale, les nouvelles constructions s'appuient sur les principes de l'habitat pavillonnaire. Une maison qui doit permettre d'être isolée de ses voisins par son jardin, être aménagée à sa guise de sorte que l'habitant d'un pavillonnaire a le sentiment de maîtriser son espace. Ce pouvoir d'attraction de cette maison individuelle est d'autant plus renforcé à l'île de Ré grâce à l'environnement proche de la nature et au fait qu'elle offre un cadre de vie particulièrement adapté à la vie familiale.

Les paysages champêtres et agricoles doivent ainsi procurer aux résidents un repos visuel, ils leur permettraient de «se ressourcer» et de vivre plus sereinement que dans la ville dense. On vient habiter alors sur l'île de Ré, en y transformant la définition sociale de l'espace rural qui est vue par ses nouveaux habitants comme étant un espace de «pure nature» et non plus comme l'espace campagnard. Cette nouvelle définition de la nature s'inscrit dans des pratiques de fréquentation et d'utilisation différentes.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le guide architectural imposé pour toute nouvelle construction répondant à ces nouveaux rituels d'habitat, s'inscrit plus dans une logique de « muséification » de la nature, avec un ordre esthétique de l'architecture traditionnelle. L'espace rural de l'île de Ré est ainsi devenu un espace protégé de récréation et de loisirs devenant l'objet d'une consommation urbaine. L'organisation du territoire ancestral est alors bouleversée. La fonction symbolique du territoire de l'île de Ré se modifie. La campagne insulaire qui fonctionnait comme réserve « sociale », structurant la société et organisant les relations sociales, les modèles éthiques et les croyances, est passée à sa fonction d'espace culturel, offrant le « bon air » et la liberté de toute pression urbaine. Les nouveaux arrivants qu'on pourrait qualifier de périurbains viennent ainsi vivre sur l'île pour en faire de celle-ci un cadre de vie, avant d'en faire un lieu de travail, de production. La culture rurale typique, c'est-à-dire, la stabilité, l'enracinement, se voit dominée par la culture de « bien-être »

Les règlements d'urbanisme qui ont pour but de préserver l'île du désordre moderne ne visent en réalité que des symptômes. En effet, on instaure le respect d'une certaine hauteur d'étage, d'un alignement strict de la façade et des corniches, d'un code de couleurs pour les volets, les tuiles et les façades, d'un type de matériaux pour tous les éléments de construction. C'est en observant d'autres situations, notamment le port d'Hydra qui dispose d'une cohérence formelle sans respecter rien de tout cela, qu'on peut s'interroger sur nos directives en matière de conservation du patrimoine. Le mimétisme prescrit par la loi devrait peut-être laisser place en pre-

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'Habitat Pavillonnaire est une « Maison particulière, de petite ou de moyenne dimension attenante à un terrain et située en particulier à la périphérie des grandes villes» [1]

Henri RAYMON

1. STEBE J.Marc, MARCHAL Hervé. Sociologie Urbaine, Paris, Armand Colin Ed. 2010

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Étalement urbain de l'île de Ré, ancienne vue aérienne de Rivedoux,
Collection de l'exposition 75 ans de Rivedoux

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Étalement urbain de l'île de Ré, vue aérienne de La Flotte, Bulletin municipal - automne/hiver 2014, Mairie de La Flotte

mier lieu aux facteurs de cohérence et aux principes d'ordres évoqués précédemment. Ceci pourrait, en effet, permettre le développement d'une organisation structurelle plus en relation avec l'environnement de l'île comme pour les constructions d'origine. On pourrait alors émettre comme hypothèse que l'architecture de Sainte-Marie de Ré aurait sa propre identité face à celle des Portes-en-Ré ou même encore celle de la Flotte qui fait face au Pertuis Breton.

Reprenant le concept expliqué par Pierre Van Meis dans son ouvrage *De la forme au lieu* «la vie de l'homme et l'organisation de la nature sont beaucoup plus complexes qu'un ordre régulier et géométrisé, sous-entendant que la ville ou le bâtiment devrait être un reflet plus immédiat de cette complexité»[1] on peut s'interroger sur les paysages de l'île de Ré et la réalité de la vie qui s'y pratique au quotidien. Certes, la simplicité et la régularité du bâti rhétais nous permettent de simplifier mentalement et visuellement la complexité pour obtenir des images à mémoriser. Ceci a formé une unité dans l'assemblage de toutes les parties sans déchiffrer tous les détails qui la composent, mais la question du degré de répétition pour répondre à cette homogénéité visuelle peut se poser. La typologie des maisons construites à partir du XXe siècle se développe sous la même forme que le périurbain. Ainsi, chaque maison est réalisée de manière identique et résulte comme évoqué précédemment, au fait que chaque cellule familiale effectue séparément les mêmes pratiques.

C'est ainsi que la réglementation instaurée à l'architecture de l'île de Ré, qui prescrit une répétition d'éléments presque identiques pour répondre à la régularité et à l'homogénéité, participe à cette tendance pour certains endroits à tendre vers la monotonie. Car, même si les nou-

1. VON-MEISS Pierre, *De la forme au lieu et de la tectonique : Une introduction à l'étude de l'architecture*, Presse polytechnique et universitaire romande, Lausanne, 2012 (3e édition entièrement revue et augmentée)

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

velles constructions doivent reprendre les codes de l'architecture traditionnelle, certaines s'apparentent plutôt aux banlieues pavillonnaires de métropoles qu'à la typologie ancestrale en lien avec l'environnement.

Comme l'évoque Pierre Von Meiss, « La régularité est une nécessité pour notre orientation dans la ville et même dans l'univers et le temps, mais si elle n'a ni limite perceptible, ni variation, ni structure hiérarchique introduisant une échelle autre que celle issue de la simple addition, alors notre plaisir s'estompe et nous sommes désorientés. »[1] On n'ira pas jusque-là pour parler de la régularité présente à l'île de Ré, mais il est vrai qu'avec la volonté des politiques de respecter une volumétrie précise pour préserver les paysages, on a tendance lors d'une structure trop répétitive, à altérer l'ordre traditionnel de l'insularité plus qu'à en révéler son caractère. Une mesure du rythme qui ne serait pas forcement uniforme pourrait être réfléchie dans la conception architecturale de l'insularité. Sans parler de variations artificielles qui seraient une fantaisie et qui détruiraient plus l'ordre établi, mais une variation de rythme qui changerait l'orientation d'une trame par nécessité. La charte architecturale ne devrait pas se baser simplement sur l'image de la maison traditionnelle de l'île de Ré aux volets verts et façade blanche, mais faire entrer en jeu des facteurs. Ces derniers devront résonner ensemble, tels que le lieu, l'échelle, le champ de vision, l'espace public et d'autres caractéristiques singulières à chaque lieu.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. VON-MEISS Pierre, *De la forme au lieu et de la tectonique : Une introduction à l'étude de l'architecture*, Presse polytechnique et universitaire romande, Lausanne, 2012, (3e édition entièrement revue et augmentée)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Quel ordre à respecter ?, Lotissement d'habitation modéré à la Flotte, photo prise par Juliette Dupuis, le 18 décembre 2015

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

Quel ordre à respecter ? Rue historique de Sainte-Marie-de-Ré, photo prise par Juliette Dupuis, le 10 avril 2015

UNE IMAGE IDÉALISÉE DE L'ÎLE DE RÉ

Par ce nouveau rapport de perception-production des paysages qui répond au divertissement et au spectacle, le code du « beau paysage » qui est reconstruit à travers la société a impulsé une nouvelle image de l'île de Ré. L'urbanisme de l'île de Ré répond à un modèle idéal. Son paysage apparaît de plus en plus théâtralisé, mis en scène par un système de valeurs symboliques imposé par le mythe contemporain. Ainsi l'image de l'île est « celle d'une ville sans défaut, celle d'un corps urbain dénué de toute friche, intégralement cultivé dans le sens de sa marche vers le progrès et la réalisation de soi. [Une île faite de multiplication d'espaces] qui commencent à lui donner consistance : espaces de pure façade, combinatoires de fonctions lisses dont les moindres effets sont prévus, aires d'une théâtralisation sans coulisses et d'une socialité sans hasard. […] des zones de confort maximal et d'errance minimale, des zones d'invariance habilement modulées où rien ne se distingue ni ne doit se distinguer et où la seule posture laissée à la singularité est celle de l'accident ou de l'intrusion. »[1]

La construction culturelle du désir de la nature de l'après-guerre a ainsi entraîné l'artificialisation de l'île. Le regard touristique qui en découle a provoqué une recherche de pureté. L'île de Ré s'est petit à petit refondée dans une virginité d'apparat. La conquête touristique de l'île de Ré est ainsi le corollaire de toute une nouvelle organisation et aménagement du territoire. Les rues rhétaises qui présentaient des rues en pavés avec des « nids de poules » qui les parsemaient ont vite dû s'adapter aux nouveaux usages.

1. BAILLY J.Christophe, *La phrase Urbaine*, Paris, édition du seuil, mars 2013

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«L'image, objet de fascination ubiquitaire, l'emporte donc sur le réel, l'intègre et va jusqu'à le transformer de fond en comble. Impression d'être toujours et partout entouré d'images que nous produisons nous même. Nous avons appris nous aussi à confondre les images et la réalité ; cette confusion contribue en outre à l'essor de modes de vie caractérisés par la stase et l'auto-aliénation volontaire : désormais le monde entier vient chez nous ou vers nous en tant qu'image, et chacun absorbe à volonté le réel.»[1]

Mickael JACOB

1. JACOB Mickael, *Le paysage*, Gollion (Suisse), Infolio, 2008. p. 140

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MICHEL[1]

«Moi, j'ai de la famille qui est venue s'installer à Rivedoux, mais ils sont très contents de toute la transformation. Marcher sur du béton lavé, c'est très bien, ils ne salissent pas leurs godasses. Aller au marché où il y a trois clampins ça leur va très très bien du moment qu'ils sont abrités, avant, on mettait le ciré et on était en plein air. C'est un peu grossier ce que je dis là, mais c'est à peu près ça. Ils imposent leur vision. Les fêtes, bah s'il n'y a pas d'étincelles, des strass, de la paillette, et que ça mousse... On donne le carnet de chèques et c'est parce qu'on a payé cher qu'on est content ! Ça a complètement révolutionné les choses. Dans les années où j'étais au conseil municipal, le maire écoutait beaucoup, c'était un homme de bon sens, il géré ça mairie comme s'il gérait sa famille. Bon, ce n'était peut être pas toujours une bonne chose, mais nous on prenait des décisions pour changer l'état d'esprit, mais on n'avait pas l'obsession de rendre visible l'action. Aujourd'hui ce sont des maires bâtisseurs, enfin des conseils municipaux. Il faut qu'ils marquent, qu'ils mettent leurs empreintes. Ce sont des managers, ce ne sont pas des leaders. La démocratie participative n'existe plus.»

1. Michel LARDEUX, *cf.*annexe p.238

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« En moins d'un siècle, le goudron a recouvert toutes les routes. Parti des villes, il a emprunté les grands axes routiers, puis les routes d'intérêt local, pour atteindre enfin le seuil des fermes, le bord des champs, les coins les plus déserts »[1]. Le goudronnage, tout comme le bétonnage des places et des trottoirs est au cœur des nouveaux recodages du territoire insulaire. Contribuant à offrir un confort aux citadins ces nouveaux aménagements répondent aussi à l'idéologie de l'île de Ré. Une île propre, où l'on peut traverser les champs et les marais sans se salir les pieds.

Cependant, cet ordre imposait aux nouvelles constructions et aménagements de l'île tendant à répondre à un idéal de l'« habité », ne laisse plus paraître le quotidien. La diversité qui était l'une des caractéristiques du paysage rhétais tend petit à petit à disparaître. On y retrouve de plus en plus de mobilier urbain de ville ce qui amène à terme à une banalisation, un appauvrissement et une indifférenciation de l'insularité. Le quotidien de l'île, notamment toutes les pratiques agricoles qui s'y déroulent, a comme perdu leur aptitude à s'approprier localement les espaces de leur territoire. Il semble être colonisé par des dispositions et des pratiques liées à des économies qui n'ont pas, ou en tout cas pas encore, la même culture des lieux et de l'installation. On peut voir alors que même en reprenant certains codes de l'architecture historique de l'île de Ré, de nombreux aménagements modernes ignorent le territoire. Pour certaines constructions, on ne perçoit, en effet, qu'une très faible reconnaissance du site.

Imposer un règlement d'urbanisme évite, certes, de créer un désordre urbain, mais y répondre seulement par mimétisme tend à entraîner une banalisation de l'île. En reprenant ce que nous dit Michel Marié

1. VIARD Jean, *Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres,* éd. de l'Aube, Paris, 2015, p.253

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Une aseptisation de l'île de Ré, aménagement urbain à Rivedoux, photo prise par Juliette Dupuis, le 12 décembre 2015

Une aseptisation de l'île de Ré, aménagement urbain à Rivedoux, photo prise par Juliette Dupuis, le 12 décembre 2015

« l'aménagement, comme dénominateur commun des besoins d'une société, ne s'embarrasse pas de singularités, le ménagement au contraire fait le plus grand cas des valeurs de lieu et de sujet social. », on en vient à dire qu'un ménagement devrait être amené pour redonner une lisibilité au territoire insulaire. En d'autres termes, on devrait y venir manifester et articuler les données physiques et culturelles, géographiques et historiques qui ont depuis toujours façonné l'île de Ré.

En effet, l'approche faite sur les paysages de l'île de Ré à travers la patrimonialisation tend plus vers une idéalisation que vers la valorisation de ses richesses. « Elle repose forcément en tant que regard nostalgique et passéiste sur une politique de l'image. Les paysages en question n'existent en d'autres termes que dans la forme de l'image, de ce qui n'est plus soumis à la modification ou au temps. Cette manière d'aborder la nature à préserver, qui exige de "geler", d'anesthésier certains paysages, de les soustraire à toute évolution future, ne se limite cependant pas à la production ou à la dissémination d'images ; elle impose plutôt au nom d'un archéologisme sentimental, la ressemblance du réel avec l'image. »[1]

Le projet d'une charte architecturale qui a pour but de valoriser la spécificité de chaque commune est actuellement en cours d'élaboration. Mais comment va-t-elle être pensée et appliquée ? Va-t-on saisir la mémoire vivante des lieux pour y faire « vibrer » le passé dans le présent, faire ressurgir l'histoire enfouie ? Le label « Art et Histoire » créé en 2009 qui a pour rôle d'inventorier l'Histoire aussi bien matérielle qu'immatérielle de l'île est chargé de cette mission. En relevant des éléments du passé encore lisibles, à travers la succession rapide de toutes les strates, qu'a connu l'île de Ré, il aurait pour but de faire renaître une mémoire parfois oubliée et faire en sorte que tout nouvel aménagement respecte ce soubassement

1. JACOB Michel, *Le paysage*, Gollion (Suisse), Infolio, 2008

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

qui en fait l'identité de l'île.

Ce label permet de nous montrer que le territoire porte son histoire, qui loin d'être éteinte, en fait encore les paysages de l'île de Ré. Cependant lorsqu'on parle de paysage, il ne doit pas être vu comme un fond stable, une toile qui représente une identité déterminée une fois pour toutes ; « Celle-ci est craquelée d'une infinité de possibles, celle des traces de nature et de culture mêlées, parcourues, contemplées, senties, sans jamais être épuisées. »[1] Préserver le paysage est alors un tout autre enjeu que de le « patrimonialiser ». Or ce label n'a que l'intention de faire un inventaire du patrimoine naturel et culturel de l'île pour nous en offrir sa richesse et nous inviter à le préserver. Il ne semble peu reconnaître son origine, ce qui ne favorise pas à le respecter et à accepter une évolution naturelle du territoire. Cette forme d'institutionnalisation de la patrimonialisation qui détermine à travers divers critères officiels ce qui est ou n'est pas du patrimoine naturel et culturel réduit le territoire à un objet de contemplation. La patrimonialisation ne devient en réalité, qu'un objet de politique de protection. La justification patrimoniale se faisant par un discours d'expertise affaiblit toutes valeurs sociétales d'appréciation des objets patrimoniaux. On considère dans cette institutionnalisation comme patrimoine, tout paysage qui hérite d'un témoin du passé qui devient de plus en plus rare. Cet acte institutionnel tend plus vers la nostalgie du passé que sur la volonté de comprendre l'origine des paysages de l'île de Ré. Il fait en sorte que le territoire puisse continuer à se transformer n'ont pas en contraignant ou en contrariant les paysages, mais plutôt en accompagnant et en intégrant mentalement les données de son origine. Préserver le paysage est un tout autre enjeu que de le « patrimonialiser ».

1. BAILLY J.Christophe, *Le Dépaysement. Voyages en France.* Le Seuil, Fiction et Cie, 2011. p.26

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JEAN-PIERRE[1]

«Je pense que les gens sont venus dans l'île de Ré dans les années 50 parce que l'urbanisme dans l'île de Ré était particulier, dans la mesure où c'était des villages avec des maisons très modestes de pêcheurs, pas des grandes maisons. Enfant, je voyais quelques grandes maisons qui appartenaient aux bourgeois de l'époque. Mais les villages comme la Flotte, Rivedoux, Sainte-Marie, c'étaient des villages de paysans ou de pêcheurs. Quand les gens sortaient du bac, ils avaient l'impression d'arriver dans un autre monde. Nos villages étaient différents. Je connais les villages autour de La Rochelle, et ce n'est pas l'île de Ré. Quand on sortait du bac, on arrivait dans un monde qui n'avait pas le même caractère, une autre atmosphère. Et ça on la gardé pas mal de temps. Le pont nous a amené beaucoup de touristes. J'étais adjoint à l'urbanisme en 95 donc 20 ans, on avait encore ces villages qui se distinguaient des villages du continent.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Là, depuis une dizaine d'années, c'est vraiment foutu. C'est-à-dire, quand les gens sortent du pont, ils n'ont pas tellement l'impression d'arriver dans un monde différent. Qu'ils aillent aux Sables d'Olonnne, à la Tranche-sur-Mer ou à l'île de Ré il n'y a pas de grande différence. À mon avis, on est en train de tuer l'outil touristique que les villages représentaient. Parce que, en dehors des villages, on a le Fiers d'Ars qui est protégé. Mais, en dehors de cette zone, il y a les forêts qui ont été urbanisées. Le bois Henry IV c'est une forêt enfin pas une grande, mais un bois entre la Couarde et Ars. On y allait quand j'étais gamin et je m'y perdais . Le bois Trousse Chemise, qui est aux Portes, au bout de l'île. C'était un bois où l'on allait pique-niquer avec le curé, et on s'y perdait parce qu'il n'y avait aucune maison, aucun chemin, il n'y avait rien. Et maintenant quand vous vous baladez dans ces bois-là, il y a des maisons partout !»

1. Jean-Pierre GAUMRONT, *cf.*annexe p.239

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Je vois le maire là, nous, on avait refait quand j'étais encore à la mairie, le parvis du coté gauche en pavé. Lui, il refait le côté droit. Notre église est vieille on aurait pensé qu'il allait mettre du pavé. Pavé obligatoire par la ZPRUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural) qui est transformée maintenant par les ZAVAP (les aires de mises en valeur). Donc la ZPRUP qui est une réglementation qui s'implante par rapport aux réglementations des sols exige des pavés autour de l'église. Et bah, le maire a mis du béton lavé. Du béton avec des gros bancs en pierre. Il a fait un truc horrible par rapport à ce qui avait été fait de l'autre côté. Et bah l'architecte des bâtiments de France, n' a rien dit; Il a laissé faire. J'étais scandalisé ! Et le maire en est très fier! C'est propre! Et il a rajouté des poteaux avec des chaînes. C'est vraiment épouvantable!»[1]

Jean-Pierre GAUMRONT

1. Entretien avec GAUMRONT Jean-Pierre, habitant à Saint-Martin deRé, réalisée le 11/12/2015.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un île bétonnée, église de Saint-Martin-En-Ré, photo prise par Juliette Dupuis, le 12 décembre 2015

Jean Christophe Bailly qui, pour lui, la nostalgie patrimoniale en est un ennemi, nous explique bien l'imprudence de cette patrimonialisation. «À travers cette nostalgie s'affirme un volontarisme souvent bien intentionné, qui en vérité fige le passé en une chose morte, en une aire touristique, un lieu à visiter, un événement à commémorer, objets dès lors d'un discours convenu et prosaïque ("captive et captivante est la façon selon laquelle le passé se filtre continûment dans le présent, sans même que celui-ci le sache. Il ne s'agit pas là — ai-je besoin de le dire ? — de patrimoine, c'est tout le contraire : quelque chose de flottant, comme l'esprit des rivières, quelque chose de discret et d'insituable, qui pourtant irradie une contrée et parfois s'y dépose»[1]. Ainsi, le paysage de l'île de Ré ne doit pas être pensé comme un objet esthétique qui en représente une fois pour toutes son identité singulière, mais comme une richesse du territoire qui en offre une infinité de dormances. Ce terme emprunté par Jean Christophe Bailly désigne "le pouvoir qu'ont les graines de conserver longtemps leur capacité de germination [...]. Le soubassement de l'identité d'un pays, dès lors, il faut risquer cela, ce serait l'ensemble de toutes ces dormances, et la possibilité, à travers elles, d'une infinité de résurgences".[2]

Imposer un mille-feuille de réglementations pour préserver l'Histoire répertoriée, permet certes de respecter le passé de l'île de Ré, au risque de durcir le cadre de son paysage. C'est en expliquant sa philosophie "au jardin il y a beaucoup à gagner en 'faisant avec' et beaucoup à perdre en faisant contre»[3] que Gilles Clément permet de nous éclaircir sur la manière

1. BAILLY J.Christophe, *Le Dépaysement. Voyages en France*. Le Seuil, Fiction et Cie, 2011. p.48 ; voir aussi p.291.

2. BAILLY J.Christophe, *Le Dépaysement. Voyages en France*. Le Seuil, Fiction et Cie, 2011. p.48 ; voir aussi p48 ; voir aussi p.291.

3. GILLES Clément, *Les jardins de résistance*, disponible sur : http://www.gillesclement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance (mis à jour le 14/08/2012, publié le

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de ménager ou plutôt sur les différents aménagements du territoire à éviter : “les dispositifs d’entretien, le mobilier, au lieu d’être installés pour ‘toujours’ avec le risque d’être rapidement démodés, obsolètes ou simplement inadéquats, pourraient être discrets, transformables, ou même supprimés. […] Parvenir à ce résultat n’est pas simple. Il faut dans le même temps assouplir les règlements. Parfois les supprimer. Le durcissement des lignes du jardin, leur aspect immuable de béton propre et morbide, ne vient pas seulement du vain désir des concepteurs de ‘marquer’ l’espace ; cela vient aussi d’un empilement de règles sécuritaires livrées en terrine au dessinateur abasourdi qui n’a plus qu’à exécuter : garde corps, bordurette, hauteur de marche, largeur pour véhicule, rayon de braquage, tout est normalisé, obligatoire, calibré, répertorié, codifié. Lorsque l’objet est dur, on ne le refait pas. On le casse. »[1] Il est ainsi nécessaire de penser le paysage comme une terre qui s’adapte immédiatement aux conditions changeantes de l’environnement et de la société. C’est ainsi que la patrimonialisation de l’île de Ré qui est appliquée en fonction du passé de l’île risque en réalité de créer des fractures avec sa future évolution.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

14/07/2012), consulté le 13/01/2016

1. *Ibid*

«L'idéologie touristique est le produit d'une mise à distance de l'espace, des lieux et de leur forme. L'identité individuelle naissante se reflète dans les paysages en voie de constitution. Et le tourisme permet la mise en discours des paysages grâce aux créateurs, peintres ou écrivains. Leurs voyages, sans but collectif, dévoilent peu à peu le puzzle nouveau d'un espace existant «en soi».» [1]

Jean VIARD

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015. p. 208

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE II

Le triomphe des valeurs vacancières

UNE ÎLE DE RÉ MÉTAMORPHOSÉE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Après avoir exploré le territoire de l'île de Ré au travers de son environnement paysager et son bâti, l'intention dans cette deuxième partie est de complémenter notre enquête par l'analyse de la culture et l'identité de la communauté humaine qui l'habite. L'arpentage, les rencontres habitantes, les entretiens avec de multiples acteurs dans l'île de Ré (commerçants, politiques de la ville, acteurs du développement de la culture rhétaise, etc.), sont autant d'outils que j'utilise dans cette analyse de l'île. Dans le but de saisir les problèmes et les potentiels des sites, cette sorte de déambulation dans l'île de Ré me paraît primordiale. J'accepte dans cet arpentage de l'île de me positionner comme une personne ignorante qui acquiert un savoir à travers les différentes rencontres qui me sont offertes. Cette nouvelle lecture du territoire m'invite à prendre de la distance sur mes a priori, à déplacer mon regard pour percevoir l'île de Ré non plus dans la vision banale portée lors de mes premiers aperçus, mais d'en saisir la richesse de son quotidien.

Dans la suite de cette déambulation sur l'île de Ré, il en revient à faire des va-et-vient sur l'image que l'on en donne, qui se construit dans le but de faire fonctionner son économie et mon décentrement personnel. Ces allers-retours entre ma vision qui s'est construite à une échelle très locale et celle communiquée à une échelle globale permettent de relever les enjeux de l'insularité à travers différentes échelles.

Toute cette deuxième partie est ainsi une articulation entre ma vision personnelle que j'ai pu me construire dans ma traversée de l'île de Ré, les entretiens effectués ainsi que l'analyse de ses politiques urbaines actuelles. En étudiant la ville avec cette multiplicité d'acteurs, cela permet d'acquérir une vision panoramique de l'île de Ré et d'en saisir ses enjeux globaux.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les touristes à l'île dE Ré, le port de la Flotte, photo prise par Juliette Dupuis le 20 Juillet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTATION

LE TERRITOIRE OBJECTIVÉ PAR LA MODERNITÉ

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le premier développement dans cette deuxième partie portera sur l'une des grandes lignes d'enquête urbaine que nous propose Geddes, qui est celle de la population de l'île de Ré. Ainsi dans cette analyse, je m'incite à observer les mouvements de population, les différentes occupations de l'île, les gouvernances instaurées, les organisations pédagogiques et culturelles du territoire tout en saisissant les multiples interactions qui en découlent.

Cette lecture du territoire est sans cesse articulée avec les entretiens que j'ai pu effectués, l'exposé des conditions de l'île de Ré que les politiques saisissent pour la faire évoluer et des apports plus théoriques sur des notions explicitées.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'OBJECTIVITÉ D'UN TERRITOIRE PAR LA PATRIMONIALISATION

Dans la volonté de trouver un équilibre serein entre la maîtrise du développement et la prise en compte des évolutions nécessaires, la politique territoriale a instauré dans le projet de Schéma de Cohérence territoriale la règle du 80/20 (80 % d'espaces naturels/20% d'espaces urbanisés). Dans la dynamique de protection du cadre de vie insulaire, de nombreux outils viennent compléter le projet de SCOT au fil du temps : Plan global de Déplacement, Schéma de Développement touristique, Document d'Aménagement commercial, Contrats de Restauration et d'Entretien des zones humides et boisées ainsi que le label Pays d'art et d'histoire. Ce nouveau rapport entre urbanisation et préservation de l'environnement qui impose une codification des relations entre espace oisif et espace agraire permet de maîtriser autant la nature que le phénomène d'urbanisme qui a été impulsé par la mise en tourisme. Les plans d'occupation des sols deviennent alors le nouvel outil de planification. « L'espace oisif n'étant pas immanent aux territoires communaux ni enfermé dans ses limites, les négociations pour le maintien de l'agriculture et du spectacle ont permis à l'État d'introduire ses techniciens et ses systèmes de pensée dans chaque espace local. Les vacances de masse ont été le cheval de Troie de l'État »[1]. Cette remarque de Jean Viard est très explicite à l'île de Ré. À partir des années 70 et notamment avec la prise de décision de la construction d'un pont reliant l'île au continent, une conscience générale de la nécessité de protéger le territoire de l'île de Ré a surgi.

Léon Gendre nous révèle dans son ouvrage cette inquiétude environnen-

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015, p.300

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

tale lors d'une séance du conseil de Charente Maritime de 1976.

« Des mesures draconiennes de protection de l'île devraient être prises préalablement à la réalisation du pont et s'ajouter ou se substituer à celles qui existaient déjà. Leur acceptation par les Conseils Municipaux de l'île de Ré apparaît comme une condition absolument nécessaire à la réalisation du pont. Ces mesures indispensables sont en nombre de quatre :

– Classement de tout le littoral, des marais naturels et des espaces boisés

– Inscription à l'inventaire supplémentaire des sites de tout le reste de l'île, réserve faite des zones NC et ND des POS qui constitueraient des zones de protection

– Réduction de moitié des zones constructibles des POS des communes

– Interdiction du camping et du caravaning sauf sur les terrains régulièrement autorisés ; le camping et le caravaning sauvage isolé étant totalement interdits »[1]

À cette date, une politique de protection de l'environnement a débuté pour, aujourd'hui, en faire un territoire couvert de règles environnementales. Le territoire insulaire, qui est actuellement organisé en zones, voit une partie régie à des mesures de protection plus ou moins fortes. La limitation, voire l'interdiction de l'intervention humaine s'applique sur certaines d'entre elles. Les enjeux environnementaux vont devenir au cœur des politiques de l'aménagement de l'île. C'est ainsi que l'île est devenue en quelques années un mille-feuille de protection.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. GENDRE Léon, *Mise à mort d'une île*, La Rochelle, Iro20000, 1979

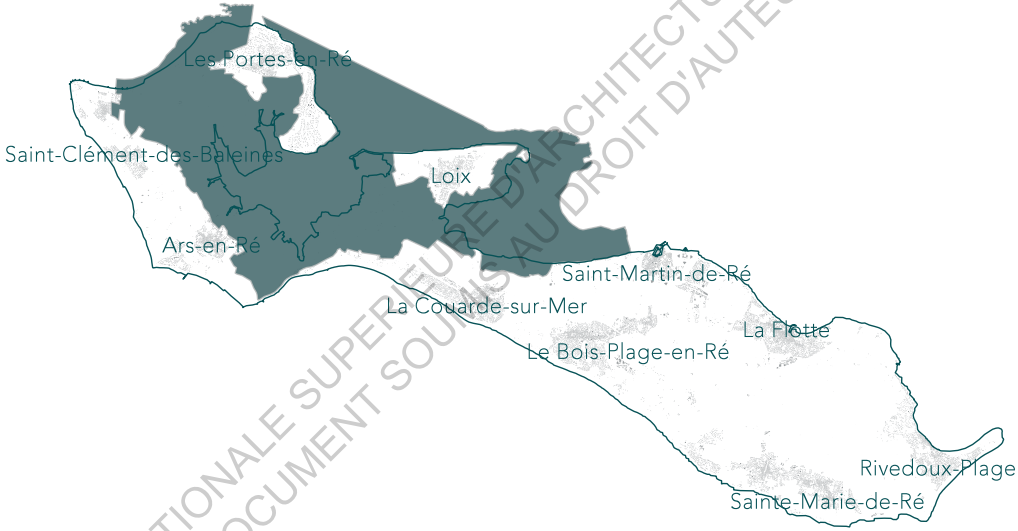

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le Fiers D'Ars : 22eme site . Ramsar Français

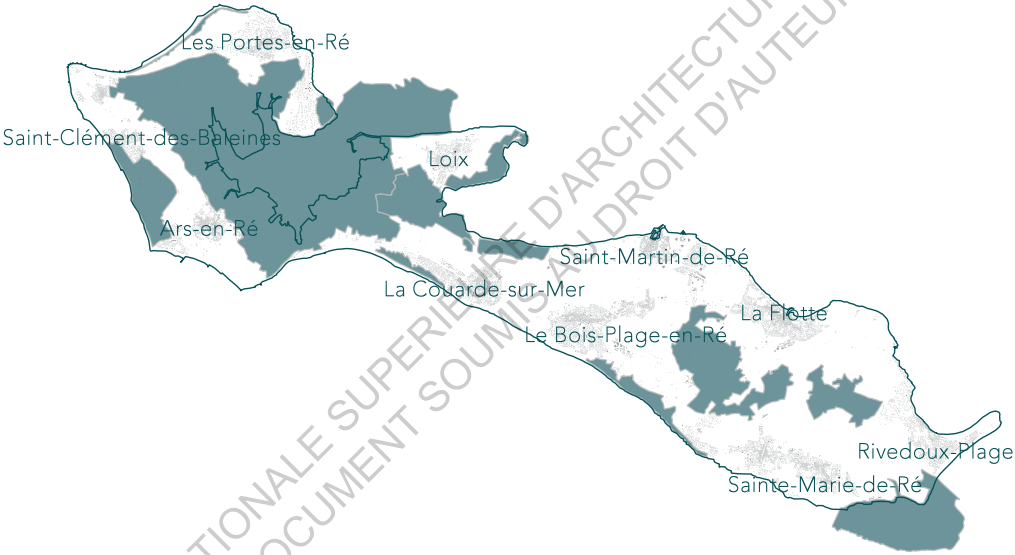

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1

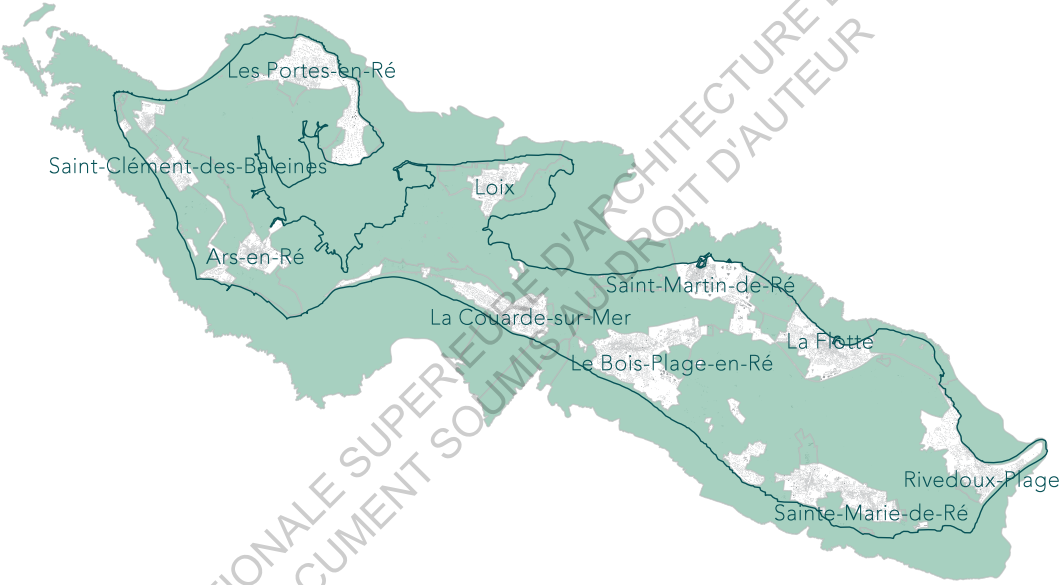

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Site classé sur l'île de Ré

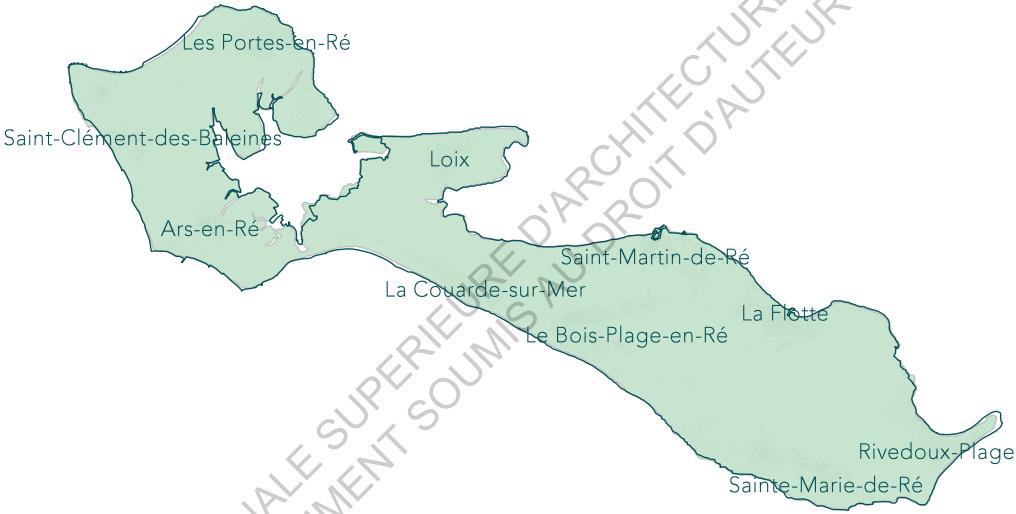

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE TERRITOIRE COMME BIEN PUBLIC ADMINISTRÉ PAR L'ÉTAT

Le droit de propriété absolu, apparu après la Révolution française, s'est vite révélé incompatible avec la qualité environnementale et la gestion des ressources naturelles. Ce phénomène qui s'est développé sur le littoral français avec l'envie de profiter des bienfaits de la mer a entretenu cette urbanisation à outrance notamment avec la construction de nombreuses résidences secondaires. Dans le but de protéger ces sites qui étaient l'une des richesses de la France, et qui se voyaient de plus en plus «mités» par la construction dispersées, une politique de la mer et du littoral a été impulsée. L'État à mis en œuvre en 1977, deux importantes lois relatives à l'environnement : une sur l'urbanisme et une sur la protection de la nature. Le conservatoire du Littoral est alors devenu «la vitrine» de l'état pour la protection du littoral. L'action du Conservatoire du littoral avait, et a encore aujourd'hui, un objectif autant écologique (sauvegarde des espaces naturels encore intacts sur le bord de la mer ou les rives des lacs), économique (favoriser une nouvelle orientation de la construction) que touristique (conserver et améliorer ce qui fait l'attrait des côtes). Cette prise de conscience face à l'environnement a permis de préserver le territoire face à l'urbanisation anarchique qui agissait de manière négative sur les paysages de l'île. Cependant avec cette nouvelle notion d'espace naturel que l'on veut maintenir en l'état qui impulse une multiplication de réglementations dans l'occupation du sol, fait naître un tout autre rapport au territoire. Par sa vision idéologique des paysages, l'État va alors s'accaparer l'espace pour le maîtriser. On parlera alors de gestion d'espaces naturels qui agira d'une tout autre façon que le travail intensif apporté au fil des siècles.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RENÉ[1]

«Les règlements administratifs nous déconnectent de la réalité de la nature [...] La terre il faut l'observer, mesurer toujours. [...]. Il y a tout un écosystème à comprendre pour savoir comment occuper le sol.[...] Nous, on sort d'ici, on entend la mer, on se dit « demain attention, si j'ai un boulot à faire je vais le faire ! » Rien que la mer ou elle tombe ou elle tape, ou les vagues se brisent, ça nous indique le temps qu'il fera le lendemain, vous voyez ! Et en agriculture c'est primordial ! Ce sont des petites choses, mais quand on est agriculteur qu'on a des traitements à faire, des semailles à faire, pour nous c'est important. Moi je sors d'ici, je vous dis, demain, il aura des vents de nord-est, parce que la mer frappe de ce côté-là. Quand elle frappe de l'autre côté avec un roulement continu, on se dit, attention, il y aura une tempête.[...] Il faut être très prudent ! Surtout quand on parle de la nature ! Alors justement au niveau agricole, c'est là où c'est important, parce que non seulement il y a le métier, mais après c'est toutes les connaissances qu'il faut avoir derrière pour réussir à avoir une récolte. Alors quelquefois bien sûr, aujourd'hui, on est plus averti qu'avant. Mais je vois par exemple à la coopérative, on nous envoie un avis de traitement pour traiter les vignes, mais combien de fois je fais mon traitement parce que j'ai entendu la mer là bas. Et au niveau culture, c'est important! Pour semer du grain, on n'est pas libre de semer quand on veut, il y a une saison. On extrapole des choses extraordinaires, mais ça ne mène à rien.»

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. René MASSÉ, *cf.*annexe p.235

André Chaigne nous évoque ici son inquiétude en tant qu'agriculteur face à aux nouvelles appropriations de l'espace.

« 1979 :

Si nous faisons un retour en arrière dans l'histoire de l'île de Ré, nous nous apercevons que l'île était peuplée, à la fin du XVIIIe siècle, de plus de 20 000 habitants, que son économie reposait presque essentiellement sur l'agriculture, qu'il n'y avait à cette époque pas un pouce de terre en friche, que chaque arpent du territoire était convoité, que pour cela, la terre était payée plus cher qu'ailleurs, et enfin que l'écologie se pratiquait sans écologiste. »[1]

« FIN 1989 :

Devant les difficultés que nos îles rencontrent, et plus encore qu'elles vont rencontrer, une médecine douce n'aura aucun effet : comme devant un cas désespéré, il faut parfois recourir à la chirurgie ... Ainsi la création d'un territoire des îles avec une assemblée d'insulaires parlant le même langage, doté d'une administration représentant les pouvoirs publics, très spécialisée dans les problèmes posés par l'insularité et chargée de veiller à l'application d'un « statut particulier » à nos îles. Cela devrait permettre de prendre, en raison de cette situation, les mesures spécifiques de sauvegarde et d'aide au maintien d'une forte population active qui assureraient ainsi l'équilibre humain et la conversation du site face au tourisme. Ni Ministre de l'Environnement, ni Commission des Sites et des Paysages, ni écologistes, ni Conservation du littoral, ne pourront remplacer les paysans dans leur noble rôle de « faire le pays » selon leur vocation ancestrale qui, hélas, tend à disparaître, auquel s'ajoute celle de nourrir les hommes qui l'habitent. »[2]

André CHAIGNE

1. CHAIGNE André, *île de Ré où vas tu ?, édition Rupella, 1985, p. 46*

2. *Ibid*, p.89

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Les échanges que j'ai pu avoir avec Bernard, nous révèlent les répercussions que cette nouvelle gestion de l'espace a engendré.

« La mer on la fait arriver par des chenaux et puis ces chenaux alimentent un grand bassin qui est commun à plusieurs propriétaires pour le sel, qu'on appelle un vasier. Et après, à partir de cette partie-là chacun prend son eau dans ce bassin. Il y a une première décantation de l'eau qui se fait, une grande réserve d'eau creusée par la main de l'homme et après il y a les chenaux qui emmènent l'eau dans les marais salants. Et tout cela était entretenu. Maintenant c'est une gestion intercommunale, ce sont des gros budgets avec des pelleteuses, c'est fait moins fréquemment, mais du coup ça se dégrade beaucoup plus vite. Et le souci qu'on a eu avec Xynthia en 2010, c'est que l'eau est entrée et passée au-dessus des digues. Dans la zone humide, elle est restée prisonnière. Parce que les chenaux n'étaient pas entretenus, l'eau ne s'est pas retirée assez vite. La commune de la Couarde est restée dans l'eau plusieurs jours. En l'occurrence par rapport à un manque d'entretien. Le regroupement intercommunal, c'est bien pour certaines choses, mais il faut aussi garder une proximité. Les maires ont leur rôle, mais il y a une connaissance locale, une rapidité d'intervention avec des personnes locales, des personnes qui connaissent leur commune. Cela pourrait être fait à moindre coût. Or, aujourd'hui, cela est fait avec des budgets énormes et parfois un peu trop tard. » [1]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1 Entretien avec PERRIN Bernard, habitant à La Flotte, réalisé le 9 septembre 2015

ÉCOLOGIE COMME DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE L'ESPACE

Toute cette protection environnementale permet, certes, de préserver l'île face à l'urbanisation, mais aussi d'en faire son attractivité. On travaille l'environnement de sorte à assurer une lisibilité et une mise en scène des repères paysagers.

L'objectif des politiques environnementales ne s'arrête pas à protéger seulement la faune et la flore, mais aussi à maintenir une cohérence paysagère globale qui en fait l'attractivité de l'île.

L'espace rural qui est devenu une nouvelle qualité spatiale pour l'oisiveté a été qualifié de naturel par son opposition à l'urbain. Or, comme on l'a mentionné ci-dessus, l'aménagement du territoire qui tient à la structuration du spectacle répond à nos idéologies. Ces idéologies qu'on a développées face à l'espace rural ont, de ce fait, impliqué une « mise en sauvage » de certains espaces qui à l'origine étaient des espaces façonnés par l'exploitation agricole. Pour comprendre comment notre idéologie s'est fondée face à la campagne ou au rural il est essentiel de voir cet espace comme étant l'espace premier, à partir duquel s'est déroulé l'espace sauvage. En effet, c'est l'espace rural, qui a donné naissance à l'espace sauvage tout comme l'espace rural est devenu sauvage par l'espace urbain. Comme nous explique Augustin Berque « Tous ces termes prennent du sens les uns avec les autres. La nature prend sens à ce qui est artificiel ».[1]

1BERQUE Augustin, *Le rural, le sauvage et l'urbain*, enregistré le mardi 15 janvier 2013 à l'Université de Corse. Captation LFX Centaure Production. Sept.2013, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire « Développement des territoires et innovations » (Fondation de l'Université de Corse/Laboratoire Lieux, espaces, Identités et Activités). Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=jqQ90ATU5ZI., consulté le 9/02/16

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«Et si le monde s'artialisait, s'il mutait en œuvre ? Et si on finissait avec la dictature du faire et de l'accumulation ? Le terme esthétique vient du grec aisthêtis qui signifie la sensation. Il faut débarrasser l'horizon des objets inutiles, libérer l'esprit, émanciper le regard. Il faut accorder plus d'attention au monde qu'à ses représentations. Il faut accorder plus d'attention à l'attention elle-même. Loin des histoires vécues par procuration. Loin des objets qui dispensent l'être de voir, de penser, de créer par lui-même. Oui aux objets transitionnels qui conduisent celui qui les approche à s'en éloigner pour connaître par lui-même. Ce dont l'être humain à besoin, c'est d'expérience, de présence réelle. Le corps est l'écran originel sur lequel le travail de la perception se projette et s'organise. Le paysage est un pays artialisé par le pouvoir élémentaire des yeux, un espace dont la constitution est indissociable du travail du corps qui l'engendre et l'inscrit.»[1]

Alain ROGER

1. ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Editions Gallimard, 1997.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

De la même manière que l'apparition de la ville va définir un nouveau point de vue qui à partir de là, va reformuler les autres termes. C'est ainsi que le rural et le sauvage ont été qualifié de non urbanisé. Cette terre de non urbain donne alors l'idée que celle-ci donne ses fruits d'elle-même, une terre où l'on peut se sentir libéré et jouir de sa pure contemplation. Une terre qui permet de sortir des obligations que nous impose la ville. Le fait de voir la nature comme une nature maternelle, qui invite à couper tout lien avec la ville, nous invite à percevoir l'espace rural comme un espace de loisir et non comme un espace de labour ou de labeur. Cette remarque a, en effet, pu être soulevée lors de mes entretiens effectués sur l'île de Ré notamment avec Bernard[1] qui a souvent soulevé différents paradoxes de cette administration de l'environnement.

Cette non-reconnaissance de tout le travail que le paysan apporte sur les espaces ruraux entraîne de grands bouleversements qui sont autant de nouveaux intérêts que de nouvelles appropriations sur le territoire insulaire. Dans la volonté de protéger et préserver les milieux de l'île de Ré, pour maintenir ses paysages, mais aussi maîtriser l'urbanisme et la dégradation des ressources naturelles, l'État s'est mis en charge de l'entretien et de la restauration de nombreuses zones, là où à l'origine, c'était les agriculteurs qui les entretenaient.

Cependant, il ne faut pas omettre le fait que l'agriculteur reste, pour une part, le garant du paysage. Ce rôle n'est pas limité dans son entretien des terres agricoles, mais participe aussi à la construction d'images significatives dans les paysages naturels. En d'autres mots, «le paysan a une image positive. Maître chez lui, il vit d'un métier noble, œuvre de ses mains, purifié par le soleil, la pluie et les vents. Il en est le fossile d'une société disparue, il en porte les charges émotives et les rêveries. Les espaces qu'il contrôle sont sortis de la France profonde pour entrer dans nos aires

1. Bernard PERRAIN, cf. annexe p.232

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

« C'est un reproche qui peut-être fait aussi au Conservatoire du Littoral. Ils ont acheté des choses, qui finalement, on laisse à l'état naturel pour une faune, une flore qui va s'y développer et en définitive ce n'est pas toujours très logique parce que le marais a été façonné par l'homme. Ce qu'ont appelé les prises, c'est quelque part la prise de l'homme sur la mer. C'était aménagé. On l'a aménagé. Après oui, des fois il faut laisser reposer, il ne faut pas faire n'importe quoi. [...]. L'île de Ré c'est un panier de réglementations. Et puis, il y a des choses qui se contredisent dans les préconisations. Des choses qui ne sont pas compatibles à tel endroit. On parle de sécurité, quelqu'un veut remédier par rapport à ça , par rapport à des prescriptions, des PPRL. Donc quand les gens veulent déposer un permis de construire par rapport à cette préconisation, ils se voient rétorqués parce qu'une autre réglementation les oblige à faire ça. Donc qu'est ce qu'on fait ? C'est un casse-tête chinois ! »

1. Véronique et Bernard PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de loisirs »[1]. Le maintien des activités agraires est primordial, mais l'enjeu n'est plus de partager les fruits du travail du paysan, mais d'en consommer le spectacle.

L'évolution de l'intérêt porté sur les marais salants au fil des siècles nous révèle de manière flagrante le bouleversement du rôle de l'activité salicole sur l'île de Ré. En commençant par une longue période de déclin et d'abandon d'une grande partie des marais salants rhétais dans les années 1850, et par cette constante évolution jusque dans les années 1990, les sauniers rhétais étaient voués à disparaître. En plus de cette forte décroissance de l'activité qui a réduit en l'espace d'un siècle la surface des marais insulaires de 90 %, le manque d'entretien des levés (digues) a permis à la mer de reprendre du terrain. C'est en 1995 qu'une politique volontariste a été lancée pour redynamiser l'activité et reconquérir les marais abandonnés. Cette relance n'a pas eu pour simple but d'augmenter la production, mais aussi de valoriser le savoir-faire salicole, et les paysages rhétais. Se sont développées au fil des années, des pistes cyclables dans les marais (« piste du sel » inaugurée en 2011), création de l'Écomusée du marais salant à Loix, organisation de manifestations culturelles sur le thème du sel et de ses usages. C'est ainsi qu'on perçoit que les marais salants qui au-delà de leurs fonctions productives et environnementales font partie intégrante des identités rhétaises. L'activité salicole a tenu un rôle essentiel dans le maintien de la qualité paysagère de l'île et participe de cette sorte au développement touristique notamment grâce à son usage ancestral et sa symbolique rhétaise. Le Fiers d'Ars et les marais adjacents qui sont, aujourd'hui, exposés aux assauts de la mer, sont marqués par une forte fragilité. Ils ont, pour ces raisons, obtenu une reconnaissance internationale avec l'attribution du label Ramsar en 2003.

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015. p. 297

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Paysage Rhétais, les marais du Fiers d'Ars, photo prise par Juliette Dupuis le 27/10/14

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SYLVIE CHENEVIÈRE[1]

«Je reste convaincue que ce soit en aménagement, la maîtrise foncière reste un élément clé. Je reste convaincue que sur ce territoire il reste des choses à faire, par contre il faut peut-être un petit peu changer la position de ce qui a été pratique. Mais normal ! On ne va pas tout révolutionner non plus. Et je pense que malheureusement ce qui va pouvoir nous aider, nous, professionnels de l'urbanisme par rapport aux élus ou même quelques personnes, quelques associations qui sont tout à fait légitimes de vouloir conserver du patrimoine. Et leur dire «bah écoutez si vous ne voulez pas que votre territoire meurt, on peut, peut-être, être dans la protection de certaines choses, mais il va falloir agir sur d'autres choses dans ces cas là.» Parce qu'on a un autre élément qui est là et qui fait qu'il faut vous protéger. J'ai envie de dire que, malheureusement, c'est peut-être quelque chose de dramatique qui va servir à être un levier qui va faire qu'on va se dire «oui il faut qu'on fasse différemment».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Sylvie CHENEVIÈRE, *cf.*annexe p.242

La mise en tourisme de l'île constitue un puissant levier de valorisation de ses particularités et participe de ce fait à une meilleure connaissance des richesses qu'elle abrite, des enjeux qui la traversent et des risques qui menacent son équilibre. En somme, elle représente un atout décisif pour la défense, la préservation et la pérennité de son identité la plus authentique.

Cependant, toutes ces mesures de protection impliquent des réglementations qui, lorsqu'elles se juxtaposent ou se superposent dans l'espace, ne sont pas sans effet induit sur les usages, les activités et plus globalement sur la vie quotidienne et sur l'avenir de l'île. Ainsi les effets de la patrimonialisation ne sont pas neutres et comme le souligne M. Gravari-Barbas «Si le patrimoine est à la fois un cadre et une structure sociale, l'importance du premier ne doit pas masquer la fragilité du second» [1]

L'activité ostréicole qui a commencé à se développer sur l'île de Ré dans la seconde moitié du XIXe siècle s'est ensuite développée en direction des marais. Ces derniers ont investi le Fiers d'Ars principalement dans la deuxième moitié du XXe siècle. Cette activité se voit confrontée à certaines difficultés face à ses multiples réglementations. Le mouvement de protection impulsé par l'État se trouve en concurrence avec des mouvements autonomes de régulation qui se fait par les exploitations qui existent depuis déjà quelques siècles. De nombreux conflits naissent autour de ces nombreuses réglementations qui ne sont pas basées que sur des prises de décisions politiques, mais aussi sur le cadre mental dans lequel l'espace est pensé, imagé, pratiqué.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.. BARTHON Céline, *Habiter le patrimoine ou comment gérer les contradictions de la patrimonialisation de l'espace à l'échelle locale*, Ed. Presses universitaires, Rennes, Coll. Géographie sociale, 2005

LES CONSEQUENCES DU TERRITOIRE OBJECTIVÉ

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans la continuité de cette enquête portée plus sur la culture et l'identité de la communauté, le développement de cette sous-partie amène une observation sur l'état général de l'île de Ré en ayant sans cesse à l'esprit les origines de ces faits actuels. Il semble ainsi essentiel de comprendre les lignes de croissance et d'extension, et les changements locaux qui se sont effectués sous les conditions modernes, l'occupation des rues, des espaces publics, les nouveaux aménagements de l'île, etc.) tout en intégrant les conséquences qu'ils amènent à l'heure actuelle. Cette analyse nous permet, de ce fait, de relever les fractures temporelles qui se révèlent à la fois dans l'organisation sociale, ainsi que spatiale du territoire.

De plus, un regard critique sur les différents documents urbains viendra complémenter cette étude dans le but de percevoir les axes de développement que les politiques urbaines envisagent pour l'île de Ré. La lecture, plus spécifique des notions utilisées au travers de ces documents, apportera une remise en question sur l'usage des mots dans les qualifications d'espaces et les conséquences qui peuvent en émerger.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«On considére comme allant de soi que le paysage fait partie de l'environnement, dont il constiturait l'un des aspects, l'une des especes, et qu'il mérite donc lui aussi, d'etre protégé, comme on se doit de sauvegarder l'environnement. Cette position, qui parait de bon sens, est aussi fallacieuse dans son principe que pernicieuse dans ses effets A strictement parler, le paysage ne fait pas « partie » de l'environnement. Ce dernier est un concept récent, d'origine écologique, et justiciable, à ce titre, d'un traitement scientifique. Le paysage quant à lui est une notion plus ancienne, d'origine artistique, et relevant comme telle, d'une analyse essentiellement esthétique». [1]

Alain ROGER

1. ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Editions Gallimard, 1997.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LES EFFETS PERVERS DE LA PROTECTION DES PAYSAGES

L'utilisation à outrance du mot paysage rend cette notion très floue et peut mener parfois à des volontés d'aménagement ou de protection assez critiques. L'assimilation ou le manque de distinction des termes nature et paysage conduit souvent à des confusions de sens. La principale conséquence de cette confusion est que la protection de l'environnement répond à une volonté de préserver les paysages du site, pour répondre à l'identité de l'île de Ré. Or, la protection de certaines espèces renvoie plus à la notion d'écologie que de paysage. Dans le respect de l'écologie, nous sommes parfois poussés à inviter de nouvelles espèces dans le but de répondre à une compensation écologique. Seulement, ce respect de l'écologie qui demanderait des espaces sauvages et embroussaillés va à l'encontre du souci paysager qui lui demande un aspect soigné et entretenu. Cette tendance de gestion de l'environnement pour la préservation des paysages de l'île de Ré apparaît alors paradoxale. La protection des paysages permet plus d'assurer la qualité de vie des humains que celle de l'environnement. Le paysage qui dépend en réalité d'un regard subjectif semble ici englober un tout.

En analysant les différents termes utilisés dans les documents qui nous exposent les mesures de protection mises en place sur l'île, les expressions « mise en valeur naturelle et culturelle » et « qualité des sites, des paysages et des milieux naturels », qui sont utilisées de manières intrinsèques nous révèlent la volonté de penser le paysage et la nature comme complémentaires, voire indissociables. On en arrive alors à penser que protéger le paysage revient à protéger la nature. La protection de l'environnement ne semble jamais être perçue comme étant nuisible au paysage

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

et réciproquement. «En vérité, le paysage, pour emprunter l'expression de Bernard Lassus, relève d'un incommensurable essentiellement étranger au mesurable de l'environnement»[1] c'est ainsi que ces deux termes sont très différents. La protection des milieux permettant de répondre à l'intérêt écologique de diversité biologique et à l'intérêt paysager est très paradoxale. Un milieu présentant une richesse biologique peut présenter de faible caractéristique paysagère.

Les paysages sont souvent qualifiés de naturels, en effet, tout paysage présente un ordre naturel. Il sera toujours présent dans nos paysages comme une caractéristique naturelle que ce soit la topographie, la géologie, l'environnement climatique, la biologie…. Dans nos paysages, on y retrouve toujours un fonctionnement d'écosystème, qu'ils s'agissent de relations, d'échanges, de cycles entre terre, air, eau et le monde vivant, qui sera assuré par un ordre naturel. Cependant, l'environnement n'est qu'un élément du paysage qui sera lié à une appréciation esthétique, subjective et culturelle. De ce fait, le paysage qui répond à un spectacle regroupe généralement l'ordre écologique, économique et social. Cet éclaircissement nous amène à comprendre que la gestion des espaces naturels peut permettre en effet de répondre à une mise en valeur paysagère, mais dans ce cas-là, ne répondra pas forcément à la diversité biologique. On peut pour appuyer cette remarque reprendre ce que nous dit Gilles Clément sur l'impact que peut induire notre volonté de maîtriser la nature sur le développement de la diversité biologique «Les pratiques d'exploitation planétaires agissent sur les substrats — eau, air, terre. Elles modifient les capacités biologiques en les altérant. Elles diminuent les performances du

1. BERQUE A., CONAN M., DONATIEU P., Cinq propositions pour une théorie du paysage, Mayenne, Ed. Champ Vallon, 1994 p.10

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«Si l'on cesse de regarder le paysage comme l'objet d'une industrie on découvre subitement - est – ce un oubli du cartographe, une négligence du politique ? - une quantité d'espaces indécis dépourvus de fonction sur lesquels il est difficile de porter un nom. Cet ensemble n'appartient ni au territoire de l'ombre ni à celui de la lumière. Il se situe aux marges. En lisière des bois, le long des routes et des rivières, dans les recoins oubliés de la culture, là où les machines ne passent pas. Il couvre des surfaces de dimensions modestes, dispersées comme les angles perdus d'un champ ; unitaires et vastes comme les tourbières, les landes et certaines friches issues d'une déprise récente.»[1]

Gilles CLEMENT

1. GILLES Clément, *Le tiers paysage*, Copyright ©, 2004. Disponible sur : http://www.gilles-clement.com/fichiers/_admin_13517_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf (mis en jours le 14/08/2012), consulté le 6/01/2016

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"moteur" biologique en proportion de l'énergie contraire[1] déployée pour exploiter.»[2].

Un deuxième paradoxe semble présent dans ces notions d'écologies sur l'île de Ré. Depuis la création du pont et son financement terminé, une écotaxe a été mise en œuvre pour répondre à la protection de l'île. La ressource financière de l'écotaxe qui, pour donner un ordre d'idée, a pu s'élever jusqu'à 13 millions d'euros en 2013 est partagée entre le Conseil Général de la Charente Maritime et la Communauté de Communes de l'île de Ré qui en réserve une petite partie aux communes. Un tiers de cette écotaxe est versé pour la redevance de service rendu et les deux tiers restants au droit départemental de passage. (À noter que des frais de perception ou gestion sont ensuite retranchés dans les mêmes proportions de 1/3 et 2/3). Le montant net de la DDP (droit départemental de passage) est ensuite réparti au Conseil Général de la Charente-Maritime (soit 45 % qui sont utilisés pour entretenir le pont et pour développer des transports collectifs) et à la Communauté de Communes (soit 55 % qui sont utilisés pour la gestion de l'environnemen) .

Cette analyse nous amène à nous questionner sur la manière d'utiliser l'écotaxe, d'autant plus lorsqu'on la présente comme étant d'utilité pour la protection de l'environnement. Est-ce vraiment cette écotaxe qui doit servir à financer l'entretien du pont, surtout lorsqu'on observe que la majorité des infrastructures sur le territoire français est entretenue par l'État ? De plus, cet outil qui permet de répondre au service de l'écologie sur l'île

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. « *Toute énergie distribuée pour contraindre la nature peut être assimilée à une énergie contraire. L'énergie contraire s'oppose à l'énergie propre dont suppose chaque être pour se développer. Les pratiques réputées douces tentent de minimiser les dépenses d'énergie contraire et d'exploiter au mieux l'énergie propre* » [2]

2. GILLES Clément, *Le tiers paysage*, Copyright ©, 2004. Disponible sur : http://www.gillesclement.com/fichiers/_admin_13517_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf, (mis en jours le 14/08/2012), consulté le 6/01/2016

de Ré [gestion des zones protégées] a en réalité besoin de passage de voiture pour perdurer. Pour résumer, la voiture, pollueuse de l'environnement permet de préserver l'environnement. N'est-ce pas paradoxal ? Si l'on souhaite protéger l'environnement de l'île, pourquoi ne pas faire de cette écotaxe un levier pour développer des différents transports qui seraient plus favorables à l'île ? La proposition par voie maritime avait pourtant été évoquée, mais n'a jamais été mise en place, faute d'argent. Si l'on utilise l'écotaxe de manière plus réfléchie, elle aurait peut-être un impact plus important sur le territoire en termes d'environnement que dans son utilité de réparer les erreurs de l'humanité.

L'écotaxe a été mise en place pour dissuader les touristes à utiliser d'autres moyens de transport [bus ou vélo]. Mais aujourd'hui, le touriste de l'île de Ré ne regarde pas à dépenser seize euros pour s'offrir le confort de la voiture dont il ne sait plus se passer !

Si au lieu de penser l'écotaxe comme moralisatrice ou comme une économie d'entretien [entretenir ce que la voiture dégrade] on l'utiliserait plus pour développer des transports alternatifs qui apporteraient, un confort supplémentaire que la voiture [gain de temps et d'argent]. Elle pourrait aussi encourager l'installation d'agriculteurs et d'artisans pour favoriser le commerce local à l'exportation des marchandises du continent. Ainsi, l'environnement de l'île serait en réalité beaucoup plus protégé.

Sans critiquer le tourisme sur l'île, qui en fait, son économie première et qui permet aux activités primaires de perdurer, il est important de préciser que la protection de l'écologie ne va pas avec le développement touristique. On en vient à la conclusion que la politique environnementale de l'île sert plus à protéger les paysages et maîtriser l'empiétement de l'urbanisme sur des zones dites naturelles que de développer une diversité biologique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La protection de l'environnement sur l'île semble ainsi plus répondre à l'économie touristique avec une préservation qui est pensée comme œuvre d'art. On préserve, on aménage, on délimite tel espace de sorte à créer des baies paysagères favorisant une « co-visibilité. » « Il recommande le fait de limiter les phénomènes de fermeture [boisement, friches, espaces urbains] au cœur de ces baies et d'assurer la lisibilité et la mise en scène des repères paysagers identifiés [patrimoine bâti identitaire] ; l'objectif étant d'assurer une cohérence paysagère globale à l'échelle de l'île »[1]

Pour reprendre la pensée de Gilles Clément, la nature de l'île de Ré est plus prise comme jardin réfléchi comme un « objet de connaissance » qui ne produira pas de déchets. Seulement, le territoire de l'insularité est aujourd'hui une « prise dérisoire du pouvoir dont le but est de tenir l'espace selon son idéologie »[2]. Seulement, pour être bon jardiner, il est nécessaire de mesurer l'« immense désaccord entre leur aptitude naturelle à se déployer, se reproduire, se reposer et notre désir de "faire beau. [Il est en effet] impossible de concilier ces deux positions tant que l'on demeure assujetti aux canons esthétiques de 'l'art des jardins'".[3] Parler d'écologie en la soumettant à la domination du marché est en réalité vide de sens. Il serait grand temps de repenser cette notion plus dans des "conditions de partage et d'égalité" où l'on prend conscience "de la finitude spatiale, de l'interdépendance".

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Communauté de Communes de l'Ile de Ré, *SCoT de l'Ile de Ré*, Document d'orientations et d'obectifs 2011

2. GILLES Clément, *Le tiers paysage*, Copyright ©, 2004. Disponible sur : http://www.gilles-clement.com/fichiers/_admin_13517_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf, (mis en jours le 14/08/2012), consulté le 6/01/2016

3. *Ibid*

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

«D'un point de vue environnemental dans les marais, c'est parce qu'il y a toute une chaîne environnementale. Les poissons se reproduisent en mer, les poissons rentrent dans les chenaux pour se mettre à l'abri et il y a aussi beaucoup de planctons qui s'y développent pour les nourrir, donc il y a les oiseaux qui viennent les manger voilà il y a un écosystème. Mais ce n'est pas en laissant les zones se sédimenter qu'on va arranger les autres. Il y aura un autre écosystème qui n'est pas le plus approprié.»

1. Véronique et Bernard, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le touriste va alors découvrir tout cet environnement protégé en tant que paysage tandis que le paysan ne va pas y percevoir le paysage, mais toute l'écologie présente. Avec la politique environnementale, l'environnement devient réduit à une œuvre d'art gérée par une institution qui tendra plus vers le reboisement que vers le maintien des surfaces agricoles demande une relation sociale importante. L'île de Ré voit de nombreuses friches prendre le pas sur les espaces cultivés. Ce phénomène est le simple résultat de la prise de possession de parcelles par l'État pour répondre à la valorisation du territoire insulaire. Cette forme d'institutionnalisation du droit de la société à la qualité du paysage par cette protection juridique des paysages peut en vérité amener des "problèmes de santé" à l'environnement et une inconscience chez les habitants face à leurs responsabilités sur leur territoire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Paysage Rhétais, espace naturel du Fiers d'Ars, photo prise par Juliette Dupuis le 27/10/2014

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
BIBLIOTHÈQUE
SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE TERRITOIRE COMME BIEN ÉCONOMIQUE

En revenant sur les faits touristiques, on peut voir que ce mouvement a apporté une réorganisation du territoire insulaire, de ses valeurs, et de ses sources de richesse. Il a engendré un bouleversement autant économique, sociétal que culturel que ce soit pour les sociétés de départ que pour celles d'accueil. En effet, l'île de Ré était, dans un important déclin économique dû à l'exode rural, a pu grâce à cette nouvelle culture de mobilité saisonnière se redynamiser et faire perdurer ses activités primaires.

Le territoire insulaire n'a pas été marqué par le boom industriel des Trente Glorieuses, mais a connu le marché touristique qui est vite devenu un secteur économique majeur et puissant dans toute la France (reconnu plus tardivement, car restera pendant de longues périodes dans l'ombre de l'essor industriel). On va ainsi voir la vie sociale de l'île, qui était dominée par les rythmes du travail agricole, progressivement s'emparer de cette nouvelle richesse économique et se structurer autour des rythmes de temps libres, de loisirs et de vacances. Ce bouleversement autant économique que social va se lier intrinsèquement à la production de produits commercialisés sur l'île de Ré, ce qui impulsera un redynamisme de l'agriculture. C'est ainsi que les activités primaires vont pouvoir être relancées, mais cette fois-ci portées par la nouvelle société de mobilité en quête de temps pour soi. On a souvent tendance à regarder d'un mauvais œil l'avènement touristique. Mais sans celui-ci, l'île de Ré n'aurait connu qu'une mort lente de l'agriculture et une désertification généralisée. Il est important de reconnaître que cette dynamique oisive a pu revitaliser la vie sociale de l'île qui voyait de plus en plus de jeunes partir ne voyant pas d'avenir dans l'exploitation agricole sur leur territoire. Les exploitants ont pu perdurer sur l'île en participant ainsi à cet avènement touristique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT COUVERT PAR LE DROIT D'AUTEUR

«La classe « touristique » du XIXe siècle est, schématiquement, l'héritière de l'ancienne noblesse (et de ses mules). Elle porte les valeurs, les codes, une part de la culture. Ainsi, elle insémine la modernité de l'archaïsme qu'elle incarne. Exclue par la révolution de la direction des affaires, elle crée une citadelle avec ses valeurs et ses terroirs, surtout après 1830. Dans ce monde préservé, elle innove en mettant en circulation les corps, là où les « capitalistes » font circuler biens et capitaux. La modernité technique et mentale que représente le mouvement permanent est ainsi reprise différemment suivant les milieux, sans que personne ne quitte son univers. L'héritage nobiliaire qui a toujours fait du corps l'incarnation de la fonction trouve là une nouvelle puissance. Le tourisme comme l'industrie crée des villes et des activités, des valeurs et des usages, aidé en cela par les industriels du tourisme qui profitent de cette nouvelle pratique en mettant en place des hôtels, des lieux de plaisir et des moyens de transport. Mais souvenons-nous que ni les congés payés ni les touristes rentiers qui préfigurent les vacanciers modernes ne sont le produit linéaire de la lutte des salariés contre leurs employeurs.»[1]

Jean VIARD

1. VIARD Jean, *Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps* libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015. p. 65

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LES DROITS D'AUTEUR

Par ce nouvel apport et la montée d'une coopérative, l'île a pu voir un essor économique très important. Suite aux nombreuses crises salicoles et viticoles qui ont affecté Ré au XIXe siècle, les Rhétais trouvent une nouvelle fois, dans l'esprit communautaire et solidaire, la force d'unir leurs efforts pour affronter une situation économique critique. Le mouvement coopératif qui se développe dans toute la région a trouvé sur l'île de Ré une croissance particulière grâce à cette arrivée d'estivants.
René Massé, viticulteur à la Couarde-sur-Mer et ancien secrétaire à la coopérative nous invite à travers son expérience personnelle à percevoir cette époque florissante qu'a connue l'île de Ré avec l'arrivée des touristes. (Cf. René, p. 161)

Cependant, ces nouveaux modes de vie qui reposent sur le bien-être, le loisir, la culture et le divertissement, liés à l'apparition des trente-cinq heures, vont impulser une réorganisation du territoire ; notamment par l'influence des choix résidentiels. Ce réaménagement de l'île ne s'arrête pas à une simple urbanisation, mais à sa structuration particulière. Cette urbanisation qu'on pourrait qualifier de genèse de l'habitat pavillonnaire s'est, en effet, fondée sur des principes «d'habiter» aux plans pratique, symbolique et idéologique qui se sont largement démarqués du structuralisme traditionnel. Est née une dimension symbolique et spatiale de l'habitat sur l'île de Ré. En opposition à un «Habité» qui relève de la dimension sociale, quotidienne, du vécu et du sensible ; on parlera ici d'un «Habitat» qui présente une fonction et un besoin de planification et d'aménagement. En plus de la construction des résidences secondaires qui est apparue depuis le début de l'arrivée des vacanciers, ce type d'habitat s'est développé de manière impulsive sur le territoire ; notamment lors de la réalisation du pont.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RENÉ [1]

«Autrefois, c'était la catastrophe parce qu'il y avait essentiellement que des agriculteurs donc il y avait une concurrence énorme entre nous. Ce qui fait que le jeune avait peu d'espoir de se créer quelque chose alors au fur à mesure du temps, il y a eu le tourisme. Parce que le tourisme, au départ, bon que l'on soit pour ou contre, moi à mon avis et par mon âge, j'ai vu la Couarde avec très peu de tourisme et les retombées étaient sur les agriculteurs. Pour la vente de leurs produits, il fallait des clients. Donc si l'on n'avaiet pas les clients, on avait des gros acheteurs qui venaient vous voir. Et vous qui étiez jeune, vous étiez sensibles à toutes ces choses, parce qu'il vous fallait de l'argent. Donc à partir de ce moment-là, l'acheteur, lui, il vous proposait des prix qui n'étaient pas rémunérateurs. Eux vendaient de leur côté, mais nous on ne pouvait pas vendre chez nous. Et si on ne vendait pas à ces personnes, on conservait nos produits, donc ça ne pouvait pas marcher. [...] Quand est arrivé le tourisme, eh bien on vendait une partie de notre récolte aux touristes, ce qui fait que le tourisme nous a apporté énormément de choses.

Il a été sensationnel à ce niveau-là et c'est pour ça qu'on dit : «il y a trop de touristes», oui ! Mais il faut penser quand même que ça était vraiment le beurre qui arrivait !»

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. René MASSÉ, *cf.*annexe p.235

C'est ainsi qu'en plus d'un espace de loisir pour les vacances, l'île de Ré est devenue une marqueterie pour l'habitat pavillonnaire. Avec la construction du pont qui a permis d'offrir une meilleure connexion au continent, l'île répond parfaitement à l'idéologie recherchée pour implanter son pavillon. Ce pavillon qui est vu comme un habitat apportant la santé physique par le «bon air» que l'on respire particulièrement dans le jardin, mais aussi dans l'environnement, où l'on s'implante, a participé au passage d'une sphère de communauté à une sphère économique. L'île s'est ainsi vue vendre l'espace «parcelle par parcelle» et transformer ses espaces au profit d'une nouvelle classe. Par cette montée en puissance de l'urbanisation, des politiques environnementales se sont mises en place, permettant ainsi de limiter ce phénomène. Cependant, ce frein à l'urbanisation entraîne une montée des valeurs immobilières par l'effet de rareté du terrain et par l'aménité que cette préservation a apportée.

Tous les propriétaires sur l'île de Ré qui avaient acheté des terres ou des maisons à des prix défiant toute concurrence par la moindre demande ont vu une nouvelle économie apparaître. Quelques années, après l'arrivée des premiers vacanciers, les habitants rhétais qui avaient eu leur terrain avec quatre sous, ont pu disposer d'une valeur foncière importante. Ce phénomène a ainsi entraîné certaines familles possédaient plusieurs terrains sur l'île à sauter sur l'occasion pour réaliser de bonnes opérations immobilières. Par le fait que les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe professionnelle), les recettes domaniales (terrains de camping, droits de places et marchés, etc.), dotation globale de fonctionnement à laquelle s'ajoute un fonds de concours (établi selon la capacité d'accueil de la commune) particulier pour les communes touristiques, font les ressources principales d'une commune. L'intérêt des communes était de disposer d'une capacité d'accueil importante. Les élus,

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

«Par rapport à notre activité, on a le ressenti et ce n'est pas qu'un ressenti par rapport à la décision politique des maires, l'île de Ré a pris depuis déjà pas mal d'années une option tourisme qui était quand même une carte importante. Parce que depuis que les propriétaires de terre commencent à abandonner les terres pour faire des locations. Ça a démarré de là et pas forcement depuis le pont. C'était déjà amorcé avant. Les gens qui pleurent maintenant «l'île de Ré ce n'est plus ce que c'était», voilà ils ont vendu leur terrain bien cher, ils ont loué, ils ont gagné de l'argent facilement par se biais là. Donc après, il y a des répercussions. Ça a apporté des finances, mais au détriment de la culture. Donc c'est vrai que l'argent était plus facile par ce biais-là que par le travail de la terre, qui était quand même pénible surtout à l'époque.»

1. Véronique et Bernard PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

voyant leurs ressources grimper, ont donc encouragé cette nouvelle économie immobilière. C'est ainsi qu'entre les maires qui voulaient faire de leur commune la « championne de l'île de Ré » et les habitants qui n'ont seulement ce que leur île pouvait apporter, l'économie a été privilégiée à l'écologie. Un grand nombre de terrains se sont vendus à des prix de plus en plus élevés par l'ampleur de demande qui n'a fait qu'augmenter.

Mais ce souci de protection les a, au fil du temps, sanctionnés. Les habitants qui ont participé à façonner les paysages de l'île dans lesquels ils retrouvent leur identité d'insulaire, et ceux qui se sont installés pour profiter de la qualité de vie et du bon air que l'île offre par ses caractéristiques naturelles, ont bien vu qu'ils étaient en train de « scier la branche sur laquelle ils étaient assis ».

Cette observation les a amenés à mener des politiques environnementales permettant de maîtriser le phénomène d'urbanisme qu'ils n'avaient au préalable qu'encouragé. Pour ne pas figer toutes évolutions nécessaires, une règle d'urbanisme instaurant 80 % d'espaces naturels sur 20 % d'espaces urbanisés était mise en place par la politique territoriale. Seulement, « On peut s'offusquer ou en rire, mais ce qui est fait est fait ». Kance nous dit que « Ce qu'il s'agit désormais de protéger, ce n'est plus simplement l'émotion pure, esthétique ou culturelle, c'est également ce qui a pris de la valeur de la rareté à savoir la virginité, le silence, la respiration des espaces et des paysages ».[1] L'île grâce à sa dynamique de préservation de ses espaces, est devenue un territoire de plus en plus recherché. La demande dans le marché des résidences secondaires sur l'île de Ré a explosé. De plus en plus d'étrangers (Anglais, Allemands, Belges) recherchent à s'implanter. Ainsi, les politiques de protection paysagère

1. BARTHON Céline, *Habiter le patrimoine ou comment gérer les contradictions de la patrimonialisation de l'espace à l'échelle locale*, Éd. Presses universitaires, Rennes, Coll. Géographie sociale, 2005

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«La Poule aux oeufs d'or

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
Je ne veux, pour le témoigner,
Que celui dont la Poule, à ce que dit la Fable,
Pondait tous les jours un oeuf d'or.
Il crut que dans son corps elle avait un trésor.
Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable
A celles dont les oeufs ne lui rapportaient rien,
S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.
Belle leçon pour les gens chiches :
Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
Qui du soir au matin sont pauvres devenus
Pour vouloir trop tôt être riches ?»[1]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. DE LA FONTAINE Jean, *La poule aux oeufs d'or*, disponible sur : WWW.jdlf/com/jeandelafontaine.com, consulté le 05/01/2016

qui s'accompagnent avec un frein à l'urbanisation favorisent la montée des valeurs immobilières. La nouvelle règle du 80/20 pourra empêcher un gaspillage d'espace, mais entraînera, en conséquence, un effet de rareté. Ceci impulsera une pression foncière et urbaine sur des espaces déjà confrontés à ce problème de frein urbanistique en raison de ses frontières naturelles.

La dynamique de préservation du territoire qui entraîne une raréfaction de terrain urbanisable s'est accompagnée d'une nouvelle contrainte, à partir de la tempête Xynthia en 2010. C'est ainsi qu'en plus de limite urbanisable régie par des réglementations de planification, s'ajoute l'impossibilité de construire due aux risques naturels. Tous ces dispositifs qui viennent réglementer les usages pour préserver et mettre en valeur les atouts de l'île de Ré, ajoutés aux risques naturels contraignants l'urbanisme, entraînent aujourd'hui, un déficit de terrain constructible par rapport à la demande. Le privilège d'acquérir un terrain sur l'île est comme dans la nature, donné à celui qui est le plus fort ; la loi du plus fort où les plus gros capitaux pèsent sur les plus modestes se voit régner sur l'île de Ré.

Les promoteurs immobiliers accros à la rente foncière, les petits commerçants à la recherche de clients à fort pouvoir d'achat ; ou encore les propriétaires de terrains sur l'île de Ré, ont trouvé toutes leurs bonnes raisons d'accueillir ces nouveaux habitants aisés. Seulement, en voyant que cette nouvelle classe pouvait apporter une grande économie, très peu s'en sont méfiés et ont préféré valoriser leur patrimoine. Cette inconscience d'avoir sollicité la montée des prix de l'immobilier les a vite rattrapés en favorisant la gentrification de l'île de Ré.

Les politiques de protection paysagère, qui s'accompagnent avec un frein à l'urbanisation, favorisent la montée des valeurs immobi-

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

lières. Ceci entraîne une migration de certains habitants locaux, notamment les jeunes, qui n'ont pas un revenu correspondant au prix de leur territoire. Les communes du sud de l'île, implantées à proximité du pont permettant une accessibilité rapide au continent et les communes du nord soumises à de nombreuses zones de protection dues à la fragilité environnementale, vont connaître un développement urbain très différencié.

Les zones urbaines qui présentent peu d'espace urbanisable, avec de faible flux de passages et bordées par des espaces naturels sensibles où toutes constructions, y compris à vocation agricole, sont interdites, vont être défiées par de nombreux acheteurs. Ces terrains, surtout présents dans le nord de l'île qui se font de plus en plus rares, vont être vendus à des prix ne pouvant être achetés que par une catégorie de personnes très aisées. Par leur faible connectivité au continent, les communes du nord ne répondent pas aux attentes des familles « périurbaines ». Cependant, elles ont été une réelle opportunité pour les personnes voulant implanter une résidence secondaire dans l'île. C'est ainsi que de nombreux terrains du nord de l'île ont été légués à des personnes prêtes à mettre un prix exorbitant pour y implanter une maison secondaire au détriment des jeunes rhétais qui n'avaient pas les moyens d'acheter.

Ce phénomène nous amène à reprendre la critique de Jacques Lévy «Les gouvernements urbains devraient pouvoir surveiller la dynamique de peuplement des quartiers comme le lait sur le feu et tenir fermement les manettes.»[1] Seulement, cela n'a pas été le cas pour un grand nombre de maires de l'île qui ont laissé se mettre en place sur leur territoire insulaire des logiques de produits urbanistiques et architecturaux où « la valeur d'usage du sol se voit limitée par sa valeur logistique, marchande

1. LEVY Jacques *Réinventer la France*, édition Fayard, Espagne 2013, p117

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BERNARD ET VÉRONIQUE[1]

«Il y en a qui sont devenus des business Man sur l'île de Ré. Ces gens-là, ils ont créé cette mode.

Alors qu'est ce que font les Rhétais de cet argent ? C'est bien il en faut, mais ce sont devenues des fortunes et en définitive ils ont perdu la qualité de vie de l'île. Leurs enfants, petits enfants, ne peuvent plus rester sur l'île de Ré. Pour moi le problème je le vois à une échelle beaucoup plus importante. On perd des valeurs! Il faudrait un retour à des valeurs plus simples! Respecter là où l'on est. Pas avoir besoin de tout cet argent. L'image du Rhétais c'est ça ! C'est vouloir s'en mettre plein les poches. Parce qu'il y en a qui en ont fait leur business et ils ont contribué à cette situation. Et le problème c'est qu'ils ont eu des responsabilités au sein des communes. Alors, il y avait des terrains en zone non constructible et ils ont fait passé des terrains en constructibles. Mais ce n'est pas un exemple ! Il y a eu des magouilles ! Et quand le mal il est fait, il est fait ! A Rivedoux, on a eu des exemples et c'est calamiteux, pas de scrupules ! Et quand on connaît ce qui s'est passé qu'on les entend maintenant « ah t'as vu maintenant l'île de Ré ! On ne peut même plus bouger maintenant ! » Bah oui mais ils ont contribué, ils ont encouragé tout ça. Au lieu de loger les enfants, ils ont fait des locations saisonnières plutôt qu'à l'année parce que ça rapporte plus et c'est moins de boulot. Il y a d'autres raisons aussi et puis les enfants c'est «débrouillez-vous !».»

1. Véronqiue et Bernard PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

et commerciale »[1]. Les nouveaux arrivants, venus chercher avant tout une qualité de cadre de vie, feront en sorte de préserver leurs biens, c'est-à-dire, autant les aménités du paysage et que les qualités sociales du peuplement. Ce souci du cadre de vie qui l'a emporté sur celui de l'activité rurale a engendré une certaine forme d'exclusivisme.

En plus de la spéculation de nombreuses terres agricoles poussant certains propriétaires à vendre leur terrain dû à l'incapacité de payer l'ISF (Impôt sur la Fortune), les mentalités rhétaises ont été très bouleversées par ce nouveau business mis en place sur l'espace.

En honorant sans méfiance cette nouvelle économie qui est venue comme une offrande sur leur territoire, les Rhétais se voient aujourd'hui impuissants face au bouleversement de la spéculation. Certains élus, plus particulièrement Léon Gendre, ont été plus lucides et ont préféré s'y méfier. Apercevant les prémices du phénomène de gentrification le Maire de la Flotte s'est armé d'outils pour remédier à la métamorphose de l'insularité. En préemptant des terrains pour y construire des logements sociaux, il a pu permettre à des familles à revenu modéré, à rester sur l'île de Ré. Les autres Maires, éblouis par les lumières de ce que l'actuel pouvait leur apporter, se sont retrouvés, quelques années après, pris au piège par ce phénomène de gentrification.

La migration des jeunes rhétais et la faible possibilité d'accéder à un logement modéré dans certaines communes engendrent aujourd'hui un impact sur la viabilité de certains services et équipements importants. Faisant partie de leurs grandes préoccupations, les écoles de leur commune en sont l'exemple flagrant. Pour maintenir une école, il faut des enfants. Or, la population est, de plus en plus, vieillissante du fait que les

1. MANGIN David, *La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*, Éd. de la Villette, Paris, 2004 p.190

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MICHEL[1]

«Un agent immobilier des Portes-en-Ré me citait un exemple, vous avez un grand manager de la distribution qui s'est constitué une belle propriété sur les Portes-en-Ré et ça l'énervait d'avoir des voisins divers et variés. Il est donc un jour, allé voir l'agent immobilier et il a dit « voilà, je vous mets un chèque en blanc sur la table, vous vous débrouillez comme vous voulez il faut que toutes les propriétés autour de chez moi, vous les achetiez! Vous allez voir les gens, vous dites un prix, vous n'augmentez pas quand même à des sommes astronomiques, jusqu'à allez, 1 fois ½ la somme que vous estimez j'achète !» Vous vous rendez compte comment ils font flamber les terrains ! Et ça s'est vendu ! Ça s'est vendu parce qu'il a voulu mettre ses enfants, etc. Ils ne voulaient plus de ses voisins, ils les ont fait éjecter. Ils voulaient savoir qui habitait à côté de chez lui. Il en a fait un club parce que l'agent immobilier m'a dit qu'il en avait acheté deux, il n'en restait plus qu'une dans le fond et dans le fond, ils ne voulaient pas d'argent. Eux, ils étaient d'accord pour se casser, parce que la démarche leur déplaisait. Mais ils voulaient un autre terrain sur aux Portes, donc il a fallu qu'il retrouve un terrain, et ils voulaient une construction à l'identique de leur propriété. Voilà on est devenu égoïste. On est passé d'une île de partage à une île égoïste et une île très individualiste alors qu'avant c'était une île très collective.»

1. Michel LARDEUX, *cf.*annexe p.238

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

retraités s'installent dans leur maison de manière permanente et que les jeunes familles quittent l'île. À l'heure d'aujourd'hui, les communes de l'île de Ré se retrouvent dans l'incapacité face à cette migration et doivent, dû au manque d'enfant, fermer des classes, voire des écoles.

Pour maintenir les écoles, il faut faire venir une population plus jeune, ce qui implique à proposer des logements à loyer modéré. Si certaines communes de l'île ont pu se montrer en retrait face aux logements sociaux, elles doivent aujourd'hui y remédier afin de renforcer et dynamiser la vie locale tout au long de l'année. Mais les terrains de l'île de Ré étant soumis à l'inflation immobilière et financière sont très peu accessibles, même par les communes. Avec une urbanisation pratiquement achevée, le processus enclenché sur l'île de Ré semble difficilement réversible ce qui implique une politique urbaine laborieuse pour parvenir à maintenir la vie permanente sur l'île.

Des projets sont en cours d'élaboration, comme notamment un projet de logement à Rivedoux qui, avec la réalisation de onze logements à loyer modéré, permettra de « favoriser la mixité et la vie permanente »[1] en renforçant l'accueil d'une population résidente à l'année.

Cependant, le dynamise du quotidien ne doit pas s'arrêter à l'implantation de logements accessibles à une classe moyenne, mais être réfléchi dans sa globalité. Infiltrer une différente classe sociale n'a jamais réussi à apporter les fruits de la mixité. Si l'enjeu, c'est seulement de maintenir les activités qui font vivre une commune, alors « "oui" » réfléchissons par données statistiques et pourcentage. Mais si l'intérêt est humaniste, l'enjeu va au-delà de ramener une nouvelle catégorie de classe sociale. La manière dont les politiques répondent au maintien de la vie permanente

1. VERGNAUD Marie Victoire, *Favoriser la mixité et la vie permanente*, dans Ré à la Une, n° 129, édition du 9 décembre.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BERNARD ET VÉRONIQUE

«Mais le côté dangereux du tourisme, il est du côté pour moi, que lorsqu'une maison se vend parce qu'une personne décède ou quitte l'île de Ré, c'est une résidence secondaire ou un touriste qui aura les moyens d'acheter cette maison-là. D'où l'île de Ré meurt de plus en plus l'hiver. Alors pour ça, le seul remède c'est les logements sociaux enfin de classe moyenne plutôt, parce qu'elle ne peut pas être propriétaire. Et concernant la Flotte le Maire, a vu très clair! Il avait réservé des terrains pour faire des logements sociaux. Nous, on a pu accéder à la propriété pendant que le prix était relativement abordable. On avait, bon, on n'est pas dans les plus à plaindre niveau financier sans être non plus être Crésus, mais on a réussi à être propriétaire. Quelqu'un, maintenant qui compte tenu de l'emploi très précaire et de la situation du prix au mètre carré, si les parents n'ont pas prévu la succession, ce n'est pas possible d'accéder à la propriété, donc on devient une île de retraités et de touristes. Sur la Flotte, on a encore une population jeune grâce aux logements sociaux, mais certaines communes n'ont pas réservé de terrains. Et le mal qui est fait est déjà bien ancré! Ça va être très dur, parce que les familles rhétaises ont déjà quitté l'île; on en connaît énormément autour de nous. Et sur les communes ,qui n'ont pas fait de réserves foncières, l'accessibilité aux terrains coûte très cher. La commune n'a pas les moyens pour faire une préemption.»

1. Véronique et Véronique PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

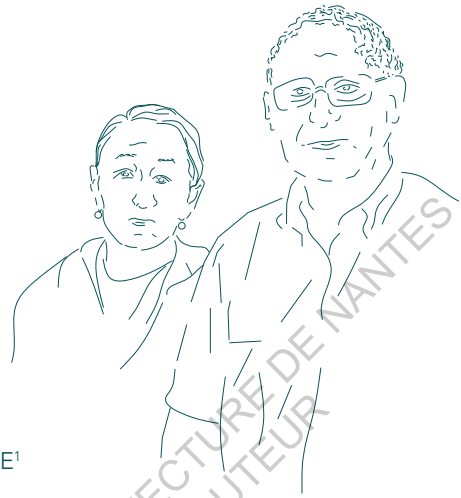

CHING ET PATRICE[1]

«Le problème de l'île de Ré, c'est qu'il y a de moins en moins de jeunes. Et en particulier des familles avec des jeunes enfants. Donc ça donne des problèmes, pour le collège, ça va encore, mais pour les écoles primaires ça pose des problèmes. Jusqu'ici il y a avait encore une école par village. Sur les dix villages de l'île, il y avait dix écoles. Mais là ils n'arrivent plus a avoir suffisamment d'écoles primaires. Parce que pour tenir une école pirmaire, il faut à peu près 80 à 100 élèves minimum. Or, il y a des villages où il n'y en plus autant. Ici, à Sainte-Marie ça va encore parce que c'est la plus grosse commune. Mais les villages comme Loix et les Portes, il n'y en a plus assez. Ma femme était institutrice ici jusqu'à sa retraite et bah, à la fin elle avait des classes uniques, c'est-à-dire, toutes les maternelles de tous les niveaux, plus la première année du primaire. Ils se retrouvaient à être trois instituteurs pour toutes les classes maternelles et primaires. Ça devenait difficile! Même dans le cas de Saint-Clément des Baleines, il avait une sorte de classe commune avec un autre village, je ne sais plus lequel. Sans compter qu'à la Flotte, il y a une école catholique privée qui draîne quelques enfants donc ça entraine une concurrence.»

1. Ching et Patrice COSAERT, *cf.*annexe p.237

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ne semble pas répondre aux réelles problématiques qui pèsent sur cette quotidienneté de l'île de Ré. En effet, les opérations menées ne redonnent pas un rééquilibre social, mais plus un rééquilibre démographique.
Le dynamise urbain qui naît aujourd'hui avec pour but de maintenir les communes et la gestion intercommunale est une réussite pour les pouvoirs publics au profit des habitants pour lesquels leur situation ne s'est, en réalité pas améliorée. La difficulté d'intégration pour une certaine classe sociale présente sur l'île, appelée les "invisibles" et la perte du retour à l'espace de liberté pour une grande partie des Rhétais, qui s'approprient de moins en moins leur territoire par la contrainte économique du marché de l'île, resteront inchangées. En "injectant" une autre classe sociale par la construction de logements sociaux et de nouveaux services, ces problématiques ne seront pas traitées. Une réflexion plus subtile devrait être menée en amont à l'intégration d'une nouvelle classe sociale qui à l'heure actuelle, ne se retrouvera pas dans la nouvelle identité qui est en train de s'emparer de l'île de Ré.

À la suite de ces dernières observations sur l'île de Ré qui nous a amenés à nous questionner sur des problématiques du quotidien rhétais, nous soulèverons à travers ces quelques pages une réflexion sur la notion d'"habiter".

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

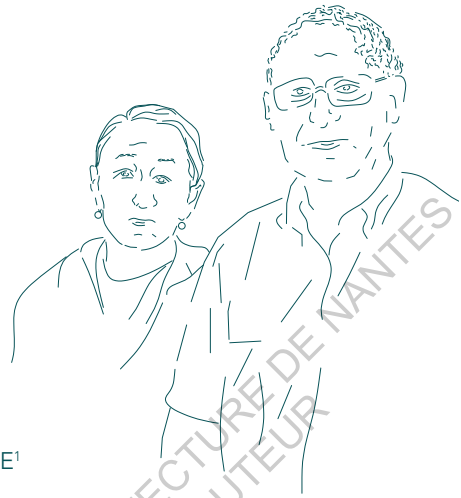

CHING ET PATRICE[1]

«OH ici, le Resto du Cœur marche! il y a au moins quatre-vingt-dix familles dans le besoin. Ça ne se voit pas, mais quand même ! Il y a des familles à problèmes, on les appelle «les invisibles». J'ai un ami qui y travaille, il m'a dit c'est environ quatre vingt à quatre-vingt-dix familles. Ils prennent les inscriptions des gens, ce sont des personnes hors circuit qui n'arrivent pas à trouver du travail. Il appelle ça des «cassés». Ils ne peuvent plus travailler soit physiquement, soit intellectuellement.»

1. Ching et Patrice COSAERT, *cf.*annexe p.237

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

En reprenant la pensée de Jean Marc Besse, évoquée en page ci-contre, sur l'"habité", cela permet de nous rappeler qu'habiter n'est pas seulement une question d'archicteture ou d'urbanisme, qui nécessite de la construction, mais en primitif, c'est une question de géographie. Quand on regarde la manière dont on habite une maison, on voit bien que cela n'est pas une simple occupation d'un lieu, mais un vaste ensemble d'activités et d'expériences (entretenir, conserver, cultiver, réemployer, vivre avec les autres, partager des repas, dormir, avoir et élever des enfants, transmettre des savoirs…). Ainsi habiter au sens large, c'est une organisation de notre vie entre les expériences collectives et notre destin individuel, comprise dans un temps, dans un espace et une orientation générale. Dans *Habiter un monde à mon image,* Jean Marc Besse évoque très explicitement notre échelle d'habiter "Certes, chacun cherche sa maison, son lieu où être, la base – selon le mot d'Emmanuel Laus-, à laquelle il peut confier son sommeil et à partir de laquelle il lui devient possible d'être dans le monde. Mais on habite aussi les seuils, les rues, les villes, les paysages. On habite aussi dehors et dans une suite incessante de passages, de l'intérieur vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur. Tous ces lieux dans lesquels nous nous trouvons ont leur qualité propre, leur profondeur particulière, leur résonnance en nous, leur mémoire.»[1].

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. BESSE Jean-Marc, *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013.p.9

«Les humains (et peut- être quelques autres êtres vivants) existent en habitant l'espace, tout l'espace, du plus proche au plus lointain, en le sillonnant de toutes parts, en le transformant, en l'orientant et en l'organisant, en s'y installant de diverses manières, légères ou brutales, éphémères ou permanentes, en le détruisant aussi...mais également en s'y tenant debout, couchés marchant, dansant ou immobile, corps ouverts, corps sensibles, corps imprégnés des odeurs et des lumières des jours. Et même en le dessinant, en le photographiant, en y projetant leurs désirs, leurs croyances, leurs goûts et leurs dégoûts, en le recouvrant de leurs rêves et de leurs images. Interroger l'habiter, c'est interroger ce qu'il en est pour les hommes de leur monde, du monde qu'ils ont édifié au cœur de l'espace et du temps, dans lequel ils ont ordonné leurs existences individuelles et collectives, mais aussi dans lequel tout simplement, ils vivent»[1].

Jean Marc BESSE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUE

1. BESSE Jean-Marc, *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013.p.7.

Dans l'étude de l'île de Ré, il paraît important, notamment, avec des orientations politiques très portées sur le paysage du territoire insulaire, d'évoquer les relations directes et indirectes entre paysage et habité. Le paysage qui est né de la jouissance contemplative de la nature, est avant tout l'empreinte de l'existence humaine sur la surface terrestre. Le paysage ne peut par ce sens, être détaché de la présence de l'être humain tant il en est "l'expression la plus directe des différentes manières dont les humains habitent à la surface de la Terre."[1]

L'île se vêtit, dans cette intention de préserver et protéger ce qui fait son attractivité, de multiples couches de protection. Cependant comme mentionné précédemment, la préservation des paysages et du patrimoine n'est pas sans conséquence sur la manière d'habiter l'île de Ré. Des dissensions peuvent apparaître entre la manière dont les habitants du quotidien habitent leur territoire et la représentation qui en est faite. Le charme de l'île qui opère à travers la séduction du milieu naturel, la richesse du patrimoine et le cadre de vie insulaire permettant de faire fonctionner le système touristique, crée en effet des dissonances avec les besoins de la vie permanente sur l'île.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. *Ibid* p.87

OLIVIER FALORNI[1]

«L'île de Ré elle est attractive. Pourquoi ? Parce qu'elle a des atouts géographiques qui sont innés, mais c'est aussi parce que c'est une île avec un environnement protégé. Et donc ça, c'est aussi grâce à l'écotaxe et une volonté politique et aussi avec la présence de paysans, d'ostréiculteurs, de sauniers qui entretiennent ce paysage ».

1. Olivier FALORNI *cf.*annexe p.243

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE TERRITOIRE COMME MACHINE À CONSOMMER

La « sur » protection du territoire implique une faible place aux libres appropriations. Le paysage qui apparaît comme théâtralisé, mis en scène par un système de valeurs symboliques imposées par le mythe contemporain, témoigne donc d'une appropriation particulière de l'espace qui induit inéluctablement les orientations de développement et l'avenir de l'île de Ré.

Les nouveaux arrivants et les touristes viennent chercher dans l'île un objet de satisfaction où ils peuvent consommer les services et jouir des bienfaits. Ce phénomène de « consumériste » en a inspiré tous ses gestionnaires, à faire de l'île une mise en scène de la nature qui a engendré une valorisation marchande de l'espace insulaire. Cette mise en spectacle de la nature qui repose sur des idéaux a, de plus en plus, tendance à tendre vers l'artéfact que l'art naturel. L'île de Ré est maintenant entrée dans la société des loisirs qui impulse une marchandisation de l'espace orientée vers une consommation. L'aménagement de l'île a été réfléchi pour répondre au désir de sa population touristique. Comme dit Jean Viard, « Une population touristique se construit comme une clientèle de magasin ou de théâtre » [1]. L'île de Ré a de ce fait, connu un processus de dé-civilisation urbaine, de dislocation territoriale, où l'on est venu implanter les marques culturelles recherchées par les touristes. Une préservation du patrimoine culturel et naturel de l'île a été élaborée, mais de manière réappropriée par la nouvelle image qu'on vend du territoire insulaire. La culture sociale de l'île, qui reposait sur la communauté est remplacée par une culture du spectacle.

1. VIARD Jean, *Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres*, éd. de l'Aube, Paris, 2015. p.340

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JEAN-PIERRE[1]

«Si on reste avec les mêmes élus, je le vois mal ! Il va y avoir une artificialisation de l'île de Ré. Même dans les bois, on va peut-être faire un golf. On va mettre du grillage autour du golf. Et les villages, on va les rendre très propres. Mais ça ne sera pas l'île de Ré, ce sera autre chose! Le Maire, par exemple, de Saint-Martin voulait mettre une grande roue dans un petit bois. Une grande roue comme la Place de la Concorde! Elle était surdimensionnée par rapport au village. On a capoté auprès des Bâtiments de France. Il n'a pas osé insister donc elle ne s'est pas installée, mais il a dit, «l'année prochaine je remets ça». Et il va remettre ça !»

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Jean-Pierre GAUMRONT, *cf.*annexe p.239

Les ports de plaisances ont envahi les ports de pêche. Les terrains de golf sont devenus des éléments structurants du paysage. Les caméras de sécurité ont remplacé la vigilance du voisinage. Les boutiques de luxes et des galeries d'art se sont implantées en prenant place dans les épiceries locales et les anciennes pêcheries.

Dans ce fantasme d'île parfaite, la classe dominante est venue nous imposer sa culture jusqu'à détruire une partie de son passé rural. C'est ainsi que l'île de Ré, englobée par cette nouvelle économie, devient aliénée au tourisme. Elle n'a, certes pas été bouleversé par l'installation d'usines lors de la révolution industrielle, mais de la même manière que cette dernière, elle a subi des grands changements d'organisation par l'arrivée des vacanciers. En effet, l'île qui a toujours été perçue comme un lieu unique par la mise en valeur de ses caractéristiques environnementales innées et la préservation de ses paysages façonnés au fil des années, a connu des aménagements similaires au continent, qui sont les marques des vacanciers. On voit de plus en plus, de secteurs privés se développer. Des produits de vacances comme « Pierre et Vacances », ou encore « le Club Med », qui viennent offrir aux familles le bonheur des vacances. L'île est loin de son tourisme familial qui venait participer aux fêtes de villages. Elle est en train de se métamorphoser en un marketing touristique où l'agriculture reste primordiale pour y préserver l'image de l'authenticité, mais en perdant tout son sens et sa valeur d'origine liée au territoire insulaire.

Certes, l'île de Ré base sa politique sur la préservation de l'ancien, mais cette représentation est instituée par le regard des premiers voyageurs. Tout ce qu'on va ainsi mettre en valeur sur l'île de Ré, tout ce qui va être aménagé, va être en fonction de ce que les touristes sont venus chercher sur cette « île paradisiaque ». Le territoire ne se ménage pas en

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

fonction de l'évolution du temps, de son quotidien, mais en fonction de « l'art de voir » de ceux qui en font la principale économie. Jean Viard nous évoque dans la révolution du temps libre que « Cet art de voir est basé sur le remarquable, l'insolite, le primat de l'ancienneté, du profond, du haut [et] tout cela concourt à la mise en forme d'images modernes ».[1]

De cette manière, l'île de Ré est, aujourd'hui, en train de se métamorphoser en une accumulation de spectacles où tout ce qui est vécu par les touristes est lié à la représentation qu'ils en ont faite. Le rapport social entre les différents usagers se résume à la médiatisation des images. Cela peut se voir à travers les voyageurs et le paysan. En effet ce dernier est vu comme la figure authentique de l'île, mais lorsqu'il perturbe les visiteurs, faute de travailler, il devient méprisé.

Comme on a pu l'évoquer dans la première partie, ce rapport paradoxal est né depuis l'arrivée des premiers voyageurs. Seulement, ces premiers voyageurs venus sur l'île de Ré pour prendre les bienfaits que la nature pouvait leur apporter percevaient le paysage à travers son esthétisme et non sa récolte. Mais ces derniers reconnaissaient, comme importante, la vie locale de l'île de Ré.

Étant les prémices des vacanciers d'aujourd'hui, cette relation avec le paysage n'a fait qu'accentuer jusqu'à en perdre les rapports avec cette vie locale de l'île de Ré. La naissance du paysage a pris forme avec la notion d'espace rural qui, pour rappel, a été perçu à partir de la ville comme espace sauvage, et comme jouissance de la classe de loisir voulant se libérer de toutes les obligations des affaires en ville.

Le territoire insulaire est devenu, au travers de ces vacanciers, un territoire purement contemplatif. Comme évoqué précédemment, il

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

s'est forgé une image de ses paysans comme celle d'une figure positive par son métier noble et sa purification par la nature (le soleil, la pluie et le vent). Son travail pénible qu'il exerce sur la terre n'a alors plus été perçu. C'est ainsi que le processus continu de transformation et de maturation de la terre a progressivement plongé dans l'obscurité par la mise en lumière de l'esthétisme des paysages. Ce manque de reconnaissance a entraîné des dissonances dans l'appropriation du territoire entre les deux classes.

La lecture des écrits de l'un des premiers voyageurs sur l'île de Ré, Eugène Fromentin et ceux de Catherine Michel, une aquariste contemporaine qui a constitué un carnet de voyage lors de son voyage sur l'île, vient nous apporter un aperçu sur l'évolution des regards apportés. Eugène Fromentin nous évoque l'île à travers ses habitants ; Catherine Michel n'en évoque que le paysage. Ces deux notes de voyage constituées à des époques différentes et mises en parallèle, nous invitent à percevoir l'évolution des appropriations de l'espace et ainsi les ruptures entre le paysage et, ce que Jean Viard nomme, « l'agora » qui en découlent.

Cette forme d'appropriation n'est cependant pas à décrier comme une forme de colonisation de l'espace. La vie quotidienne insulaire était en effet reconnue et respectée. Mais une institution de protection du paysage et une patrimonialisation de l'espace naturel ont été engendrées par l'avènement du tourisme de masse. Une fracture s'est constituée avec un paysage ignorant de la vie quotidienne des habitants des lieux. Le touriste d'aujourd'hui découvre alors les lieux dans une inconscience du réel. Il ne perçoit seulement que ce qu'il veut voir, avec un regard institué par les images médiatisées de l'île de Ré. Ils y parcourent les lieux selon les codes qu'ils ont instaurés à un moment

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«.Ses habitants nous savons d'eux que ce n'est ni le plus exact ni le plus noble côté de leur physionomie. Ils arrivent chez nous endimanchés, désoeuvrés, presque invariablement ridicules; avec des habits surannés, des parapluies en toutes saisons, des allures que nos paysans n'ont plus. Ils ont les yeux noirs, le teint plus fauve et plus hâlé, un parler gras qui les fait reconnaître, ils portent des coiffures qui font sourire; ils vont pieds nus, leurs souliers à la main, usage intrépide qui s'accordent chez eux avec leurs habitudes amphibies et qui jure avec nos chemins poudreux: très paysans, d'ailleurs, mais à leur manière, et reconnaissables entre mille. Transportez-les dans nos communes, acclimatez-les sur nos terres, fixez-les dans nos villes - et il y en a, surtout des servantes- jamais vous n'effacerez ce je-ne-sais-quoi qui ait qu'un insulaire vit et meurt fidèle à son sang.» [1]

Eugène FROMENTIN, Écrivain

1. CANARD David, île de Ré, La Crèche, Geste édition, 2010.

« Quelques jours passés à l'île de Ré en ce mois d'avril 2011 me permettent de réaliser quelques croquis aquarellés sur place. De belles lumières et couleurs viennent habiller ce paysage, ces maisons rhétaises. Il est encore trop tôt pour y voir les enchaînements de roses trémières, mais elles se préparent... annoncent des boutons....encore verts. De même, les marais salants se préparent pour leur parade estivale, et il faut imaginer que les petits tas d'or blanc viendront bientôt donner à ce paysage ses allures pour lesquelles il est si réputé. Il me faudra retourner pour les peindre...»[1]

Catherine MICHEL, Aquariste

1. MICHEL Catherine, Carnet de voyage, disponible sur : http://www.voyage-aquarelle.fr/fr/pages/biographie-9.htm, consulté le 10/03/2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

donné. De cette façon, l'île est en train de se dédoubler par l'imposition de deux lectures, deux cultures, de logiques de regard et d'usage différents. Le paysage est devenu une pure esthétisation. L'île de Ré induit la découverte, non plus dans le dépaysement et la rencontre des habitants qui pratiquent un monde différent que le nôtre, mais comme un musée à ciel ouvert. Un musée, dans lequel il nous est présenté une succession de paysages fantasmés.

Les nouvelles pratiques viennent ainsi en dénaturer le local par l'adaptation à leurs demandes. Le territoire insulaire est préservé, non pas en rapport au mouvement interne de la vie locale, mais en réponse aux regards datés et figés des consommateurs qui apportent l'économie. Cette dépendance à cette nouvelle activité fait que l'île de Ré se retrouve non pas conquise par les touristes, mais par les images ignorantes de l'existence de son quotidien. Les images empiètent ainsi sur l'origine de l'île de Ré. Sa réalité est aujourd'hui dépassée par son apparence.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

JEAN-PIERRE

«Quand on traversait Rivedoux, on traversait un village d'ostréiculteurs. Les maisons n'étaient pas forcement très belles. Il y avait des tas d'huîtres, ou des tas de coquilles d'huîtres à côté des maisons. Mais on arrivait dans un village d'ostréiculteurs. Le Maire actuel, il est en train de saccager son village sur le plan de l'outil touristique. Il a fait un marché moderne, il a mis du béton partout. Ah c'est propre c'est nickel ! c'est très propre, mais ce n'est pas l'île de Ré ! C'est autre chose !»

1. Jean-Pierre GAUMRONT, *cf.*annexe p.239

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Le spectacle soumet les hommes vivants dans la mesure où l'économie les a totalement soumis. Il n'est rien que l'économie se développant pour elle-même. Il est le reflet de la production des choses, et l'objectivation infidèle des producteurs » [1]

Guy DEBORD

1. DEBORD Guy, *La société du spectacle*, édition Gallimard, Paris, 1992

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Lorsqu'on voit que l'île de Ré est accessible en une heure d'avion de Londres avec un vol mis en ligne tous les jours en période estivale, on est amené à dire que la distance géographique est en réalité remplacée par celle de la «séparation spectaculaire». C'est ainsi que malgré sa résistance à l'engouement de ses spécificités par la standardisation de l'urbanisme moderne, l'île de Ré se voit aujourd'hui induite dans un mouvement de transformation.

La remarque de Guy Debord a en fin de compte pris forme sur l'île de Ré « Sous produit de la circulation des marchandises, la circulation humaine considérée comme une consommation, le tourisme se ramène fondamentalement au loisir d'aller voir ce qui est devenu banal. L'aménagement économique de la fréquentation de lieux différents est déjà par lui-même la garantie de leur équivalence. La même modernisation qui a retiré du voyage le temps, lui a aussi retiré la réalité de l'espace. »[1]

L'île de Ré qui se dit «avoir préservé son environnement et son identité insulaire»[2] semble au même titre que la majorité du territoire français, être touchée par l'uniformisation de ses espaces dut aux nécessités planifiables de la production et de la consommation touristique. En acceptant l'économie touristique, les habitants de l'île ont honoré le cheval de Troie du capitalisme qui prend possession de son environnement naturel et humain en lui imposant un urbanisme qui refait aujourd'hui « la totalité de l'espace comme son propre décor ».[3]

L'aménagement de l'île de Ré doit ainsi satisfaire les voyageurs. Tout est pensé à ce qu'ils puissent retrouver l'image de départ une île pa-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. DEBORD Guy, *La société du spectacle*, édition Gallimard, Paris, 1992.

2. Communauté de Communes de l'Ile de Ré, SCoT de l'Ile de Ré, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

3. DEBORD Guy, *La société du spectacle*, édition Gallimard, Paris, 1992.

BERNARD ET VÉRONIQUE[1]

«Maintenant le tourisme, c'est bien, mais il ne faut pas non plus chercher le tourisme quantitatif ! On va élargir les pistes cyclables pour que les vélos puissent passer sans s'accrocher. Non, vaux mieux un tourisme qualitatif. Nous quand on se déplace, on est content de s'arrêter et de voir des gens qui travaillent et de s'intéresser à ce qu'ils font. Nous on fait partie du folklore, mais là avec ce qu'on fait sur l'île de Ré, c'est que bientôt il va falloir qu'on arrête de travailler, qu'on ne mette plus que la tenue traditionnelle et l'âne en culotte. À tel point que les touristes, quand on est avec nos tracteurs, enfin nos voitures pour accéder aux marais, on est fusillé du regard d'un air à nous dire «mais que faites-vous là-vous nous gênez !»

1. Véronique et Véronique PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

MICHEL[1]

«Il y a un professeur d'université qui un jour se promenant dans l'île de Ré en vacances, nous avait envoyé un courrier qu'on n'a pas publié d'ailleurs c'est un tort, il disait, mais moi l'île de Ré je ne la reconnais pas, ce n'est pas l'île de Ré de l'enfance que j'ai connue quand je prenais le bac, etc. Parce que tout est aseptisé, tout est propre, il y avait des casiers à sèches partout, il y avait de l'encre noire sur les pieux du port et maintenant c'est une île aseptisée, une île propre, des rues balayées. OK, c'est bien, on est tous pour ça un petit peu, mais il y a un peu de désordre si vous voulez. Ça rejoint ce que je vous disais, espace de liberté, espace de contrainte et maintenant... Pourquoi parce que vous avez des gens qui ont changé. Je me suis longtemps occupé de l'espace d'animation, de fête, de trucs comme ça. Je vois, le public a complètement changé. Avant on faisait des fêtes où l'on s'amusait comme des malades, mais avec trois sous ! Maintenant, c'est la politique du carnet de chèques ! Si vous ne faites pas venir de la paillette et du strass, vous n'amusez pas la galerie parce que c'est quoi ? Ce sont des gens qui étaient des résidents secondaires qui sont devenus résidents permanents et qui imposent leur diktat aux autres.»

1. Michel LARDEUX, *cf.*annexe p.238

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

radisiaque, aux diversités paysagères tout en y découvrant le « vrai » avec la présence des sauniers et des ostréiculteurs en activité dans les marais salants. Seulement, le vrai du quotidien vu par les touristes est réduit à une image factice de la représentation de l'île. Pour reprendre ce que nous dit Jean Viard, «Les images qui accompagnent le touriste transforment ce qu'il rencontre en spectacle, et c'est cette mise à distance mentale qui permet les déplacements. Les images instituent l'autre en décor. En cela, elles sont à la fois reconnaissance de l'autre et négation de son identité propre.»[1]

Désormais, l'île de Ré donne une image presque parfaite d'une jouissance où l'on y trouve le bien-être de la nature et les divertissements de la ville. Le territoire insulaire tombé dans l'industrie du tourisme tend aujourd'hui à répondre à l'industrie du plaisir. Son économie dominante a, désormais, pour fonction d'assurer non plus la survie, mais le bien-être, du plaisir et du divertissement. L'île devient un lieu paradisiaque pour les touristes en quête de ce plaisir contemporain au risque de devenir démoniaque pour certains habitants du quotidien. La rupture qui prend forme entre cette «usine de plaisir»[2] et la vie quotidienne présente, nous est révélée dans le journal quotidien de l'île «Le Phare en Ré » (*cf.* L'île de Ré c'est ouvert l'hiver, p.193)

Même si l'île de Ré n'est pas devenue aussi dénaturée que la côte méditerranéenne, pas aussi «folklo» que la Grèce et semble avoir gardéune authenticité, elle est aujourd'hui, engrainée dans un mouvement qui nous demande à s'en préoccuper. L'île qui est certes encore caractérisée et séduisante par ses particularités du passé, ses richesses paysagères et son territoire encore très agricole est en train de prendre un nouveau

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015 p.286

2. MICHAU Yves. Ibiza mon amour, Enquête sur l'industrialisation du plaisir, édition. Nil Eds 2012

L'île de Ré c'est ouvert l'hiver, journal Le Phare en Ré, hebdomadaire, du 9 septembre 2015, Saint-Martin-de-Ré

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Tourisme

L'île de Ré, c'est ouvert l'hiver ?

Le Phare de Ré *a sollicité les principales structures d'accueil touristiques de l'île de Ré pour vous proposer une petite compilation des meilleures "perles" des touristes. Extraits.*

Le grand mystère des marées, l'un des sujets d'interrogation les plus fréquents chez les visiteurs de l'île de Ré. Photo archives Le Phare de Ré

Nous ne résistons pas à l'envie de commencer ce florilège par un classique du *Phare de Ré*. Evelyne à l'accueil de nos bureaux, peut certifier que plusieurs fois par saison touristique, des curieux franchissent le seuil de nos locaux, sis sur le port de Saint-Martin, pour lui demander si *Le Phare de Ré* se visite et si oui, à quels tarifs ? Las, le bâtiment du *Phare de Ré* culmine à moins de dix mètres et n'est pas encore pourvu d'une lentille lumineuse destinée à guider les navigateurs. Son éclairage est tout autre, il vise à mettre en avant une information de proximité. Restons à Saint-Martin-de-Ré où, à quelques encablures des locaux du *Phare de Ré*, se trouve la citadelle, soit les bâtiments anciens de la maison centrale de Saint-Martin qui accueillent la moitié des personnes détenues purgeant leur peine dans l'île de Ré (l'autre moitié vit dans le bâtiment nommé la caserne). L'impressionnante double porte d'entrée de l'ancien bâtiment est dotée d'un petit interphone. Nombreux sont ceux qui ont déjà appuyé sur cette sonnette pour demander si le lieu pouvait se visiter, au grand amusement (ou énervement) des surveillants d'astreinte. Las encore, si les lieux se visitent, ce n'est certainement pas au motif de la découverte du patrimoine historique puisqu'il s'agit d'une prison.

Elle est partie où la mer ?

Et cette entrée en matière ne serait pas complète sans la question la plus "classique" d'entre toutes. Du nord au sud de l'île de Ré, tous les professionnels du tourisme l'ont entendue au moins une fois : "*Elle est partie où la mer ?*" Cela surprend toujours certains Méditerranéens ou autres terriens des villes et des campagnes. L'océan était là, ici même, dans le port ce matin, et six heures plus tard, il n'y en a plus trace, pas une goutte ! Dans la même veine, l'office de tourisme de La Couarde nous a communiqué une seule perle, qui vaut bien à elle seule dix des autres : "*La marée est-elle basse des deux côtés de l'île de Ré ?*" Toujours à propos des marées, l'office de tourisme des Portes nous livre une remarque presque similaire : "*Je ne comprends pas, ce matin j'étais à La Couarde, la mer était basse, et maintenant que je suis aux Portes elle est haute !*" Décidément un grand mystère que ces marées...

Faites votre classement !

À la rédaction du *Phare de Ré*, nous avons un petit faible pour la question suivante qui nous a été fournie par l'office portingalais et qui a d'ailleurs donné le titre à cet article : "*C'est ouvert l'île de Ré l'hiver ?*" Une autre dame de s'étonner : "*Ah bon ? Les enfants vont à l'école sur l'île de Ré ?*" Ben non Madame, ils vont à la pêche... On imagine, bien sûr, que cette vacancière s'est exprimée maladroitement et qu'elle pensait sans doute que tous les petits Rétais, plus de 1 500 enfants scolarisés sur l'île, devaient tous aller à La Rochelle pour bénéficier de l'enseignement de l'école de la République.

Au vu de certains de ces vacanciers, l'île de Ré est tout de même un drôle d'endroit exotique avec un océan qui apparaît et disparaît, un pont fermé la nuit, voire même parfois fermé l'hiver, des enfants qui ne vont pas à l'école et des drôles d'oiseaux…

Hervé Roques, animateur pour la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) dans la réserve naturelle de Lilleau des Niges a l'habitude d'entendre les gens nommer le lieu "Lilleau des Neiges". Étymologiquement, Lilleau "*provient d'une déformation du mot îlot et du verbe "niger" qui signifie "noyer" en patois.*" Cette définition est tirée du *Dictionnaire de la faune et de la flore de l'île de Ré* d'Hervé Roques en personne. La précision est importante pour goûter toute la saveur de la "perle" suivante qui nous a également été communiquée par l'animateur de la LPO. Un groupe devant des mouettes : "*Les oiseaux là, c'est des lilleau des niges ?*" Et pour achever le chapitre portingalais : un couple passe à vélo devant la Maison du Fier (espace muséographique dédié au patrimoine naturel de l'île de Ré, ndlr). La dame à son mari : "*LPO, ça veut dire quoi ? Le mari (sûr de lui) : Les Portes Oiseaux.*"

Où est l'héliport ?

Enfin, la petite sélection qui nous a été proposée par l'office de tourisme de Loix vous permettra peut-être de contribuer à notre page Facebook en proposant votre sélection des trois perles que vous avez préférées, en précisant bien "Les meilleures perles des vacanciers". "*Les feux d'artifice devraient définitivement être tirés le matin pendant le marché car, voyez-vous c'est tellement plus convivial et pratique quand on a des enfants.*" Idem pour la Nuit des étoiles organisée en fonction du calendrier et de la météo : "*Comment ça, Saturne n'est observable qu'à partir de 22h, c'est mal foutu quand même vos horaires !*" Enfin, particulièrement déconnecté des réalités économiques du commun des mortels : "*Où se trouve l'héliport ? - Il n'y en a pas monsieur ici. - Ah ! Et comment je fais moi pour poser l'hélicoptère ? Non parce que voyez-vous, La Baule-Loix en hélico ça me prend une heure. D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi tout le monde s'obstine encore à se déplacer en voiture.*" Vu comme ça… ■

La rédaction

La compilation de Saint-Martin

Pour les questions insolites, à l'office de tourisme de Saint-Martin-de-Ré, on en connaît un rayon... À tel point qu'au cours de l'été, avec un brin d'humour, l'équipe les a compilées à la manière d'un Cyrano de Bergerac dans la fameuse tirade des nez.
Le papivore : *"Vous avez un plan ? - Vous l'avez dans la main ! - Ah bon c'est ça ?"* Le cétologue : *"Et au phare il n'y a pas de baleines vivantes ? Ah bon, alors il n'y a rien à voir ?"* L'ami des bêtes : *"Bonjour, il y a un zoo de la Palmyre à Saint-Martin ?"* Le pirate des Caraïbes : *"Et pour la chasse au trésor dans les remparts c'est en catamaran ? Ça se passe dans les îles ? Il y a un trésor sur chaque île ?"* Le routard : *"Je voudrais la carte routière des pistes cyclables."* Le classique : *"Est-ce que le pont ferme la nuit pour rentrer ?"* L'intrépide : *Il change le bébé sur la table numérique, la couche et tout le tralala.* Le perdu : *"Bonjour je cherche l'office de tourisme."* La bonne en géographie : *"Je souhaite me rendre à l'île en Ré."* Les assistés : *"Mon médecin m'a prescrit un séjour en thalasso, mais je ne sais pas comment faire pour que ce soit gratuit."* Le juilletiste : *"Quel jour est tiré le feu d'artifice du 14 juillet à Saint-Martin ?"* Le météorologue (au téléphone) : *"Oui bonjour, je voudrais la météo de l'île pour la semaine 13, la 14 et semaine 17."* L'amateur de phare : *"On se donne rendez-vous au phare de la baleine à Saint-Martin en Ré."* Le fan de Kho Lanta : *"On est arrivé sur l'île de Ré hier soir en camping-car, ce matin on est parti se promener à vélo, on veut rentrer mais on ne se souvient plus où est notre camping-car. Comment faire ?"*
L'équipe de préciser que loin d'eux l'idée de se moquer, mais que ces remarques les ont amusés et divertis au cœur d'une saison estivale bien remplie.

LECTURE DE NANTES
DOCUMENT D'AUTEUR

chemin ; celui du commerce du plaisir. Elle est en effet très riche par le fait qu'elle propose un éventail de possibilités pour mener la vie que l'on souhaite. Cependant, on voit qu'elle est en train de se dessiner sous une nouvelle marque, une marque de luxe. « Dire qu'on vient de l'île de Ré ça fait bien »[1]. Ce phénomène en fait une nouvelle représentation, tendant plus vers le spectacle que la réalité quotidienne. Cela entraîne toutes pertes d'identification de ses habitants qui ont façonné l'original. Le risque de ce passage de l'idéologie à un hédonisme comme machine à consommer pourrait alors entraîner une cristallisation de la vie quotidienne par une perte de repères et de valeurs.

L'île de Ré qui suscite l'émerveillement et l'émotion par ses composantes physiques, dont la plupart ont été façonnées par l'homme, semble aujourd'hui soulever des interrogations sur l'« esprit des lieux ».[2]

L'aménagement moderne qui prône l'espace universel, avec une accumulation d'objets standardisés semble prendre de plus en plus place sur l'île et de ce fait, fait disparaître les singularités locales. Ces espaces qui répondent à la modernité connaissent une désappropriation de l'espace au profit d'un entretien imposant une relation anonyme de consommateur ou de spectateur.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Entretien avec PERRAIN Bernard, habitant à La Flotte, réalisée le 9/12/2015.

2. *«comme la synthèse des éléments matériels et immatériels, physiques et spirituels, qui produisent du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère. Ils contribuent ainsi à l'identité du lieu. En ce sens il est unique.»* BERQUE Augustin, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Mayenne, Éd. Champ Vallon, 1994

LAURENCE ET GÉRARD[1]

«Quand les magazines disent c'est l'île des stars, ça n'a rien voir ! L'image qu'on donne aux Français. Une fois, il y avait une émission à Thalassa, ils sont venus faire une émission sur l'île de Ré et les Portes. Et donc, au lieu d'interviewer des habitants du quotidien, le club nautique, des pêcheurs à pied, etc. Ils interviewent Patrick Chesnais, l'acteur en train de se promener et qu'est ce qu'il dit de mieux : « voilà je vous présente mon village l'hiver aux volets fermés ! » Mais nous on est là ! Et quand tu entends ça à la télé, franchement ça t'énerve ! Et lui, il est venu spécialement l'hiver pour l'émission. Mais nous on n'existe pas. Pareil, des gens de Poitiers, des voisins, nous disent « qu'est ce que tu fais l'hiver ?» « Et toi qu'est ce que tu fais l'hiver à Poitiers ? » « Je vois des amis, je vais au cinéma, » « Nous aussi, on a des amis et on va aussi au cinéma ! » Non, mais c'est incroyable ! Mais quelque part les Portes, c'est comme un petit village de campagne l'hiver. Et c'est convivial parce qu'on se connaît tous. Quand on va faire nos courses, on se dit bonjour, on discute. Il y a vraiment une convivialité l'hiver.»

1. Laurence et Gérard REGREGNY, *cf.*annexe p.236

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

VERS UNE DESTRUCTION D'IDENTITÉ

La quête identitaire recherchée par les politiques et les aménageurs de l'île de Ré tend à reproduire le schéma inverse. En effet, voulant inscrire l'île de Ré dans une identité définie et approuvée, on en vient à se désintéresser de certains éléments au profit d'autres, plus identitaires, ce qui entraîne une perte de singularité. Les politiques tiennent ainsi un discours de conservateur en crainte de dénaturer l'île par des interventions trop modernes. Cette vision focalisée sur le passé et la nostalgie construit une mise en scène de l'île au détriment de son «esprit des lieux» qui lui relève de l'histoire récente et de la perception d'individus aux cultures et modes de vie contemporains. Cette mise en scène des lieux qui repose sur une quête d'histoire et de nature absolue s'éloigne de toute réalité.Elle engendre une perte de valeur chez l'habitant qui n'arrive plus à s'identifier dans l'environnement de l'île de Ré.

Comme nous le mentionnent Gérard et Laurence (habitants des Portes-en-Ré), l'image construite et médiatisée de l'île de Ré n'est pas la réalité. Augustin Berque dans son explication de l'interaction entre l'être vivant et son environnement utilise le terme «subjectivité». Cette notion «subjectivité» est défini par ce dernier comme le fait d'être sujet, c'est-à-dire distingué d'un simple objet pour le faire vivre, semble intéressant à mentionner pour notre observation sur l'île de Ré. Pour faire vivre notre «subjectité» on a intérêt de ne pas être esclave d'un système d'objet, nous dit Augustin Berque. Or, ceci est l'inverse de ce que la modernité a fait en soumettant les lieux à une fonctionnalité. À l'île de Ré, cette volonté de donner une fonctionnalité à un lieu a engendré une forme de zonage sur le territoire. Cette organisation territoriale tend plus à nier les lieux, qu'à

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

«Et moi, je ne m'identifie plus du tout en tant que Rhétais. Bientôt, quand on est à l'extérieur et qu'on dit on habite l'île de Ré, les gens nous regardent «Oh quelle chance vous avez !» Mais c'est l'image médiatique que l'on en a donnée ! Tu vois le grand chic, j'entends une publicité hier sur livraison France Express, nous avons interviewé Franck Moraux. Je me dis tien Franck Moraux à un homonyme parce que Franck Moraux c'est un producteur, ostréiculteur aux Portes, et donc, j'entends «Franck Moreaux, ostréiculteur aux Portes de l'île de Ré» et là tout de suite ça fait bien ! Ça porte ! Enfin je suis très ouvert, les gens nous on fait vivre, mais cette image-là ne correspond pas du tout. On aurait envie bientôt d'aller vivre dans le Larzac. Mais bon, c'est comme ça ! Ça apporte des capitaux, il y a une richesse financière, mais ce n'est pas très compatible. Et paradoxalement, les familles les plus anciennes rhétaises, sont dans le canton nord. C'est là qu'il y a un tissu associatif avec quelque part des traditions. Ceux qui sont là, à l'année, se connaissent beaucoup plus. Nous, il y a une plus grande mixité ici et quelque part, dans d'autres associations les gens ne s'impliquent pas».

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Véronique et Véronique PERRAIN, *cf.*annexe p.234

JEAN-PIERRE[1]

«Nous on loue une maison, donc on a les échos de nos locataires et les derniers qui sont passés, ils nous ont dit, «mais quand on est passé à Rivedoux, on n'a pas reconnu l'île de Ré, on se demandait vraiment si on était arrivé à l'île de Ré !» Parce que l'image qu'ils avaient elle a été effacée ! Et la plupart des maires ne sont pas d'origine rhétaise, ils n'ont aucune sensibilité de l'urbanisme rhétais, qui était un urbanisme moderne et qui avait du caractère. Ça, ils l'ont oublié.»

1. Jean-Pierre GAUMRONT, *cf.*annexe p.239

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

les révéler comme singuliers.

L'idéologie de l'île qui se construit sur l'objectivation de la figure insulaire qui n'est pas sans conséquence demande à ce qu'on s'y attarde. La rétroaction qui va se dérouler entre la préservation des paysages, l'idéologie touristique et la représentation qu'ils construisent de l'île va amplifier la perte de sens et de valeurs chez l'habitant rhétais. L'interrogation qui peut alors surgir est : est-ce que le paysage est un reflet d'une identité du cadre de vie quotidien ou le symbole culturel, voire idéologique, d'un territoire ?

En ayant évoqué la rupture entre la vie quotidienne et le nouveau symbolisme de l'île de Ré, cette question de l'identité rhétaise est à approfondir. Comme vu dans la première partie, les paysages ont toujours joué un rôle essentiel dans les manières d'habiter. En effet, plus que d'être un enjeu économique par leur attractivité, ces paysages qui sont façonnés d'une multiplicité de lieux significatifs sont imprégnés de dimensions psychologiques, socioculturelles et affectives. Ils sont de ce fait, porteurs de sens et de valeurs pour ceux qui y vivent au quotidien.

La séduction de ces paysages remarquables de l'île de Ré a malgré cela, occasionné une expérience paysagère qui est devenue par la suite une nouvelle activité économique sur l'île. Ils ont dans ces conditions été marqués au fil des années par une objectivation et une esthétisation de l'« objet paysage » en oubliant la relation que la quotidienneté tissait par des subjectivités allant au-delà de la qualité esthétique. On voit que certains paysages moins remarquables à côté des paysages spectaculaires protégés, mais tout aussi porteurs de valeur identitaire, se métamorphoser par les nouveaux symboles insulaires.

Cette remarque nous amène à mentionner les préoccupations des aménagistes face aux paysages ordinaires dans lesquels demeurent

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RENÉ[1]

«Quand je leur montre ce terrain, aussi grand dans le milieu d'une construction, alors ça, ça les surprend ! Ils ne peuvent pas comprendre, c'est impossible ! Alors j'ai beau leur dire que c'est l'amour du terrain et le souvenir, ça, c'est difficile ! C'est là où je me recrée un peu, il faut choisir : ou le pognon, le pognon c'est important, mais les souvenirs quand on est dans un terrain, c'est extraordinaire ! Extraordinaire ! Moi je passerais mes journées là-bas, d'ailleurs, j'y suis très très souvent. Alors quand j'y suis, j'ai des demandes d'achat. La dernière fois, des personnes sont venues et ils voulaient monter un complexe hôtelier dedans. Ils avaient déjà les plans, c'était très bien, pas loin du centre, à côté de la place. Alors grosse démonstration, extraordinaire ! Alors voilà, vous vous rendez compte le terrain est assez grand parce qu'il a 6300 m^2, donc ça fait quand même un morceau dans une commune ! Je les ai laissé faire et puis à la fin j'ai dit «non» et donc euh... tout de suite «mais monsieur vous vous rendez compte ?» «J'ai dit oui je me rends compte ! Mais j'ai dit « moi le souvenir est plus fort que l'argent !»

1.Réné MASSÉ, *cf.*annexe p.235

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

d'importantes identités habitantes. En effet, le regard porté sur le paysage ne devrait pas s'arrêter à un enjeu politique (identification et préservation d'un pays) et économique (attractivité d'un pays), mais inclure le vecteur d'une reconnaissance et d'une construction d'identité habitante. Comprendre cette dimension de l'habiter semble primordial pour tous les aménageurs de l'île, et dans l'intégration de son quotidien dans les réflexions de l'évolution de ce territoire insulaire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Que l'on soit urbaniste, architecte, aménageur ou toute autre activité humaine que vous avez à traiter comme il convient d'un lieu, il faut être capable d'en saisir la singularité. Et ce n'est pas qu'il faut respecter un génie du lieu qui serait là. Mais sous cette métaphore à des religions propres, c'est trouver un principe et le faire se déployer. Ça deviendra une vraie spatialisation. Le lieu pourra redevenir un lieu fort au lieu d'être neutralisé dans un espace absolu, universel. Et pouvoir faire exprimer à nouveau un génie du lieu. »[1]

Augustin BERQUE

1. BERQUE Augustin, *Où réside l'esprit des lieux ?* , enregistré le mardi 14 janvier 2014 à l'Université de Corse . Captation LFX Centaure Production. Fevr. 2014, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire «Développement des territoires et innovations» (Fondation de l'Université de Corse / Laboratoire Lieux, espaces, Identités et Activités). Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=8XJYhtFAXOg, consulté le 9/02/16

«L'idéologie touristique est le produit d'une mise à distance de l'espace, des lieux et de leur forme. L'identité individuelle naissante se reflète dans les paysages en voie de constitution. Et le tourisme permet la mise en discours des paysages grâce aux créateurs, peintres ou écrivains. Leurs voyages, sans but collectif, dévoilent peu à peu le puzzle nouveau d'un espace existant «en soi».»[1]

Jean VIARD

1. VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015. p. 208

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE III

Vers le ménagement de l'île de Ré

UN ESPACE EN MOUVEMENT

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

QUEL AMÉNAGEMENT CONTEMPORAIN POUR L'ÎLE DE RÉ ?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Après avoir parcouru l'évolution de l'île de Ré et observé ses diverses richesses et problématiques qu'elle porte à l'heure actuelle, nous ouvrirons dans cette dernière partie sur le potentiel développement que le territoire insulaire pourrait entreprendre. Le destin de l'île de Ré ne dépendrait-il pas des acteurs civils qui la parcourent ?

En reprenant la remarque de Jacques Lévy «Les principes de justice ne peuvent pas se passer d'une prise en compte, en profondeur, de la singularité et de la force acquise et potentielle de chaque espace, à chaque échelle pertinente pour ses habitants. Le découpage des lieux d'observation et d'action doit converger vers des espaces de la délibération. Cette nouvelle pensée de la géographie des territoires politiques ne peut donc résulter d'une pensée technocratique isolée de la manière dont les gens habitent l'espace» nous sommes amené à apporter une réflexion sur la manière dont les projets d'aménamgenents sont pensés. Ce dernier développement qui clôtura l'étude ne s'appuiera pas sur une simple observation, mais amènera une pensée sur le développement futur de l'île de Ré. Quel projet d'aménagament s'appuyant sur la différenciation entre espaces peut-il faire société dans ce territoire insulaire ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ TERRITORIALE

Les aménageurs du territoire qui interviennent sur l'île de Ré semblent, de plus en plus, en déconnexion de son quotidien. Ils proposent, certes, de réactiver le quotidien en construisant des logements sociaux ou plutôt à loyers modérés, des crèches, ou encore des équipements culturels et sportifs. Mais, ce dynamisme de la vie permanente doit se faire en parallèle au maintien de l'identité locale, à la relation de ses habitants avec leur milieu. Si on a vu, précédemment, que l'importance de l'économie touristique a engendré une perte de sens et de valeur chez une partie des habitants permanents de l'île, la grande question qui se pose ici est : comment faire ressurgir l'identité locale de l'île de Ré ? Il est important de comprendre que « Habiter » un territoire, ne se résume pas à la disponibilité de services nécessaires pour vivre, mais aussi aux rapports entretenus avec notre environnement.

Il est ainsi intéressant de parler d'« écoumène », verbe venant du grec oikeo qui signifie habiter, utilisé par Augustin Berque. Écoumène signifie dans la géographie moderne « la partie de la terre occupée par l'humanité », mais Augustin Berque l'évoque pour désigner « la relation d'un groupe humain à l'étendue terrestre » où la relation est définie comme une « imprégnation réciproque du lieu et de ce qui s'y trouve ».[1] C'est en expliquant sa pensée que cela nous permet de comprendre que la relation entre les habitants de l'île et leurs milieux semble pouvoir faire renaître les singularités du territoire insulaire. En expliquant que « dans l'écoumène, le lieu et la chose participent l'un et l'autre. Dans un espace abstrait, en

1. *BERQUE A., CONAN M., DONATIEU P., Cinq propositions pour une théorie du paysage, Mayenne, Éd. Champ Vallon, 1994* p. 28

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

revanche, la chose peut être située ici ou ailleurs, cela n'affecte pas son être ; et réciproquement, le lieu est définissable indépendamment de la chose »[1] pour donner un exemple, si je pose un banc à Sainte-Marie de Ré et que je le déplace pour le mettre aux Portes-en-Ré, ce dernier restera un banc tout comme Sainte-Marie de Ré restera Sainte-Marie de Ré. Cependant, lorsqu'on va plus loin dans la signification du lieu, on découvre qu'en grec, il a deux assignations ; topos, le lieu cartographiable et chôra, le lieu existentiel. Et c'est dans ce dernier qu'interagissent dans un mouvement perpétuel l'homme et son milieu. La chôra qui est « empreinte et matrice » est ainsi « un lieu dynamique, à partir de quoi il advient quelque chose de différent » Le topos est de ce fait immobile et défini tandis que la chôra est mouvante et indéfinie. Cela ne veut pas dire que le topos ne tient pas son rôle essentiel dans l'écoumène. Bien au contraire : « Dans la réalité de l'écoumène, tout lieu tient les deux à la fois »[2]. Cependant, la modernité a été déterminée et a dominé l'espace par la cartographie au détriment du milieu existentiel de l'être humain. Les principes d'aménagements d'aujourd'hui tendent à la destruction du « milieu qui permet l'existence humaine sur la Terre : l'écoumène. »[3] Cette notion, tout comme la biosphère est le fondement de l'écologie. Les politiques de l'île de Ré qui portent un grand intérêt à la biologie devraient, pour mieux saisir les enjeux du territoire, s'intéresser aussi à la « mésologie » : l'étude des milieux humains.

Face au phénomène diasporique de notre société, la mémoire

1 BERQUE Augustin, *Où réside l'esprit des lieux ?*, enregistré le mardi 14 janvier 2014 à l'Université de Corse. Captation LFX Centaure Production. Févr.. 2014, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire « Développement des territoires et innovations » (Fondation de l'Université de Corse/Laboratoire Lieux, espaces, Identités et Activités). Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=8XJYhtFAXOg > (consulté le 9/02/16)

2. *Ibid*

3. *Ibid*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

des lieux est soumise à disparaître par l'homogénéisation de l'espace urbain. La quête de l'identité d'un territoire est alors devenue une des principales préoccupations, plus particulièrement pour les territoires d'accueil. En effet, pour revenir sur l'île de Ré, on a vu précédemment que l'hospitalité de ces lieux lui a, certes, apporté une importante économie, mais au détriment de l'imposition de valeurs qui lui sont étrangères. Se voyant en perte de singularité identitaire par la globalisation de la transhumance de notre société, les politiques d'aménagement ont mis en place une stratégie de conservation pour préserver leur identité qui en fait aussi son attractivité.

«Parmi les interrogations nées de l'aménagement touristique de l'île, l'éventualité d'une perte de l'identité originelle rhétaise est celle qui a cristallisé toute l'inquiétude de la population. L'impact démographique causé par la construction du pont l'a rapidement confronté à une configuration inédite, rendant inévitable une cohabitation, sur un espace inchangé, entre des résidents permanents plus nombreux, des effectifs de résidents secondaires en augmentation et des milliers d'estivants. Cette nouvelle donne socioculturelle a contribué à l'évolution de certains aspects de la vie sur l'île. Elle n'a pourtant en aucun cas entraîné une remise en cause profonde du caractère insulaire du territoire et des spécificités qui lui sont inhérentes. Le phénomène d'aspiration lié à la mise en place d'une liaison fixe et permanente entre l'île et l'agglomération rochelaise, qui aurait pu conduire Ré à se transformer en banlieue-dortoir de La Rochelle, ne s'est jamais vérifié. La continuité géographique assurée par le pont a confirmé, dans un paradoxe qui trouve sans nul doute sa source dans la solidité de ses héritages historiques, que Ré reste une île à part entière, en premier lieu dans l'esprit de ses habitants, mais également, dans celui des visiteurs, pour lesquels l'insularité reste l'un des premiers motifs

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Itinéraire avec René, photo prise par Juliette Dupuis , le 10 décembre 2015

«Alors moi c'etait la route que je prenais pour aller à mon marais.»

«Ça c'était pareil c'était des anciens marais qui ont été comblés, pour faire ça d'un côté et là les grandes eaux de Versailles.»

«Ici, c'est l'ancienne route de chemin de fer, où il y avait le petit train. Alors tout ça c'est maraicageux partout, alors pour avoir des vaches c'était moins privilégié.»

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

dans le choix de cette destination. Si les mœurs et modes de vie ont évolué dans une île aujourd'hui résolument ancrée dans la modernité, c'est tout un art de vivre proprement rhétais, nourri par un esprit insulaire intact, qui s'est maintenu »[1].

Cette remarque face à l'évolution de l'île paraît être rassurante, pourtant à travers les entretiens effectués, j'ai pu relever une non-reconnaissance des habitants dans l'image que renvoie l'île de Ré. Ne s'identifiant plus à travers les représentations de leur territoire, certains habitants se sentent de plus en plus en déconnexion à l'évolution que prend leur territoire.

La recherche de l'identité de l'île de Ré semble s'être arrêtée à la mise en valeur de ses composantes cartographiques, c'est-à-dire de ces «topos». La quête de son identité tend plus à préserver son caractère insulaire qui, géographiquement, ne l'est plus dû à la mise en place du pont. L'identité du territoire insulaire qui répond à «un art de vivre» semble aujourd'hui s'avérer plus être un outil politique et idéologique lui permettant d'assurer son économie par l'attractivité que de constituer une véritable structure sociale.

Pour nous présenter les orientations de développement territorial, les politiques de l'île mentionnent le paysage comme l'élément de structuration géographique de l'île de Ré. Il est en effet, évoqué dans le document administratif que le paysage est vu comme structurant, car c'est «une donnée qui va guider le projet SCoT»[2] et comme identitaire par le fait que «la qualité paysagère participe très directement à l'attractivité du

1.. CIFUENTES Marie-Laure (coll.), *Candidate au label Pays d'Art et d'Histoire*, Imprimerie Rochelaire, 2012

2. Communauté de Communes de l'Ile de Ré, SCoT de l'Ile de Ré, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

territoire.»[1]

On semble voir le paysage de l'île de Ré à travers sa logique identitaire, comme «le lieu de la substance identique à elle-même», et comme une donnée, c'est-à-dire une existence physique, qui se manifeste concrètement, soit comme un lieu substantiel. Cependant, ne relevant ici que le domaine du topos, une confusion apparaît entre l'environnement qui lui existe objectivement et le paysage qui lui s'inscrit dans la relation d'une société à son environnement, c'est-à-dire, la définition même de milieu.

Or Augustin Berque manifeste l'idée que «l'être relatif ne peut exister qu'avec son rapport avec la chôra, d'empreinte et de matrice. Le milieu est comme la matrice par rapport à l'être, mais en même temps elle est son empreinte, trace de l'action de l'être relatif. On exerce une action avec le milieu.»[2]

Une réflexion devrait alors être amenée sur cette relation entre l'habitant et son milieu pour intégrer au mieux le processus de construction identitaire d'un territoire et de la communauté d'individus qui y vit et le fait vivre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Communauté de Communes de l'Ile de Ré, SCoT de l'Ile de Ré, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

2. BERQUE Augustin, *Où réside l'esprit des lieux ?*, enregistré le mardi 14 janvier 2014 à l'Université de Corse. Captation LFX Centaure Production. Févr.. 2014, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire «Développement des territoires et innovations» (Fondation de l'Université de Corse/Laboratoire Lieux, espaces, Identités et Activités). Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=8XJYhtFAXOg, consulté le 9/02/16

LES PRATIQUES QUOTIDIENNES AU COEUR DES RÉFLEXIONS D'AMÉNAGEMENT

La manière dont on vient préserver le territoire insulaire induit la mémoire de l'île à se révéler par une succession de strates historiques qui sont, de plus en plus, en rupture avec les pratiques actuelles. Pourtant, par l'interaction avec son milieu, beaucoup d'usages du quotidien permettent de préserver une identité des lieux qui n'est, à ce jour, absolument pas révélée et qui tente au fil du temps à s'effacer. La préservation de la mémoire du territoire est dominée par le rôle de l'État et des politiques de l'île de Ré qui contrôlent son intégrité pour en définir des zones d'occupation selon des protections de différents degrés. L'intention tend plus vers la volonté de constituer une identité en répertoriant des éléments phares qui caractérisent l'île que d'en consolider sa mémoire en révélant les différentes interactions entre l'homme et son milieu.

Pourtant, comme nous l'évoque Jean-Yves Petiteau « la mémoire n'a rien d'accumulatif : elle ne vient pas charger le présent d'une somme d'événements que celui-ci serait destiné à conserver. Tout se passe comme si la conscience du présent ôtait au-dessus des années pour se saisir d'un moment du passé dans lequel elle se reconnaîtrait. La remémoration établit, entre deux moments du temps, un lien qui sans elle n'apparaît pas et qui n'existe pas en dehors d'elle. Entre les deux instants qu'elle rassemble, il n'y a ni relation causale ni rapport d'analogie. L'affinité entre eux n'est pas donnée, mais librement créée. Le présent élit son propre passé et se constitue sa propre histoire. Ecrire l'histoire n'est pas retrouver le passé, c'est le créer à partir de notre présent ou plutôt c'est interpréter les traces

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

que le passé a laissées, les transformer en signe »[1].

Or, on ne vient révéler l'identité de l'île qu'à travers des motifs paysagers définis par des éléments de l'espace concret. Mais à aucun moment on ne pense à donner de la richesse au territoire par toutes ses singularités qui relèvent de la subjectivité.

Le développement touristique sur l'île de Ré a été limité à la construction d'une image idéologique et spectaculaire, sans se pencher sur l'intentionnalité des acteurs de son territoire. L'île semble aujourd'hui se réduire à un village de club de vacances et perdre au fil du temps de plus en plus ses diversités.

L'identité insulaire qui est ainsi au cœur des politiques d'aménagement, instaurant des principes d'« habité » sur le territoire semble peu reconnaître la vie quotidienne de l'île, comme si cette dernière allait l'altérer. La façon de penser l'identité du territoire semble en réalité découler de la volonté du non-changement, de la préservation de son attractivité ou d'une identité d'un pays déjà prescrite. L'identité de l'île est plus conçue comme un modèle collectif dans laquelle chaque habitant doit s'intégrer plutôt qu'être le révélateur de toutes les différentes instances participant à la façonner. Or chaque habitant de l'île pratiquant et percevant le territoire insulaire selon le lieu où il habite et son quotidien, révèle des singularités différentes. Cette remarque n'invite pas à partir du microcosme pour définir un macrocosme, car il est en effet impossible de prendre en compte tous les acteurs, car tous entretiennent des rapports individuels aux lieux, mais d'en percevoir toutes les diversités. Par le fait que le territoire n'est pas seulement approprié, mais qu'il agit, la mémoire des lieux ne peut pas

1. PETITEAU, Jean-Yves. *La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire*. In : BERQUE Augustin, BONIN Philippe, De BIASE Alessia, LOUBES Jean-Paul et PETITEAU Jean-Yves. Colloque Habiter dans sa poétique première, 1-8 septembre 2006, Cerisy-La-Salle. Conférence donnée le 3 septembre. 16 p. Actes à paraître.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

être instituée, mais doit être comprise comme un élément en perpétuelle mutation.

Reconnaître les pratiques et les usages différents du quotidien qui interagissent selon leur milieu révélerait les différentes singularités du territoire pour en faire l'attractivité insulaire.

N'est-ce pas, en fin de compte, le métissage entre chaque individu ainsi que les individus et leur milieu qui façonnent les paysages, et par là, l'identité du territoire ?

Pour maintenir en équilibre l'évolution de l'île de Ré, il est nécessaire de ne pas penser le territoire comme un objet devant être aménagé selon les appropriations des groupes sociaux différents qu'elles soient économiques, idéologiques et politiques. Mais de le penser comme un système complexe qui harmonise les différentes relations entre les acteurs du territoire (touristes, habitants permanents, habitants secondaires, agriculteurs...) d'une part et comme un espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent, et gèrent d'autre part. Ceci nous amène à regarder notre territoire comme un écoumène où toutes interactions (hommes-hommes et homme-milieu) font partie d'une boucle rétroactive. Le lieu deviendra unique par le fait qu'il sera impossible de le reconstituer ailleurs, car toute organisation aura ses propres caractéristiques liées à ses coordonnées géographiques et à son occupation. L'espace insulaire englobera des lieux qui se singularisent par leur différente valeur d'usage et leur réelle caractéristique. L'urbanisme et l'architecture de Sainte-Marie de Ré ne se distingueront pas de celle des Portes-en-Ré seulement par les éléments historiques du territoire, mais plutôt par des interactions actives aujourd'hui entre acteurs et milieux différenciés.

Dans cette continuité de pensée, une interrogation se soulève quant à la manière dont on peut redonner une visibilité de ce qu'était

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

et est, l'île de Ré pour la faire évoluer et perdurer dans la société d'aujourd'hui où la mobilité est généralisée.

En effet, aujourd'hui on la voit, de plus en plus, comme une île boboïsée. On ne voit plus l'île qu'à travers le tourisme (que ce soit dans les orientations politiques que dans les conflits entre habitants). Beaucoup m'ont évoqué leur perte d'identité dans cette île qui en devient « rhélande ». En effet, cette sensation de clivage entre avant où l'île est présentée sous son espace de liberté et aujourd'hui sous un espace de contrainte où tout est pensé pour les touristes, est souvent ressortie dans mes entretiens avec les habitants.

Aujourd'hui, à travers mes multiples rencontres tout au long de cette étude, le territoire insulaire s'est souvent présenté comme un sujet politique en lui même indépendant de ses habitants. Son urbanisme (presque) achevé et le maintien de la vie permanente sont les problématiques majeures à l'heure actuelle. Des classes ferment (voire des écoles) par manque d'enfants, les terrains se font rares et extrêmement chers pour l'acquisition et la construction de logements sociaux ou modérés qui permettraient d'accueillir des jeunes ménages. À cela s'ajoute la problématique des agriculteurs qui doivent vendre leur terrain avec l'incapacité à payer l'ISF ainsi que la migration des jeunes rhétais due à une non-réserve foncière ou un partage de terrain entre fratries qui n'a pas pû être envisagé. On en vient à se demander : comment redynamiser le quotidien de l'île de Ré pour ne pas qu'elle devienne une villégiature ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'URBANITÉ PLANÉTAIRE, UNE RICHESSE À REPENSER

On a pu voir au cours de cette étude que préserver la mémoire et l'identité de l'île par l'outil de la patrimonialisation tendait plus à la restreindre à une image figée, et cela au risque de la voir, un jour, complètement démodée.

Accepter que la mémoire des lieux soit en perpétuel mouvement, c'est nous engager à la préserver. Ceci nous invite à mettre l'espace en mouvement et de ce fait mouvoir ceux qui peuvent l'engendrer, c'est-à-dire accepter l'urbanité. Vient alors la notion de «contemporanéité» définie par Giorgio Agamben comme tout homme devant «être capable de fixer le regard sur l'obscurité de l'époque, mais aussi de percevoir dans cette obscurité une lumière qui dirigée vers nous s'éloigne infiniment».[1] Cette notion nous amène à parler d'un art de faire contemporain pour préserver la mémoire insulaire dans lequel il ne suffit pas de regarder passivement le passé de l'île, mais d'en saisir la mémoire vivante de ses lieux. En effet, l'île de Ré porte son histoire, qui loin d'être éteinte, cultive les paysages et ceux qui y vivent. Il serait dangereux de regarder son passé avec nostalgie et de le figer pour en être certain d'en garder les traces. Si l'on insiste sur cette manière d'agir en tant que contemporain, c'est parce qu'il est grand temps de percevoir le passé comme l'origine, certes, du présent, mais aussi de voir le présent comme archaïque. «Archaïque veut dire proche de l'origine, mais l'origine n'est pas seulement située dans un passé chronologique : elle est contemporaine du devenir historique et ne cesse pas d'agir à travers lui, tout comme l'embryon continue de vivre dans les tis-

1. AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?* Rivage poche petite bibliothèque, Espagne, 2015

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sus de l'organisme parvenu à maturité, et l'enfant dans la vie psychique de l'adulte».[1] C'est en comprenant les strates du passé et en intégrant la mémoire de l'île de Ré qu'on pourra percevoir toutes les possibilités de résurgence du passé dans le présent. Ceci pourrait être ainsi une richesse pour le devenir de l'île de Ré.

Aujourd'hui, on voit l'île évoluer au travers des touristes venus contempler son histoire et ses paysages. On ne voit l'île que par sa patrimonialisation instituée. Une île attractive par sa puissance naturelle et historique. Cependant, on devient aveuglé par notre époque, on ne sait plus regarder l'île de Ré telle quelle est. Nous sommes éblouis par les lumières de notre actualité : une société en quête permanente de loisirs, de bien-être, de culture et de divertissements. On qualifie alors l'île comme une île de «Bobo», une île pour le paradis des familles et des people. En effet, recevant plus de 150 000 estivants l'été, beaucoup se laisse aveugler par cette richesse économique à un point d'oublier l'origine de cette terre d'accueil. Au fil des années, l'île s'est métamorphosée d'un espace de liberté, approprié par ses habitants qui la façonnaient en un espace de contrainte, théâtralisé permettant de la contempler dans un rapport de spectacle. Dans cette continuité d'observations, il semble important de dévoiler tout le paradoxe de la patrimonialisation permettant d'analyser autant des conflits d'usages que des fractures temporelles.

En comprenant dans quelle situation, l'île de Ré est aujourd'hui, une politique urbaine conséquente doit être apportée pour éviter de tomber dans un processus difficilement réversible. En effet, l'urbanisation sur l'île de Ré est très limitée et un apport de jeunesse paraît être une nécessité. Sa situation géographique lui offre pourtant un potentiel d'ouverture à

1. AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Rivage poche petite bibliothèque, Espagne, 2015

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

l'urbanité, à saisir pour dynamiser son quotidien.

Cette remarque qui semble vouloir évoquer l'idée d'ouvrir le territoire insulaire à la ville peut en faire bondir plus d'un sur l'île de Ré. En effet, au court de divers entretiens, la rétissance de certains Rhétais s'est très bien exprimée envers cette arrivée des «gens de la ville» sur leur territoire. Mais il est intéressant, avant de s'engager dans ce débat, de reprendre ce que le géographe, Jacques Lévy nous dit concernant ces notions de ville et d'urbanité. Il explique en effet qu'il ne faut pas séparer les «villes» des «non-villes», mais qualifier des espaces selon des gradients d'urbanité, c'est-à-dire de l'urbanité la plus grande, à l'urbanité la plus faible. Définir la ville, c'est considérer que tout espace recevant des réactions, des points de vue, des modes de pensée associés au fait de vivre en ville, est un espace urbain. C'est ainsi, suite à cette remarque qu'on peut évoquer le fait que l'île ne peut pas se qualifier de «non-ville» et que le contrôle de ses frontières pour se fermer à la ville de La Rochelle se révèle incohérent. Seulement, par la volonté de préserver l'identité insulaire, les politiques urbaines de l'île réfléchissent le territoire comme une entité à part entière composée de dix communes présentant des densités différentes.

De même que la ville était une figure médiévale, aujourd'hui, les campagnes sont des figures particulières de l'univers urbain, se différenciant par certains aspects de la ville proprement dite, mais lui devenant comparables par les modes de vie de leurs habitants. Ceux-ci, et c'est là une différence majeure avec le passé, ont fait, moyennant, le choix d'habiter là où ils habitent. Ils optent, au sein d'un continuum de lieux possibles, pour ceux qui leur semblent le mieux correspondre à l'horizon stratégique, qu'ils cherchent à dessiner pour leur biographie. Ces lieux se distinguent par leur niveau d'intensité urbaine, leurs gradients d'urbanité,

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

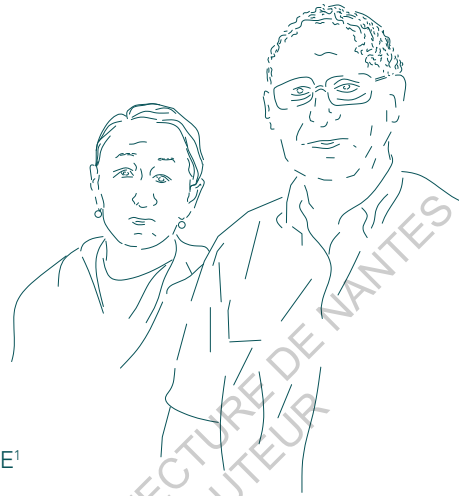

CHING ET PATRICE[1]

«On payait très cher les bus pour les enfants qui allaient au lycée de référence. Quand nos enfants étaient étudiants et qu'ils allaient tous les jours à l'université de La Rochelle et bien une carte pour prendre le bus valable 10 mois, c'était 300 et quelques. Nous, on paye 92 pour ici pour aller jusqu'au pont. Comme on change de communauté d'agglomération, on doit payer deux réseaux. Et donc deux abonnements. Ça reviendrait beaucoup moins cher à un étudiant qui habiterait dans le fond de la Charente Maritime que d'ici depuis La Rochelle.»

1. Ching et Patrice COSAERT, *cf.*annexe p.237

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

c'est-à dire, la variété des configurations qui, par petites touches, voient se modifier leur niveau d'urbanité. Avec le mot urbanité qui se définit comme étant une composition plus ou moins forte de densité et de diversité. Chaque gradient d'urbanité constitue un type idéal aisément prévisible. Ces gradients d'urbanité sont alors ce qui différencie et organisent l'espace.

Les communes présentant un gradient d'urbanité très différé ont de ce fait, des caractéristiques très différentes selon leur position sur l'île de Ré. Les réflexions quant au développement des communes devraient être amenées. Elles ne doivent pas être uniquement réfléchies selon leur rôle à l'échelle de l'intercommunalité de l'île de Ré, mais à une échelle beaucoup plus large, intégrant les relations avec le continent.

Suite à une réforme de décentralisation, une loi portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République a été votée dans le but de confier de nouvelles compétences aux régions. Cette loi dite NOTRE qui imposait que la Communauté de Communes de l'île de Ré qui présente moins de 20 000 habitants fusionne avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Cependant cette loi a été révisée sous le mécontentement de plusieurs élus ; notamment Olivier Falorni, député de la Charente Maritime. Cette dérogation est un bon point face à la reconnaissance des différentes caractéristiques territoriales. Cependant l'île connaît aujourd'hui un transfert de la compétence en matière de PLU (Plan local) d'Urbanisme. Les Maires de l'île de Ré, ont décidé de se lancer dans l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour l'île de Ré. Ce « document d'urbanisme, à l'échelle d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en considération du sol sur ce territoire »[1]. Il va avoir pour rôle de

1. VAUCHEZ Nathalie, dans Ré à la Hune, n° 127, édition du 6 octobre 2015, p.4

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

OLIVIER FALORNI[1]

«Dans le cadre de la loi NOTRE, il était prévu qu'une intercommunalité devait faire au minimum 20 000 habitants pour pouvoir continuer à exister. Donc, j'ai déposé un amendement pour qu'il y ait des dérogations insulaires, c'est-à-dire qu'on prend en compte la réalité géographique d'un territoire. Ç'a été le cas aussi pour les zones de montagne. Il y a des intercommunalités en montagne compte tenu des caractéristiques géographiques où 20 000 habitants. C'est indéniable ou alors on fait des intercommunalités comme on fait des grandes régions c'est-à-dire avec des territoires insensés ou qui n'ont pas de logique de territoire. Et donc, il me paraissait évident que l'île de Ré avait ses spécificités et qu'elle n'avait pas vocation d'être fondue dans un grand ensemble de l'agglomération de La Rochelle. Ce qui ne veut pas dire que c'est deux intercommunalités ne peuvent pas travailler ensemble sur la problématique des transports en particulier. Il y a un pont qui relie les deux territoires et je suis le député de ces deux territoires. Il y a à la fois un lien à créer, mais je ne crois pas que la fusion absorption soit la solution et donc, moi, j'ai défendu l'idée de prendre en compte les caractéristiques des territoires. L'île de Ré reste une île même si dans la réalité c'est une presqu'île, mais ça reste une île avec une identité insulaire. Moi je suis attaché dans cette identité-là, mais c'est une presqu'île dans le sens où la vie économique dépend du territoire du continent et qu'il y a beaucoup de Rhétais dans le sud de l'île qui travaillent dans l'agglomération de La Rochelle. »

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.Olivier FALORNI, *cf.*annexe p.243

LAURENCE ET GÉRARD[1]

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

«Qu'est-ce qui va changer pour nous qui sommes aux Portes ? On ne va pas nous mettre des bus au fin fond de l'île de Ré pour que nos gamins aillent à la piscine de Saint-Martin. Il y a un énorme décalage entre le sud et le nord question géographique. Les élus d'avant ont fait une piscine de capacité pour une ville de 80 000 habitants, on est 17 000 l'hiver. Ils ont dit «oui, mais l'été on monte à 150 000, sauf que l'été on n'est pas au Pôle Nord» donc les gens ont tendance à préférer la mer et il y a des piscines dans les campings...Nous, ça vaut aussi pour des petits villages de campagne, on paye pour des grosses structures qui sont à 25 km. Il n'y a pas de moyen de transport pour nous emmener d'un point à un autre. On ne réfléchit pas, par rapport aux pratiques des habitants. Habiter aux Portes c'est différent qu'à Rivedoux. Si on prend, admettons du côté loisir, l'habitant de Sainte-Marie ou Saint-Martin se dit «tient ce soir on va au cinéma, à la CGT de La Rochelle.» Mais c'est ¼ d'heure pour eux tandis que nous c'est tout de suite quarante-cinq minutes. Heureusement on a la Maline à la Couarde, il n'y a qu'une salle de cinéma sur l'île. Quand on va à La Rochelle, on fait une liste, sinon on a la chance d'avoir des commerçants, des artisans qu'il faut faire vivre aussi ! »

1.Laurence et Gérard REGREGNY, *cf.*annexe p.236

répondre aux « grands enjeux sociaux et de protection de l'île de Ré ».

On nous précise que « le programme des 450 logements dits sociaux, les travaux volontaristes de défense des côtes (PAPI), le redéploiement d'une stratégie touristique davantage basée sur la "destination île de Ré", ne peuvent se concevoir et être financés qu'à l'échelle du territoire dans son ensemble, qui a l'immense chance d'avoir une intercommunalité précisément calquée sur sa délimitation géographique »[1]. Ce concept permet certes de réduire les échelons et la compétitivité qu'on peut retrouver dans les différentes communes. Mais il risque en réalité de renforcer l'absence de légitimité démocratique et le périmètre identitaire, en ne répondant pas à la dynamique de l'espace urbain.

La distance entre le citoyen et les prises de décisions quant à l'aménagement du territoire s'engage dans cette nouvelle politique à ne faire que croître. La Communauté de Communes de Ré qui se trouve plus puissante aujourd'hui, risque de répondre aux besoins de la population par des grandes infrastructures qui ne correspondront pas aux réels besoins de la population locale. Cette manière de penser le territoire insulaire dans sa globalité tend plus vers une pensée technocrate qui est isolée de la façon dont les habitants pratiquent l'espace. Le découpage politique répond aujourd'hui, à la reproduction d'une identité qui découle du passé et non pas à la réalité des « espaces civils (par opposition à "politiques") qui différencient le territoire dans la vie sociale d'aujourd'hui »[2].

Au lieu de répondre aux spécificités de chaque commune, qui en découle de sa position sur l'île de Ré et ainsi de son gradient d'urbanité, on vient répondre à une image globalisée que l'on souhaite donner de l'île

1. VAUCHEZ Nathalie, dans Ré à la Hune, n° 127, édition du 6 octobre 2015 p.1

2. LEVY Jacques *Réinventer la France*, édition Fayard, Espagne 2013, p184

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

de Ré. Cette réflexion sur le découpage territorial n'est pas amenée pour dire qu'il ne faut pas préserver les limites géographiques de l'île, mais de poser l'hypothèse d'inclure les espaces les uns dans les autres.

La remarque de Jacques Lévy sur la « fédération » est très pertinente « Si on se place du point de vue de l'individu contemporain, on constate qu'il circule en utilisant de multiples réseaux de mobilité, qu'il change sans cesse de rôle, passant du statut de travailleur à celui de consommateur, de touriste ou tout simplement de flâneur. Cela pose le problème de sa représentation comme citoyen dans des situations changeantes, floues et fluides. La démocratie participative peut-être une réponse plus efficace que l'institutionnalisation classique pour prendre en compte le fait qu'il pratique et habite différents lieux. L'idée de fédéralisme permet de prendre en compte le fait que l'emboîtement du petit dans le grand n'est pas toujours clair. Il peut y avoir des associations transgressives (transfrontalières par exemple pour les ensembles linguistiques), associatives (quand deux niveaux coopérants) ou obliques (lorsqu'un petit espace se relie à un grand qui ne l'englobe pas). Les espaces pertinents peuvent aussi être éphémères ou thématiques, naître de la participation (plutôt que de la délibération) ou générer des emboîtements "en pointillé". »[1] La société contemporaine implique une nouvelle manière d'agencer l'espace. « Tout projet territorial doit prendre conscience des limites de ses limites, c'est-à-dire ne pas oublier qu'un espace vivant ne peut jamais être enfermé dans des frontières intangibles ». Suite à cette remarque, on en vient à émettre l'idée que l'identité de l'île de Ré ne peut plus être réduite à sa seule entité, mais à l'association de la singularité et de la force acquise et potentielle de chaque espace qui représente son territoire.

La réflexion de Bernard Perrain (*Cf.* Véronique et Bernard,

1. LEVY Jacques Réinventer la France, édition Fayard, Espagne 2013

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

VÉRONIQUE ET BERNARD[1]

« Mais là, ils veulent rassembler tous les offices de tourisme en un seul grand office de tourisme pour l'île de Ré ! On va perdre nos offices de tourisme typiques à chaque commune. »

1.Véronqiue et Bernard PERRAIN, *cf.*annexe p.234

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

p.223) fait écho à la remarque ci-dessus. Ce transfert de compétence intercommunale implique une gestion du territoire insulaire qui tend à s'homogénéiser et entraîne une plus grande inattention aux individus et aux situations particulières. C'est ainsi que l'identité insulaire que l'on veut préserver pour garder l'imaginaire, peine à faire évoluer le territoire avec la réelle dynamique quotidienne.

Or, même si l'on est considéré comme étant des masses (tourisme de masse, migration de masse...) chaque territoire présente des caractéristiques différentes. Chaque vie quotidienne, même la plus banale qu'elle soit, participera, de ce fait, à forger l'identité de son pays par son interaction avec son milieu.

L'île ne doit pas alors être réfléchie comme une simple entité insulaire, mais comme un territoire qui présente de multiples caractéristiques innées et un large gradient d'urbanité entre les différentes communes rhétaises.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Penser l'avenir de l'île de Ré, c'est nous inviter à réfléchir sur la manière de l'habiter. Comme on a pu le voir dans cette étude, l'île est habitée, dans le sens pratique, d'une manière très différente entre le nord et le sud. Cette différence d'occupation a toujours été marquée, mais les pratiques du territoire étaient, auparavant, restreintes à l'échelle de l'île. Aujourd'hui, nous sommes dans une période de transhumance humaine qui déplace sans cesse, voire annule les frontières géographiques du passé. Cependant, l'espace français reste géré et administré sous le modèle des délimitations géographiques du passé permettant ainsi d'organiser une société selon une politique intérieure. En effet, la politique de l'île de Ré utilise ses limites géographiques naturelles pour constituer sa politique de préservation naturelle et identitaire du territoire Rhétais. Remettre en cause les frontières nettes du territoire entraînerait de nombreux doutes sur la préservation de l'environnement et sur la certaine idéologie que procure cette caractéristique géographique. Néanmoins, en observant les pratiques quotidiennes qui vont au-delà de ces frontières, une question nous vient à l'esprit : comment concilier pratiques quotidiennes et identité insulaire ? Comme on a pu le constater tout au long de ce mémoire, chaque lieu est singulier. En effet, que ce soit au niveau des coordonnées géographiques qui lui sont uniques que par l'interaction que l'homme

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

aura avec le milieu présent.

En adaptant les frontières de l'île aux pratiques qui s'y déroulent à une plus grande échelle que celle de l'insularité, ceci n'appauvrira pas l'identité du territoire si ce dernier est étudié dans sa manière d'être habité. En effet, la préservation de l'identité des lieux, qui passe autant par le rapport des habitants et leur milieu que du respect à l'environnement ne pourra perdurer que si l'habitant reprend conscience de la responsabilité qu'il a sur son territoire.

On en vient à rejoindre la pensée de Heidegger sur le fait qu'habiter ce n'est pas construire ou édifier, mais c'est « se placer dans la temporalité spécifique de l'entretien, c'est-à-dire dans cette espèce de conservation muette qui se tisse au long de nos rapports quotidiens et ordinaires avec le lieu où nous vivons. C'est se placer dans un devenir du lieu »[1]. Habiter le territoire devrait aussi se faire de la même façon que celle d'habiter une maison ou un appartement. C'est-à-dire habiter non pas seulement dans la notion d'occuper, en remplissant l'espace intérieur, mais en s'en occupant, en y consacrant du temps, en l'entretenant, en le ménageant. Dans son ouvrage *Habiter un monde à mon image*, Jean Marc Besse nous invite à nous ouvrir sur cette notion d'habiter. Il nous explique tout d'abord que les deux mots « entretenir » et « soigner » traduisent en latin « colere », tout comme « cultiver » « honorer » et « habiter ». Puis en se penchant ensuite sur le mot « cultiver » qui regroupe toutes les notions d'entretien, « cultiver, au sens premier, c'est cultiver le champ ou la vigne, mais aussi sa voix, son corps, et son esprit. Mais qu'est-ce que cultiver la terre sinon la veiller, la préparer, l'entretenir, afin de lui permettre de donner ce qui est en elle, contenu comme une richesse ? [...] Autrement dit, cultiver c'est prendre soin de ce qui est là, donné, au nom de ce qui, en

1. BESSE Jean-Marc, *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013 p.29.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

lui et à partir de lui, peut être. Habiter, c'est prendre soin de ce "cela peut être", c'est s'appliquer à ce devenir, et c'est savoir attendre que ça pousse, que ça vienne. C'est un art de l'action indirecte »[1]

On a pu voir qu'aujourd'hui par les multiples protections et l'institutionnalisation de l'entretien de l'île de Ré, on vient rompre toute responsabilité de la gestion que tout habitant devrait porter sur le territoire sur lequel il habite. Dans notre société contemporaine, la majorité des habitants n'habite l'île que par sympathie. Or, cette dernière ne se confortera qu'en l'entretenant. A contrario, si on n'occupe le lieu sans ménagement, on ne fera que s'en éloigner. L'île de Ré ne sera plus qu'habitée sous la forme d'un mécanisme impersonnel.

Au bout de cette traversée de remise en question sur l'identité et l'appropriation de l'île de Ré, on peut espérer que les habitants et leurs hommes politiques trouvent un plaisir commun à penser l'avenir et à façonner ensemble la mémoire de leur territoire. En ne se reposant pas sur le passé mythifié de l'île de Ré, mais sur la germination incessante que ceux qui en l'habitant, en la pensant, en la rêvant, nous procurent de jour en jour. L'aménagement institutionnel est un problème, le ménagement par les habitants est la solution pour l'avenir de leur insularité.

Mon étude sur l'île de Ré, que j'ai effectuée non pas dans une simple récolte de données par lecture d'ouvrages, mais par une enquête *in situ* m'a permis d'en comprendre autant son contexte physique qu'humain.

C'est, lors d'une semaine consacrée à l'île de Ré, lieu de mon étude, que je me suis rendu compte de l'avantage de saisir des réelles

1. BESSE Jean-Marc, *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013.p.30

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

connaissances. Notamment partager mes visions, mes apprioris, mes interrogations, avec les multiples acteurs du lieu de mon étude, mon permis de comprendre le territoire dans son intégralité, sa complexité et ses singularités.

Mon enquête urbaine qui s'est réalisée par mon arpentage dans l'île de Ré, mes rencontres avec ses habitants, des entretiens avec des acteurs politiques de l'île et ma participation à des tranches de vie quotidienne a été, pour moi, une expérience pédagogique notamment dans notre art de faire de l'urbanisme. En effet, cette expérience qui m'a permis de me décentrer personnellement sur la vision que je portais sur l'île de Ré m'a fait découvrir toute la profondeur du décor urbain de ce territoire.

La conclusion à ce travail sera de dire que cette enquête urbaine, engagée pour l'élaboration de mon mémoire m'a fait acquérir des connaissances nécessaires pour appréhender les enjeux urbains d'un territoire spécifique. En mettant en pratique les grandes lignes d'enquêtes urbaines reprises à Geddes, dont je me suis réappropriée tout en les adaptant à l'île de Ré, j'ai pu apprendre davantage sur la manière de diagnostiquer un territoire. De plus, cette expérience m'a ouvert sur la place de l'habitant dans l'évolution de nos territoires. Toute l'observation apportée autant sur la situation actuelle de l'île de Ré que sur les futurs projets urbains envisagés pour son évolution nous invite, en effet, à nous préoccuper fortement sur notre manière de faire de l'urbanisme. La participation des citoyens aux projets urbains que ce soit pour l'île de Ré ou pour tout autre territoire semble primordiale.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Véronique et Bernard PERRAIN
Habitants à La Flotte-en-Ré

Bernard ostréiculteur sur l'île de Ré depuis 2001 travaille avec Véronique, sa compagne, qui l'a rejoint en 2003.
Avant de se lancer dans cette aventure, Bernard et Véronique travaillaient dans le magasin d'électroménager familial, fondé par la famille Perrain.
Très impliqués dans la vie quotidienne rhétaise, ils font partie de l'Harmonie de musique rhétaise

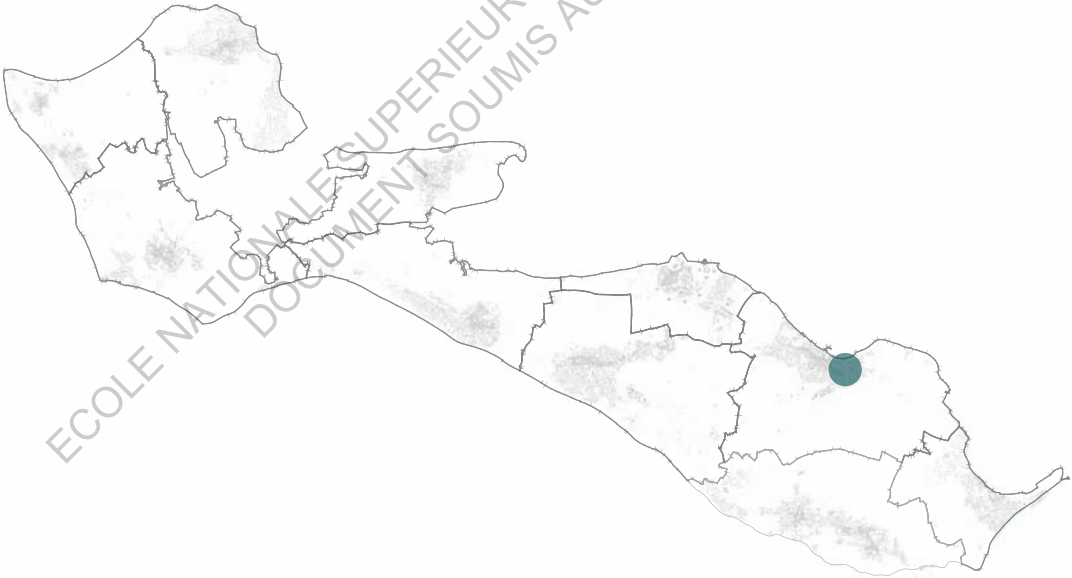

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

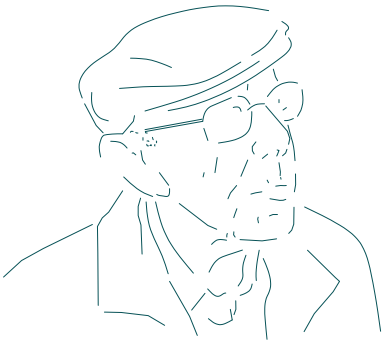

René MASSÉ

Habitant à la Couarde-sur-Mer

René Massé, agriculteur retraité depuis 1994, Rhétais d'origine, a cultivé des vignes, des asperges et des pommes de terre. Il a participé à la création de la coopérative pour les vignes et en est devenu secrétaire.

Il dispose encore d'un terrain constructible qu'il préfère préserver malgré les nombreuses contraintes imposées.

Musicien, il fait partie de l'Harmonie de musique rhétaise.

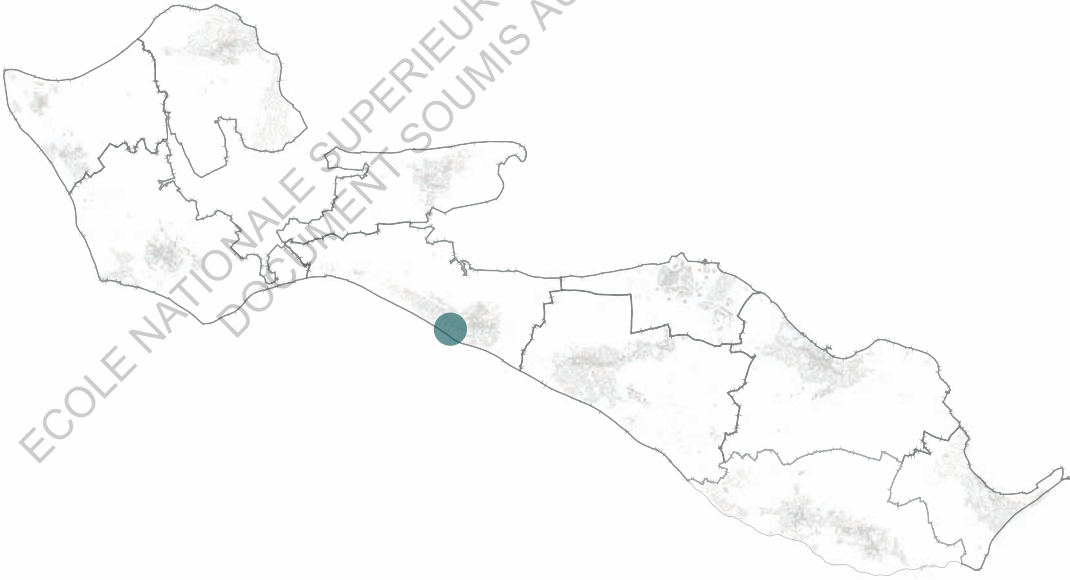

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Laurence et Gérard REGREGNY

Habitants aux Portes-en-Ré

Laurence et Gérard ont quitté l'île de Ré pendant 16 ans pour travailler à Bordeaux.

Après avoir travaillé dans l'exportation de céréales pour Gérard et dans une boîte de location de matériel de chantier pour Laurence, le couple est revenu sur leur île natale et s'est lancé dans la location de gîtes aux Portes-en-Ré.

Aujourd'hui, ils sont très inquiets face au plan de prévention des risques du littoral

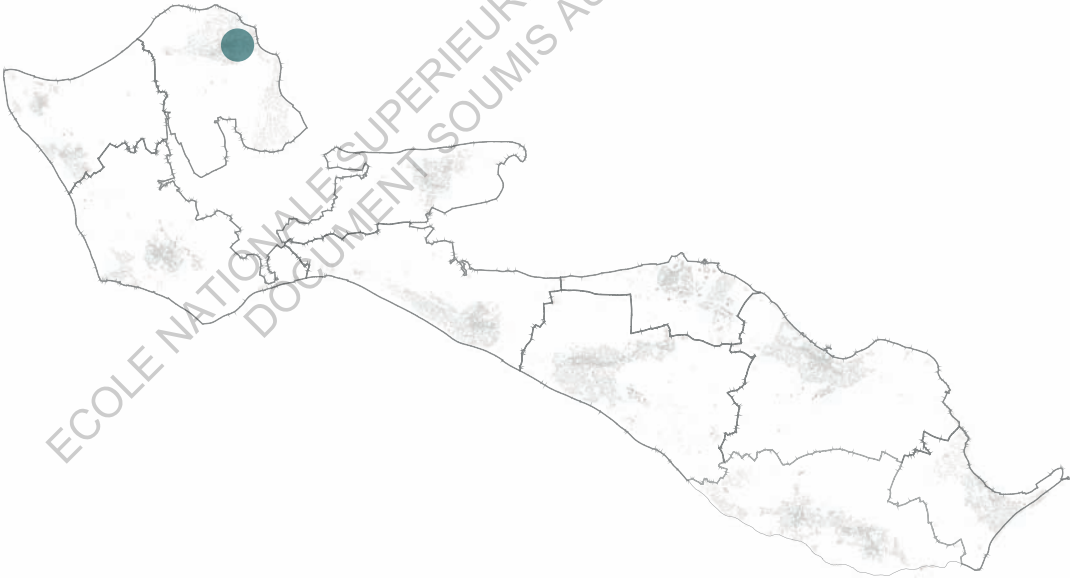

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Patrice et Ching COSSAERT

Habitants à Sainte-Marie-de-Ré

Patrice et Ching sont venus habiter sur l'île de Ré depuis la création du pont. Patrick travaillait à La Rochelle en tant que professeur à l'université et Ching institutrice à l'école primaire de La Couarde-sur-Mer.

Tous les deux participent à de nombreuses activités et associations sur l'île de Ré. Comme la chorale à l'Harmonie de musique pour Ching et la participation *Aux Amis de l'île de Ré* pour Patrice

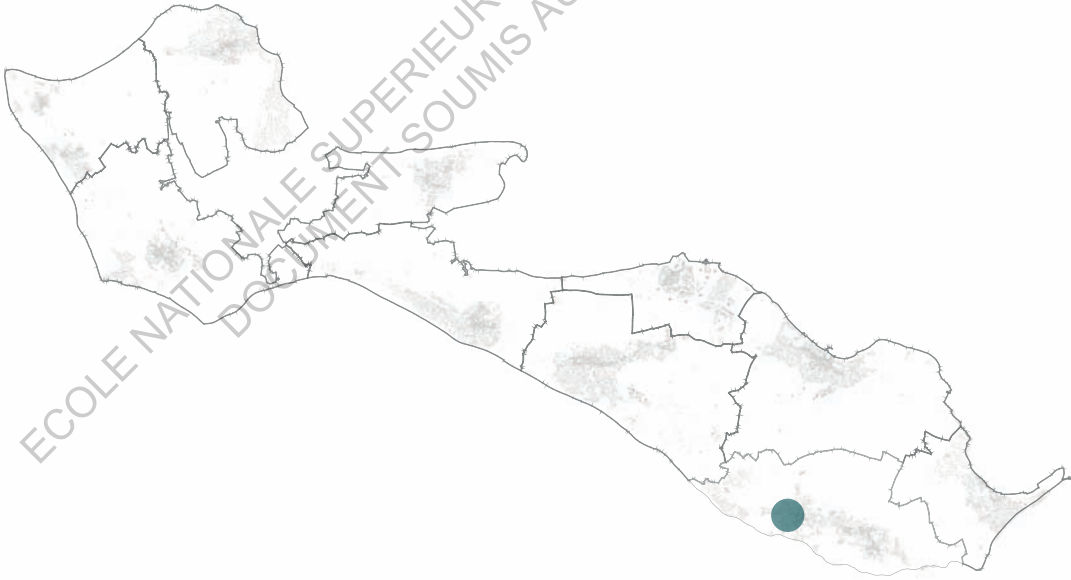

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Michel LARDEUX

Habitant à Rivedoux

Michel ancien habitant de La Rochelle est venu habiter sur l'île de Ré, le territoire natal de sa femme depuis une quarantaine d'années.

Michel et sa femme ont hérité du terrain, sur lequel ils ont construit leur maison, de la tante de Mme Lardeux.

Il est aujourd'hui rédacteur au journal de *Ré à la Hune* qu'il a monté à la suite de la reprise du journal *Phare en Ré* par un parisien.

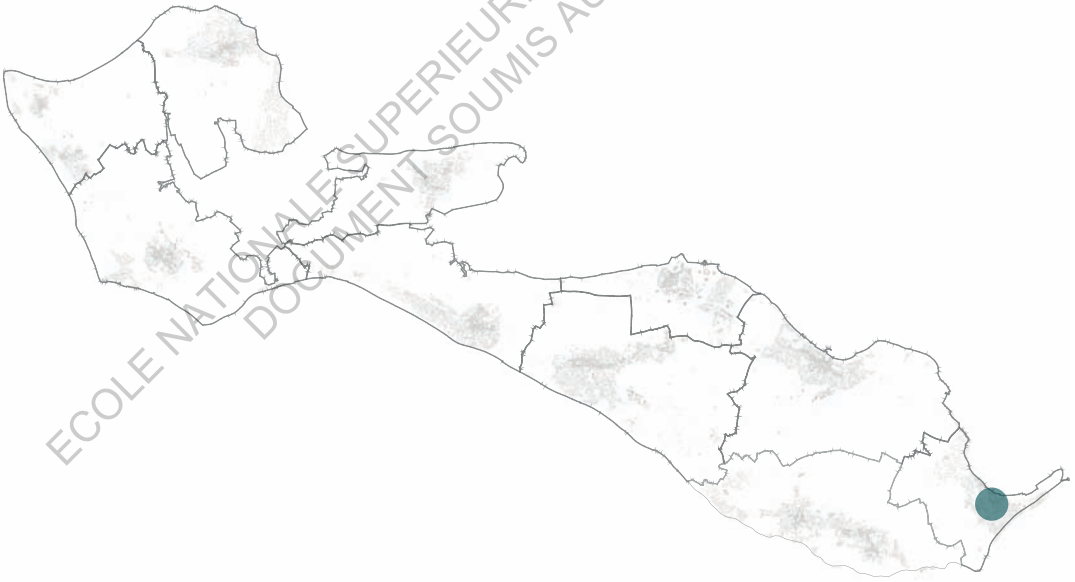

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Jean-Pierre GAUMRONT
Habitant à la Saint-Martin-de-Ré

Jean-Pierre, professeur de mathématiques au collège de Saint-Martin, retraité.
Originaire de l'île de Ré et adjoint à l'urbanisme en 1995, il est révolté face aux projets d'urbanisme, qui pour lui, transforment l'identité rhétaise. Il est aujourd'hui dans un combat contre les politiques urbaines qui ne respectent plus l'âme de son île natale.

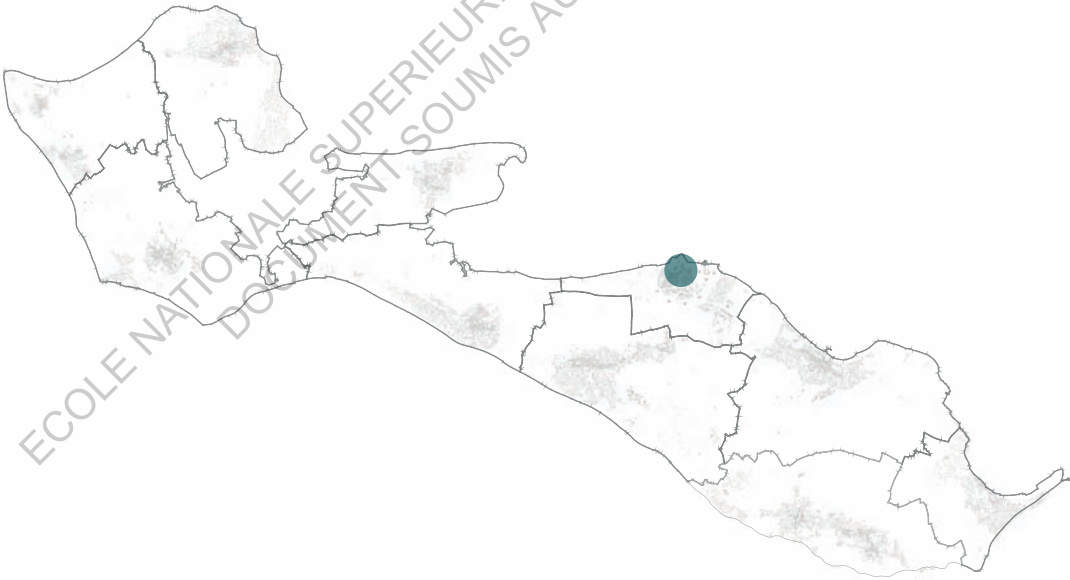

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

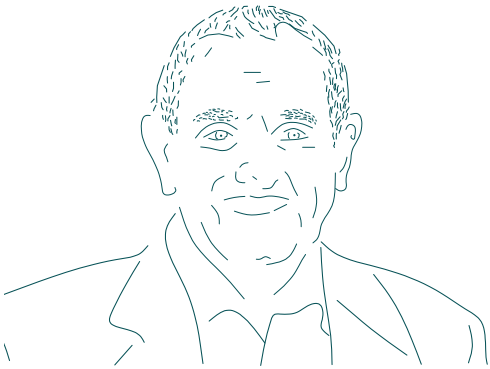

Léon GENDRE

Maire de La Flotte-en-Ré

Léon Gendre, Conseiller Général du Canton de Saint-Martin de Ré (réélu en 2011), Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré de 1993 à 2008, maire de La Flotte depuis 1977, ex-restaurateur (créateur du restaurant Le Richelieu).

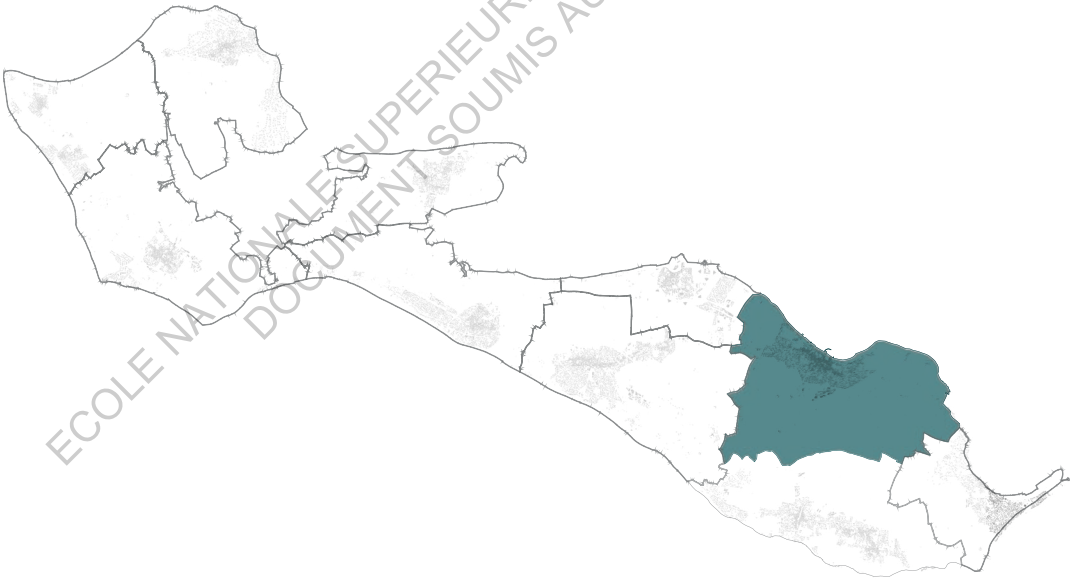

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Marc CHAIGNE

Adjoint à l'urbanisme de Rivedoux

Marc Chaigne, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, est natif de l'île de Ré.

Avec un grand-père et un père pécheur et ostréiculteur, Marc Chaigne a toujours été dans le milieu maritime sur l'île de Ré.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sylvie CHENEVIÈRE
Chargée de l'urbanisme à la Communauté de Communes de l'île de Ré

Sylvie Chenevière a intégré la communauté de l'île de Ré depuis un an. Anciennement chargée de l'urbanisme à Paris, elle apporte un regard extérieur en tant que non-habitante sur l'île de Ré

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

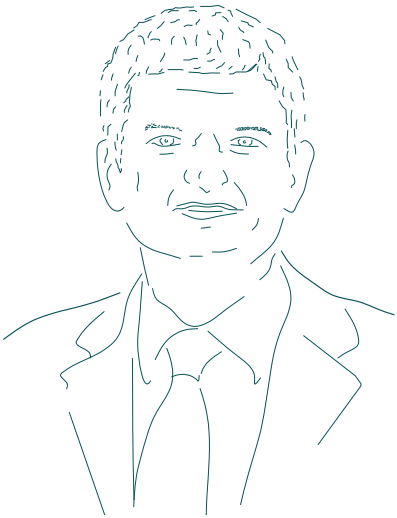

Olivier FALORNI

Député de la Charente-Maritime

Olivier Falorni est un homme politique qui a intégré le Parti politique PS de 1990 à 2012 puis divers gauche depuis 2012. Il est élu député de la 1re circonscription de la Charente Maritime lors des élections législatives de juin 2012 face à Ségolène Royal.

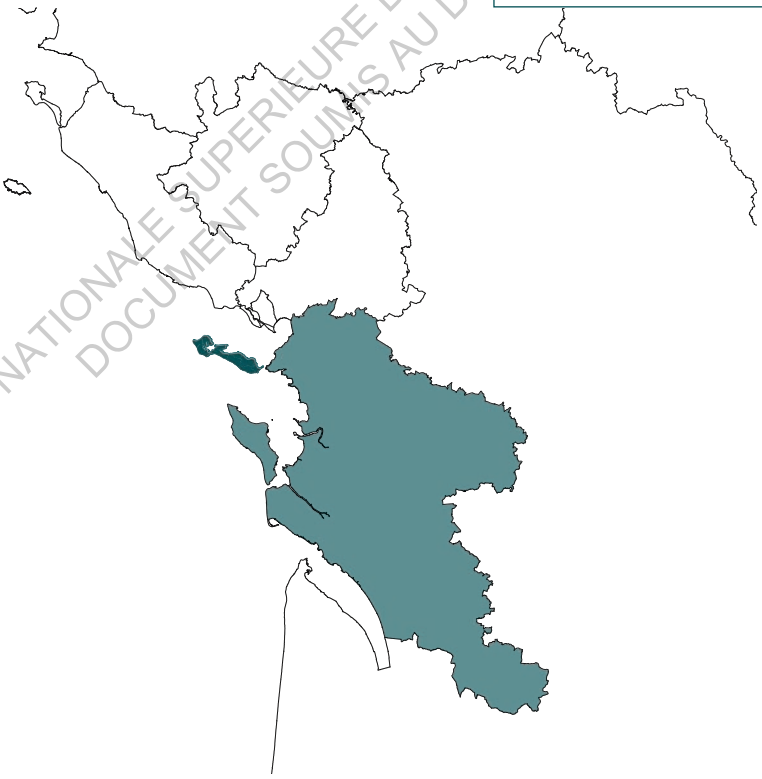

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Rivage poche petite bibliothèque, Espagne, 2015

BAILLY J.Christophe, *La phrase Urbaine*, Paris, édition du seuil, mars 2013

BAILLY J.Christophe, *Le Dépaysement. Voyages en France.* Le Seuil, Fiction et Cie, 2011.

BERQUE A., CONAN M., DONATIEU P., *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Mayenne, Ed. Champ Vallon, 1994

BESSE Jean-Marc, Habiter un monde à mon image, Paris, Flammarion, 2013

BOUVIER Nicolas, L'usage du monde, Paris, La Découverte/Poche, 1954
CANARD David, Ile de Ré, La Crèche, Geste édition, 2010.

CHAIGNE André, Ile de Ré où vas tu ?, édition Rupella, 1985,

CORBIN Alain, Le territoire du vie : L'occident et le désir du rivage, Paris, édition Flammarion, 1990.
DEBORD Guy, La société du spectacle, édition Gallimard, Paris, 1992

GEDDES, Patrick , L'évolution des villes, une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique , traduit par Brigitte Ayramdjan, Paris, Tenemos (éd. originale : Cities in Evolution). Londres, Williams & Norgate, 1915

GROIZELEAU Claude, Ile de Ré, Paris, Edilivre, 2011.

JACOB Mickael, Le paysage, Gollion (Suisse), Infolio, 2008.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LEVY Jacques Réinventer la France, édition Fayard, Espagne 2013

MANGIN David, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Ed. de la Villette, Paris, 2004

MIKE Davis, Au-delà de blade runner : Los Angeles et l'imagination du désastre, Paris, édition Allia, 2010.

PETITEAU, Jean-Yves. La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire. In : BERQUE Augustin, BONIN Philippe, De BIASE Alessia, LOUBES Jean-Paul et PETITEAU Jean-Yves. Colloque Habiter dans sa poétique première, 1-8 septembre 2006, Cerisy-La-Salle. Conférence donnée le 3 septembre. 16 p. Actes à paraître. ROGER Alain, Court traité du paysage, Paris, Editions Gallimard, 1997.

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, Les ghettos du gotha : Au cœur de la grande bourgeoisie, Paris, édition du seuil, septembre 2007.

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, La violence des riches : chro- nique d'une immense classe sociale, s.d., Zones, 2013.

STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé. Sociologie Urbaine, Paris, Armand Colin Ed. 2010

VIARD Jean, Le triomphe d'une Utopie : Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres, éd. de l'Aube, Paris, 2015,

VON-MEISS Pierre, De la forme au lieu et de la tectonique : Une introduction à l'étude de l'architecture, Presse polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2012, (3e édition entièrement revue et augmentée)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Revues

BARTHON Céline, *Habiter le patrimoine ou comment gérer les contradictions de la patrimonialisation de l'espace à l'échelle locale*, Ed. Presses universitaires,Rennes, Coll. Géographie sociale, 2005

CRAVATTE Céline, *L'anthropologie du tourisme et l'authenticité Catégorie analytique ou catégorie indigène ?*, Cahiers d'études africaines, 2009/1 n° 193-194, p. 603-620.
LE MAIRE Judith, Arpenter, guider, jalonner la marche, outil des processus participatifs en architecture et urbanisme du XXe Siècle.

PÉRON Françoise, *Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires* (à partir de l'exemple des îlesdu Ponant),Annales de géographie, 2005/4 n° 644, p. 422-436. DOI : 10.3917/ag.644.0422

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Archivages

Archives départementales de la Charente-Maritime , FR_AD017_16_5 Fi RE (Ile de)

CHAPELAIN-MIDY Roger (peintre), Ré, île accueillante, Texte & illustrations de Gaston Ballande. Exemplaire n°4582. Éditions Jeanne d'Arc, Saint-Martin-de-Ré, 1950 ©Collection particulière

Etudes

CAUE 17, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente- Maritime pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, Éd. 2012, Impression Iro, 2003
Plan cadastral du finage d'un village lorrain (Bleid, Lorraine beige). Habitat groupé en un « village-en-tas »;

CIFUENTES Marie-Laure (coll.), Candidate au label Pays d'Art et d'Histoire, Imprimerie Rochelaire, 2012

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de l'Ile de Ré, SCoT de l'Ile de Ré, Document d'orientations et d'objectifs, 2011

GENDRE Léon, Mise à mort d'une île, La rochelle, Iro20000,1979

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Presses

Le Phare de Ré (1949-2012), hebdomadaire, Saint-Martin-de-Ré

Ré à la Une , n° 129, édition du 9 décembre.

Sites Internet

DE LA FONTAINE Jean, La poule aux oeufs d'or, la famille Vidaud, disponible sur : http://www.jdlf/com/jeandelafontaine.com, consulté le 05/01/2016

ECOMUSÉE DU MARAIS SALANT, Gestion hydraulique du Marais, , disponible sur : http://www.marais-salant.com/html/marais.html, consulté le 16 juin 2016

GILLES Clément, Les jardins de résistance, disponible sur : http://www.gillesclement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance (mis à jour le 14/08/2012, publié le 14/07/2012), consulté le 13/01/2016

GILLES Clément, Le tiers paysage, Copyright ©, 2004. Disponible sur : http://www.gillesclement.com/fichiers/_admin_13517_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf ,(mis en jours le 14/08/2012), consulté le 6/01/2016

LAROUSSE, définition atmosphère, disponible sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/atmosphère/6126, consulté le 13 février 2016

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conférence

BERQUE Augustin, Où réside l'esprit des lieux ? , Enregistré le mardi 14 janvier 2014 à l'Université de Corse . Captation LFX Centaure Production. Fevr. 2014, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire «Développement des territoires et innovation» (Fondation de l'Université de Corse / Laboratoire Lieux, eSpaces, Identités et Activités). Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=8XJYht-FAXOg, consulté le 9/02/16

BERQUE Augustin, Le rural, le sauvage et l'urbain, Enregistré le mardi 15 janvier 2013 à l'Université de Corse . Captation LFX Centaure Production. Sept.2013, Séminaire scientifique mené par Augustin Berque dans le cadre de la Chaire «Développement des territoires et innovation» (Fondation de l'Université de Corse / Laboratoire Lieux, eSpaces, Identités et Activités). Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=jqQ90A-TU5ZI., consulté le 9/02/16

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Entretiens

AOUSTIN Agathe, docteur en histoire de l'architecture et chercheur Inventaire pour la Communauté de Communes de l'île dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire

BORDIER Bernard, président de l'association les Amis de l'île de Ré

CHAIGNE Marc, adjoint à l'urbanisme de Rivedoux

CHENEVIÈRE Sylvie, Chargée de l'urbanisme à la Communauté de Communes de l'île de Ré

COSSAERT Patrice et Ching, habitants à Sainte-Marie-de-Ré

DUFOURD Sandrine, adjointe à l'urbanisme de Saint-Martin de Ré

FALORNI Olivier, député de la Charente-Maritime

GENDRE Léon, Maire de La Flotte-en-Ré

HENRICH Alain, habiant de Sainte-Marie de Ré

MASSÉ René, habitant à la Couarde-sur-Mer

LARDEUX Michel, habitant à Rivedoux

PERRAIN Clément, Véronique et Bernard, habitants à La Flotte-enRé

REGREGNY Laurence et Gérard, habitants aux Portes-en-Ré

TERRASSON Michel, président de l'association du CESIR

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« J'ai besoin de marcher, de voir de nouveaux pays [...] je crois que le désir de marcher et de voir ne me laissera pas de repos. d'ailleurs voir la terre c'est pour moi l'étudier, la seule étude véritablement sérieuse que je fasse est celle de la géographie et je crois qu'il vaut beaucoup mieux observer la nature chez elle que de se l'imaginer au fond de son cabinet. aucune description, aussi belle qu'elle soit ne peut être vraie, car elle ne peut reproduire la vie du paysage, la fuite de l'eau, le chant des oiseaux [...] pour connaître il faut voir. »

Élisée Reclus

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR